

Le gouvernement provincial intervient directement dans le conflit scolaire

Les droits de grève et de négociations des enseignants gelés jusqu'au 30 juin

Les professeurs réagissent violemment et menacent de démissionner en bloc

MONTREAL (PC) — Dès l'annonce faite hier à l'Assemblée législative d'une loi spéciale forçant les 12.000 enseignants catholiques à travers la province à réintégrer leurs classes, les instituteurs ont fortement réagi en commençant à remettre leur démission.

A Montréal, un porte-parole de la Fédération des enseignants anglophones catholiques, qui groupe 1.500 instituteurs, a révélé qu'hier à 5.00 heures p.m. quelque 250 télégrammes de démission étaient déjà parvenus au bureau du syndicat.

Nous sommes à peu près sûrs que ça continuera", a-t-il prédit.

Pendant que d'autres instituteurs menaient de protester officiellement à leur façon, M. Aimé Naul, président de l'Alliance des 7.500 professeurs catholiques francophones de Montréal, a déclaré qu'il ne serait pas surpris que les enseignants se laissent aller à la "désobéissance civile."

La onzième heure

Par ailleurs, au moment où on parlait déjà de la législation spéciale de M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, 1.300 autres enseignants des régions de Granby, Chambly et Shawinigan débrayaient à leur tour, hier, fermant les classes à 30.000 élèves.

Le projet de loi, qui a passé le cap de la première lecture hier après-midi, stipule que les grèves d'enseignants doivent prendre fin 48 heures après la sanction du bill. Les contrats collectifs expirés seront prolongés jusqu'au 30 juin 1968. Le bill établit pour toute la province une échelle de salaires variant d'un minimum de \$3.450 à un maximum de \$12.775 par an. Aucune augmentation ne pourra dépasser \$1.000 ou être en deça de \$400. On prévoit également la mise sur pied d'un organisme formé de représentants du gouvernement, des commissions scolaires et des enseignants, qui étudiera les moyens d'établir un mécanisme provincial de négociation.

M. Claude Ryan met fin à sa médiation

A la nouvelle de l'étude du projet de loi spécial, M. Claude Ryan, rédacteur en chef du quotidien montréalais Le Devoir, qui agissait comme médiateur pour tenter de régler le différend opposant les 400 enseignants de la région d'Yamaska à leur commission scolaire régionale, a informé par télégramme le président de la Commission scolaire de Yamaska, M. Gaston Dor, et le président du syndicat des enseignants, M. Norman Reid, qu'il croyait "devoir mettre fin immédiatement à la médiation entreprise à la régionale de Yamaska".

Le projet d'intervention gouvernementale, disait M. Ryan, crée une situation nouvelle que chaque élément, y compris le médiateur, voudra examiner en toute liberté.

La nouvelle de la législation extraordinaire à l'étude a également provoqué dans la région de Trois-Rivières, des tempêtes de protestations, et les 1.200 instituteurs en grève ont menacé de démissionner en bloc. A Chambly, cependant, les dirigeants syndicaux parlaient d'une marche sur Québec.

Les nouveaux arrêts de travail déclenchés hier ont porté à 12.000 le nombre d'enseignants en grève à travers la province, ce qui laisse en congé forcé quelque 285.000 enfants.

Outre les 9.000 enseignants en grève depuis le 13 janvier contre la CECM, quelque 500 instituteurs de Pointe-Claire et Beaconsfield, en banlieue de Montréal, ont délaissé leurs salles de cours depuis le 20 janvier. Les instituteurs de Trois-Rivières, pour leur part, ont débrayé le 27 janvier.

Le président de la CSN

Un projet de loi extrêmement dangereux

QUEBEC (PC) — Le président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pélipin, a déclaré hier, qu'il considérait comme extrêmement dangereux le projet de loi déposé, plutôt dans la journée, par le ministre de l'Éducation pour régler les conflits scolaires.

"Ce bill a été conçu pour régler une situation d'urgence, mais il existe le danger de voir la négociation remplacée par un système d'imposition," a déclaré M. Pélipin.

Le président de la CSN devait rencontrer, un peu plus tard dans la soirée, le président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec, M. Raymond Laliberté, a déclaré, hier soir, que la première lecture du bill 25, "loi assurant le droit de l'enfant à l'éducation et instituant un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire", l'avait "estomaqué".

"Je suis stupéfait de voir avec quel plaisir on a semblé enlever aux enseignants tous les avantages que leur donnait la loi en matière de négociation collective", a dit M. Laliberté.

Le bill 25 obligera, lorsqu'il sera sanctionné, les enseignants à revenir au travail dans un laps de 48 heures.



LES ECOIERS ET ECOIÈRES à travers la province reprendront-ils le chemin de l'école au début de la semaine? C'est la question que tous les parents se posent par suite de la décision des dirigeants de syndicats de professeurs de passer outre aux directives du gouvernement provincial. La photo ci-dessus fait voir un groupe d'élèves en train d'étudier afin de ne pas perdre leur année scolaire.

La nouvelle loi entrera en vigueur 48 heures après sa sanction

Par JACQUES RIOUX

QUEBEC — Le bill 25 concernant la loi assurant le droit de l'enfant à l'éducation et instituant un nouveau régime de convention collective, une fois sanctionné, forcera les enseignants à reprendre leur travail 48 heures après et prolongera certaines conventions collectives jusqu'au 30 juin 1968 et permettra de mettre en place un mécanisme en vue de la négociation à l'échelle provinciale.

De plus, aucun instituteur visé par ce projet ne verra une baisse de traitement et tous auront droit à une augmentation de rémunération.

Les organismes les plus représentatifs des instituteurs et des commissions scolaires devront conseiller le gouvernement sur les questions qui feront l'objet d'une négociation à l'échelle provinciale.

Le projet de loi explique clairement que tout instituteur qui est actuellement en grève doit, dans les quarante-huit heures qui suivent l'entrée en vigueur de la présente loi, retourner au travail et remplir les devoirs de sa fonction, et toute commission scolaire qui est actuellement atteinte par une grève doit, dans le même délai, organiser la reprise des cours.

Toute convention collective intervenue entre une commission scolaire et une association d'instituteurs qui a expiré avant le 11 février 1967 et n'a pas été, avant cette date, renouvelée ou remplacée par une nouvelle convention collective, un instituteur qui est actuellement en grève jusqu'au 30 juin 1968 nonobstant l'expiration du terme qui y était stipulé.

Tout convention collective intervenue entre une commission scolaire et une association d'instituteurs qui, en vertu des stipulations qui y sont contenues, doit expirer après le 10 février 1967 et avant le 1er octobre de la même année, continue néanmoins d'être en vigueur jusqu'au 30 juin 1968.

Aucun instituteur qui est actuellement à l'emploi d'une commission scolaire ne doit, sans qu'il demeure à l'emploi de cette commission, recevoir par suite de l'application de la nouvelle échelle décrétée par la loi un traitement inférieur à celui auquel il avait droit pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1966, en vertu des barèmes de traitements alors en vigueur.

Un instituteur qui est actuellement à l'emploi d'une commission scolaire reçoit tant qu'il demeure à l'emploi de cette commission le traitement prévu pour sa catégorie en vertu des barèmes établis pour l'année scolaire expirée le 30 juin 1966.

Le supplément annuel qui peut être payé à l'instituteur qui occupe la fonction de chef de section ou de responsable d'école ne peut excéder \$500. Aucun supplément ne peut être accordé pour une partie d'année de scolarité qui n'est pas au moins égale à une demi-année de scolarité additionnelle reconnue.

Echelle des traitements

L'échelle des traitements du personnel enseignant établie en vertu de l'article 5 comprend les catégories suivantes:

Années d'expérience	Années de scolarité									
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	3.450	3.850	4.250	4.650	5.050	5.450	5.850	6.250	6.650	7.050
2	3.650	4.050	4.450	4.850	5.250	5.650	6.050	6.450	6.850	7.250
3	3.850	4.250	4.650	5.050	5.450	5.850	6.250	6.650	7.050	7.450
4	4.050	4.450	4.850	5.250	5.650	6.050	6.450	6.850	7.250	7.650
5	4.250	4.650	5.050	5.450	5.850	6.250	6.650	7.050	7.450	7.850
6	4.450	4.850	5.250	5.650	6.050	6.450	6.850	7.250	7.650	8.050
7	4.650	5.050	5.450	5.850	6.250	6.650	7.050	7.450	7.850	8.250
8	4.850	5.250	5.650	6.050	6.450	6.850	7.250	7.650	8.050	8.450
9	5.050	5.450	5.850	6.250	6.650	7.050	7.450	7.850	8.250	8.650
10	5.250	5.650	6.050	6.450	6.850	7.250	7.650	8.050	8.450	8.850
11	5.450	5.850	6.250	6.650	7.050	7.450	7.850	8.250	8.650	9.050
12	5.650	6.050	6.450	6.850	7.250	7.650	8.050	8.450	8.850	9.250
13	5.850	6.250	6.650	7.050	7.450	7.850	8.250	8.650	9.050	9.450
14	6.050	6.450	6.850	7.250	7.650	8.050	8.450	8.850	9.250	9.650
15	6.250	6.650	7.050	7.450	7.850	8.250	8.650	9.050	9.450	9.850

Augmentation annuelle de: 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

(X) Doctorat exigé en plus du minimum de 20 années de scolarité.

Pour les fins de l'application de cette échelle, les instituteurs sont classés par catégories selon leur scolarité et leur expérience conformément aux critères de classification définis par le ministre de l'Éducation.

Au procès des policiers accusés de brutalité

Révélation de Dumontet

MONTREAL (PC) — Bernard Dumontet, ancien caporal dans la Sûreté provinciale du Québec, a admis hier en cour qu'il n'avait jamais entretenu de sentiments très cordiaux envers l'assistant-directeur de la PP, Jean-Paul Dessureault.

Dumontet, congédié le 12 novembre dernier, a témoigné jeudi, durant l'enquête préliminaire des 11 policiers et quatre enquêteurs d'assurance accusés de brutalité, que Dessureault avait déclaré: "Louis Sicotte a eu ce qu'il méritait".

Les 15 hommes subissent une enquête préliminaire sur des accusations d'avoir blessé, avec l'intention de le mutiler, l'homme d'affaires montréalais Louis Sicotte, durant des interrogatoires qu'ils lui ont fait subir à la suite d'incendies criminels en 1965.

La sortie des gardiens Dumontet a admis hier qu'il avait déjà dit: "Si l'Union nationale prend le pouvoir, les grands chapeaux vont partir, et le premier débarqué sera le commandant Dessureault".

Les "grands chapeaux" mentionnés par Dumontet ne sont que d'anciens officiers de la gendarmerie fédérale du Canada faisant partie de la PP, et Dessureault est de ceux-là.

Le témoin a exprimé son animosité envers Dessureault et l'inspecteur en chef Hervé Patenaude, au cours de son contre-interrogatoire par les procureurs de la défense.

Jeudi, Dumontet avait témoigné que peu après qu'il eût aidé Sicotte à s'habiller dans les cellules pour femmes du quartier général montréalais de la PP, au début de décembre 1965, Dessureault lui avait dit que "Sicotte avait eu ce qu'il méritait".

Par la suite, Dessureault devait affirmer en cour qu'il n'avait été mis au courant de l'affaire Sicotte qu'un an après que les présumées tortures eussent eu lieu.

En contre-interrogatoire par Mes Michel Proulx et Jean Bienvenu, de la défense, Dumontet a révélé que sa mésaventure avec Dessureault avait commencé en 1960 alors qu'il était attaché au poste de la PP au Bout-de-l'Île, près de Montréal.

La terreur se répand en Mongolie intérieure

TOKYO (PA) — La presse murale de Pékin annonçait hier que la terreur se répand en Mongolie intérieure, où des soldats se seraient portés à l'attaque d'un grand nombre de partisans de Mao Tse-Toung.

Si la nouvelle est exacte, elle ajoutera du poids à la rumeur voulant que toutes les troupes chinoises occupées ces dernières semaines à faire de l'action politique en province, aient reçu l'ordre de rentrer à leur cantonnement au plus tard le 20 février. Les observateurs croient que le leader communiste de 73 ans craigne maintenant que son effectif militaire ne subisse l'influence des partisans du président de la Chine, Liu Shao-Chi.

Une agence de nouvelles tchécoslovaque a rapporté que les affiches placardées relatant les méthodes cruelles employées par les dirigeants de la région militaire de la Mongolie pour briser une grève de la faim que poursuivaient quelque 200 professeurs et étudiants.

La région autonome de la Mongolie intérieure est le château-fort du leader Ulanfu, qui a été délogé de son poste de vice-premier ministre par la censure de Mao à la faveur du combat pour la suprématie du pouvoir à Pékin.

La question n'a fait que provoquer quelques rires.

Quelques minutes plus tard M. Régimbald a déclaré à une journaliste, en réponse à une question, qu'il existe dans le parti progressiste-conservateur "un consensus général sur la tenue du prochain congrès du parti au mois de juin à Montréal si Montréal pouvait offrir les accommodations requises pour les délégués."

La question n'a fait que provoquer quelques rires.

Quelques minutes plus tard M. Régimbald a déclaré à une journaliste, en réponse à une question, qu'il existe dans le parti progressiste-conservateur "un consensus général sur la tenue du prochain congrès du parti au mois de juin à Montréal si Montréal pouvait offrir les accommodations requises pour les délégués."

La question n'a fait que provoquer quelques rires.

Quelques minutes plus tard M. Régimbald a déclaré à une journaliste, en réponse à une question, qu'il existe dans le parti progressiste-conservateur "un consensus général sur la tenue du prochain congrès du parti au mois de juin à Montréal si Montréal pouvait offrir les accommodations requises pour les délégués."

Le ministre Clément Vincent

La lettre que j'ai déposée a été dictée par M. Courcy

QUEBEC (JR) — La lettre du 22 avril 1966 que j'ai lue et déposée en Chambre mercredi et qui a soulevé l'ire de l'ex-ministre Alcide Courcy, a été dictée par M. Courcy lui-même," a affirmé hier, l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

De plus, "a poursuivi le député de Nicolet, "cette lettre n'est ni tronquée ni falsifiée car voici l'historique des directives tel qu'il a été établi par les hauts-fonctionnaires de la division de la production laitière: de mai 1961 aux environs de mai 1963, des procédures légales étaient prises à chaque saisie quelle qu'en soit la quantité de livres. De mai 1963 à avril 1966, les procédures légales n'avaient lieu que pour les saisies de 100 livres et plus. D'avril 1966 à date, les procédures légales n'ont eu lieu que dans les cas de récidive, soit à la troisième infraction".

Comme j'y ai pas eu de procédures légales sauf dans les cas de récidive, depuis avril 1966, cela prouve bien que la lettre du 22 avril 1966 était claire et sans équivoque et que tous les inspecteurs l'ont très bien comprises. On ne peut en dire autant de M. Courcy, semble-t-il, a conclu le député de Nicolet.

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Pour le retardataire incorrigible, il finit toujours par y avoir une échéance. Il doit être à temps le jour de ses funérailles.

CREMÈRE TROIS-RIVIÈRES
101, 174-6288 - 338-4411
Le service qui ne fait pas attendre.

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 21
- Bourses 18
- Classées 19 - 20
- Convocations 19
- Courrier de Mamie 5
- Horoscope 21
- Mots croisés 21
- Radio-T.V. Cinéma 9
- Sports en pantouffles 16

DÉCÈS

- Bellemare, M. Wilfrid Cyr, Mme Louis-A. Desilets, Mme Edmond Desilets, M. Achil Huot, M. Gédéon Gauthier, M. Philias Lafontaine, M. Prima St-Arnaud, M. Ephrem Samson, M. Charles-E. Troitier, Mme Anthime (Voir nécrologie p. 21)

Le ministre Bertrand fait un bref exposé

par Jacques RIOUX

Les organismes les plus représentatifs des instituteurs et des commissions scolaires devront conseiller le gouvernement sur les questions qui feront l'objet d'une négociation provinciale.

Les larciers de la Chambre étaient remplis de spectateurs et non pas les moindres. On y voyait le président de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. Marcel Pélipin, des enseignants, des Conseillers législatifs et autres.

C'est alors que le chef de l'opposition, Me Jean Lesage, a réclamé des copies du projet de loi pour chacun des députés de l'opposition. Le premier ministre a dit que les copies n'étaient pas prêtes mais qu'elles seraient distribuées vers trois heures de l'après-midi.

M. Johnson a également dit que le gouvernement serait alors, à ce moment, prêt à négocier.

(Voir: Le ministre page 21)

Jeune voleur condamné à 3 mois de prison

TROIS-RIVIERES (Y.B.) — damné à trois mois d'emprisonnement. Un inculpé, antérieurement reconnu coupable de s'être introduit par effraction dans le restaurant de M. Omer Fortin sur la rue Sainte-Julie, et d'y avoir commis divers larcins d'une valeur totale de \$25, a été con-

C'est un secret de Polichinelle

L'échevin Fernand Ganeau, qui était hospitalisé depuis plus d'une semaine, est maintenant de retour au milieu des siens. Il a hâte de vaquer à ses occupations quotidiennes et de reprendre son siège à la table du conseil de ville. On sait que M. Ganeau se fait un point d'honneur d'assister à toutes les séances. Il lui arrive rarement d'en manquer une seule.

Pour régler les problèmes ouvriers

M. Mongrain propose de chercher des solutions moins onéreuses que le recours à la grève

OTTAWA (P.C.) — Le député indépendant de Trois-Rivières a émis l'opinion aux Communes, hier, que "le recours à la grève constitue peut-être une solution aux problèmes ouvriers qui serait dépassée dans l'économie actuelle" et qu'il serait peut-être temps de "chercher des solutions moins onéreuses pour les ouvriers concernés et le public en général".

Intervenant dans le débat sur le budget supplémentaire, M. Mongrain a rappelé qu'il y a eu au Canada depuis 1961 2.870 grèves et arrêts de travail qui ont fait perdre 11.424.050 jours ouvriers et quelque \$137.088.600 en salaires, sans compter les pertes encourues par ceux qui ont été frappés indirectement par ces conflits ouvriers.

"Le grand public canadien est désespéré de voir cette abondance de grèves qu'on nous annonce tous les jours, a dit M. Mongrain, et c'est rendu à un point où même les ouvriers et les syndicats se demandent si le recours à la grève ne constitue pas une solution aux problèmes ouvriers qui serait dépassée dans l'économie actuelle."

Désastre

L'ex-maire de Trois-Rivières ajoute que la situation est rendue au point où c'est un désastre pour l'économie canadienne.

Il a tenté d'expliquer les causes de ces grèves et arrêts de travail, qui, dit-il, peuvent être causés par la hausse du coût de la vie, les problèmes de l'automation, l'émancipation qui court le monde, la déshérence des mécanismes de né-

gociations et les restrictions destinées à contrôler l'économie et le crédit.

M. Mongrain ajoute que les grèves constituent une ruine pour l'économie des individus affectés et qu'elles finissent toujours par aggraver le climat d'émancipation et de révolte.

Le député s'est demandé si la négociation collective était un instrument approprié pour la protection des intérêts du public en général et non pas seulement des intérêts des syndicats et du patronat.

Faisant allusion au mémoire que présentait le Congrès du travail du Canada au gouvernement mercredi matin, le député a déclaré que ce n'est certes pas en limitant ni en refusant aux travailleurs le droit de grève que le gouvernement trouvera une solution aux conflits industriels.

Rajeunissement

Il a plutôt suggéré la création de comités permanents patronaux-ouvriers, assistés de gens compétents venant de l'extérieur du mouvement, pour aider à régler les problèmes qui pourraient se présenter.

M. Mongrain croit également que le gouvernement devrait accentuer son contrôle de l'économie canadienne afin de permettre à tous les Canadiens de toucher leur juste part de nos richesses nationales.

Une autre de ses suggestions vise le rajeunissement de la législation ouvrière et enfin il estime que le gouvernement devrait former des tribunaux de travail, composés d'arbitres et indépendants, afin de mettre fin aux litiges pouvant s'élever.



Introduction du sensationnel

Bellone BRAVO

Une prothèse auditive tout dans l'oreille avec plus de fidélité.

Le nouveau BRAVO est le plus petit appareil BELTONE qui n'ait jamais été fabriqué. Il se loge entièrement dans l'oreille.

De plus cet appareil peut s'ajuster à toute surdité moyenne, quel que soit l'âge de la personne.

Pour renseignements gratuits et sans obligations, envoyez le coupon ci-dessous à

GENTRE AUDITIF
Bellone
157, Bonaventure — T.-Riv.

Sans obligation s.v.p. m'expliquer tout renseignements concernant le nouvel appareil "BRAVO"

Nom _____
Adresse _____
Ville _____

CLINIQUE CHIROPRATIQUE
LAQUERRE & DIAMOND
FR 4-3101

1617 Royale (Angle St Georges) Trois-Rivières
Dr Claire Laquerre-Diamond, D.C.
Dr Jacques-R. Diamond, D.C.

Me Léopold Pinsonnault, C.R., et Me Jean Pinsonnault ont le plaisir d'annoncer qu'ils exercent maintenant leur profession en société sous le nom de

PINSONNAULT & PINSONNAULT
AVOCATS
EDIFICE PLACE ROYALE, SUITE 908
1350, rue ROYALE, TROIS-RIVIERES, P.Q.
TELEPHONE: 375-8955

HOPITAL VETERINAIRE DE TROIS-RIVIERES Enr.
Dr DENIS DERY M.V. PROPRIETAIRE
700, RUE HERTEL TROIS-RIVIERES

HEURES DE BUREAU
DU LUNDI au VENDREDI: 10 hres à m. à 11 hres 30 à m. — 2 hres p.m. à 5 hres p.m. — 7 hres p.m. à 9 hres p.m.
SAMEDI: 10 hres à m. à 11 hres 30 à m. — 2 hres à 5 hres p.m.

VISITE A DOMICILE — PENSION
SERVICE DE TONTE ET LAVAGE

CIMENT QUEBEC, INC.
Manufacturier de ciment Portland
SAINT-BASILE DE PORTNEUF, P. Q.

Un ciment de Haute Qualité...
De plus en plus Recherché...

Téléphone: 329-2100

PHOTOS DE MARIAGE
FOUR 1967 RESERVATION IMMEDIATE

FUTURS MARIÉS: Des centaines de mariés par le passé nous ont confié le soin de leurs photos de mariage. Tous sans exception se sont dit émerveillés de voir la qualité et le style des photos.

VOUS VOUS FELICITerez D'AVOIR CONFIE CE TRAVAIL DELICAT A UN STUDIO DYNAMIQUE ET EXPERIMENTE.

Louis-Inarc STUDIO TROIS-RIVIERES
883, CHAMPFLOUR 378-5522

C'est beau une femme... N HABILLÉE!
Compliments de **Diamond**

La date officielle de la fondation du club Optimiste du Cap-de-la-Madeleine est maintenant connue. Elle aura lieu mercredi prochain, le 15 février. Pour cette occasion, M. Howard Logan, représentant de l'Optimiste international, ratifiera l'élection du bureau de direction élu lors du dernier souper.

Les officiers élus sont: MM. Edgar Lesieur, président; Maurice Bourget et Lucien Lefebvre, vice-présidents; Raymond Lepage, secrétaire-trésorier; Onil Vallières, Mathieu Jabin, Réginald Mignault, Jean-Paul Champoux, Gérard Morneau, Bert Berthelot et Georges Duval, directeurs.

Certains étudiants sérieux du Centre des Etudes Universitaires de Trois-Rivières ont tenté, au début de la présente année scolaire, de former un comité responsable de la publicité. Certaines têtes fortes ont alors réussi à boycotter l'idée et les tentatives mises de l'avant se sont avérées vaines. Les étudiants du Centre des Etudes Universitaires devraient comprendre, en premier lieu, que Trois-Rivières

n'aura jamais sa propre université, ou alors bien difficilement, tant que l'opinion publique n'aura pas été secouée en ce sens. Pour cela, il faut d'abord aux étudiants du Centre manifester leur existence. Il leur faut prendre conscience que leurs problèmes, car ils ne sont pas sans en avoir, intéressent la population. S'ils veulent compter sur l'intervention des corps intermédiaires, pour exercer des pressions auprès des autorités gouvernementales, ce qui les aiderait grandement, ils devront rendre publiques leurs nombreuses possibilités et leur grand nombre de difficultés. Pourquoi ne convoqueraient-ils pas une conférence de presse, quand l'occasion s'y prête? Et Dieu sait si de telles occasions, il n'en manque pas.

AVIS
Me Jean Paquin, notaire, est maintenant cessionnaire du greffe de son père, feu Me Roger Paquin.

Appel de la Société de Promotion touristique

Trois-Rivières devrait être décorée et illuminée durant l'année du Centenaire

TROIS-RIVIERES (G.N.) — M. Roger Lavallée vient d'accepter la présidence du comité de décoration de la Société de Promotion Touristique de Trois-Rivières, à l'occasion de l'Expo 67 et des fêtes qui marqueront le Centenaire de la Confédération canadienne, dans notre région.

M. Lavallée, à la suite d'une réunion de son comité, a lancé un appel à la population pour que notre ville soit bien décorée avec des drapeaux et avec des décorations lumineuses, au cours de l'année 1967, qui verra une affluence de visiteurs étrangers.

Des membres du comité visiteront les établissements commerciaux et industriels pour les inciter à décorer la façade de leurs immeubles et à leur fournir des suggestions. Les propriétaires de maisons privées, sont également invités à paviser et illuminer leurs demeures à l'occasion des fêtes qui se dérouleront dans notre région pendant l'année 1967. Les autorités municipales ainsi que les principaux clubs

sociaux seront invités à participer au travail du comité de décoration de la Société de Promotion Touristique à l'occasion de cette vaste campagne qui contribuera à l'embellissement de notre ville et qui servira la cause du tourisme dans notre région.

A l'occasion de cette campagne, le comité lance un concours pour trouver un slogan qui illustrera les buts visés. La personne qui aura soumis le slogan gagnant se méritera un prix de \$25. On peut faire parvenir les slogans au plus tard le premier mars 1967, au secrétariat de la Société de

Promotion Touristique, Hôtel de Ville, Trois-Rivières.

TIRAGE
CENTRAL TAXI
NUMERO GAGNANT
114532B
BILLET JAUNE \$40.00 A GAGNER cette semaine POUR VOUS SERVIR **374-2466**

LUN. au SAM. Jours: 10.00 - 4.00 Soirs: 7.00 - 8.30 exc. sam. Tél.: 378-3745

Clinique Vétérinaire Trois-Rivières
Dr JULES BLANCHETTE, M.V.
211, Malton Trois-Rivières-Ouest

SPECIAL Spliced Veneer Specialties

4' x 8' x 3/16" pré-fini
Choix de trois couleurs
\$3.75
Tél.: 315
ST-CASIMIR

NUMERO GAGNANT 114532B
BILLET JAUNE \$40.00 A GAGNER cette semaine POUR VOUS SERVIR **374-2466**

NUMERO GAGNANT 114532B
BILLET JAUNE \$40.00 A GAGNER cette semaine POUR VOUS SERVIR **374-2466**

NUMERO GAGNANT 114532B
BILLET JAUNE \$40.00 A GAGNER cette semaine POUR VOUS SERVIR **374-2466**

NUMERO GAGNANT 114532B
BILLET JAUNE \$40.00 A GAGNER cette semaine POUR VOUS SERVIR **374-2466**

NUMERO GAGNANT 114532B
BILLET JAUNE \$40.00 A GAGNER cette semaine POUR VOUS SERVIR **374-2466**

ATTENDEZ ENCORE UNE SEMAINE!!!
POUR CETTE EXTRAORDINAIRE VENTE

20^e Anniversaire

A cette occasion vous pourrez bénéficier de réductions fantastiques sur toutes les marchandises suivantes...

- RADIOS • PHONOS**
- STEREOS**
- TELEVISEURS**
- COULEUR ou NOIR et BLANC**

- PIANOS • ORGUES**
- ORGANETTES**
- INSTRUMENTS**
- POUR FANFARES ET ORCHESTRES**

- GUITARES • ACCORDEONS**
- VIOLONS • DISQUES**
- ETC. • ETC.**

LA VENTE DEBUTERA JEUDI, 16 FEVRIER 9 HRES A.M.
SURVEILLEZ LES PROCHAINES ANNONCES....

COMPTOIR MUSICAL FILION LTEE
479, 5^e RUE SHAWINIGAN TEL.: 537-7231

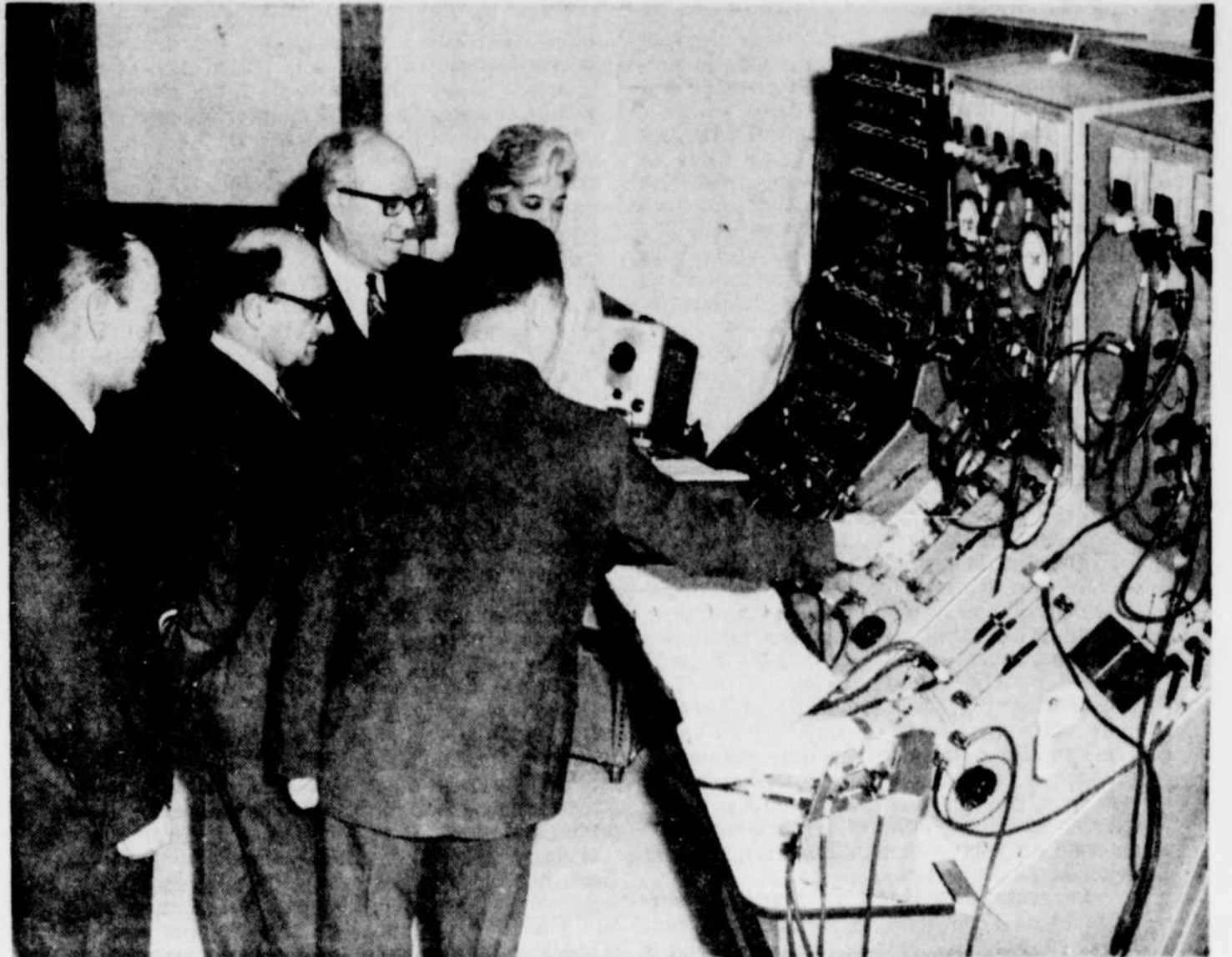
En raison de son potentiel hydro-électrique

La Mauricie deviendra un centre de formation de techniciens en électronique



PENDANT que le sous-ministre adjoint, (photo de droite) M. Jean-Marie Beauchemin procédait à l'inauguration du département électro-technique de l'Institut de Technologie des Trois-Rivières les enseignants à

l'extérieur (photo de gauche) manifestaient calmement leur mécontentement. Sur la photo de droite, dans l'ordre habituel, M. le maire René Matteau, M. Jean-Paul Morissette, directeur de l'Institut, M. Jean-Marie



Beauchemin, sous-ministre adjoint à l'Éducation, Mme Beauchemin, et de son M. Lucien L'Heureux, président de la ligue électrique de Québec. Sur notre photo de gauche, les enseignants qui ont arpenté pendant

(Photos Roland Lemire)

plus d'une heure la rue, en face de l'Institut de Technologie. Un membre d'une commission scolaire, représentant la partie patronale nous a déclaré que la manifestation des enseignants s'est faite avec dignité.

Le sous-ministre Jean-Marie Beauchemin inaugure la section électrotechnique

TROIS-RIVIERES (J.N.) — Le ministre de l'Éducation du Québec désire faire de la Mauricie, un des plus importants centres de formation de techniciens de la province, et ce dans le domaine de l'électronique et de ses sciences connexes. Hier soir, à l'Institut de Technologie des Trois-Rivières, le sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, M. Jean-Marie Beauchemin, annonçait effectivement le souhait de son

ministère de diriger ses efforts en ce sens. "Mon ministère a l'intention d'aider la région de la Mauricie, riche en potentiel hydro-électrique, à se placer parmi celles qui pourront former les meilleurs techniciens de la province. Nous sommes actuellement à étudier les plans et devis, de façon à favoriser davantage l'enseignement de l'électronique et les sciences connexes, à l'Institut de Technologie des Trois-Rivières".

Tel était le message que M. Beauchemin a transmis à l'auditoire à l'Institut, hier soir, à l'occasion de l'inauguration de la section de l'électrotechnique de l'école. M. Beauchemin, était le porte-parole de l'honorable Jean-Jacques Bertrand, qui devait venir à Trois-Rivières mais qui a été retenu à Québec à cause de la grève des enseignants qui sevit présentement dans la province.

jusqu'à date: électricité, électronique, instrumentation et contrôle, feront dorénavant partie d'une section d'enseignement qu'on appellera dorénavant "électrotechnique et ce, de façon à donner aux élèves qui s'engagent dans ce domaine d'activités, des bases scientifiques à la fois plus vaste et plus profondes, afin de permettre à nos futurs techniciens de mieux comprendre les divers changements technologiques que nous ferons."

Options doublées
De fait, les ingénieurs du ministère de l'Éducation et les responsables de ce niveau d'enseignement entrevoient les possibilités, dans deux mois environ, de doubler les options offertes dans les différents instituts de technologie. Aux spécialités déjà enseignées, comme l'électronique industrielle et l'électricité industrielle, viendront s'ajouter l'instrumentation et le contrôle, avec au moins deux options majeures: plans, devis et estimation ainsi que distribution d'énergie électronique.

Il terminait en déclarant que Trois-Rivières étant au cœur d'une région hydro-électrique, "il se devait de développer ce domaine, et le ministère de l'Éducation lui apportera toute la collaboration dont elle aura besoin.

Séances du conseil à huis clos La formation du comité exécutif continue d'être à l'étude

Par Gilles Normand
TROIS-RIVIERES — Les membres du conseil municipal de la cité de Trois-Rivières tiendront une ou deux assemblées spéciales, dans le plus grand huis-clos, afin d'étudier en détail le projet de bill privé de la cité.
Cette étude portera principalement sur les clauses touchant la formation d'un comité exécutif pour prendre en main l'administration de la cité. À la suite de la suggestion faite par l'échevin Benoit Giguère au cours d'une séance antérieure, il apparaît évident que le conseil n'a pas obtenu l'unanimité sur cette question épineuse pour le moment.
Il est possible que certaines modifications soient apportées au projet de formation du comité exécutif, afin d'en arriver à une entente. La date de la tenue des réunions n'a pas en-

La grève du transport en commun

La Chambre de Commerce et les associations d'hommes d'affaires tentent une intervention

Par Gilles NORMAND

TROIS-RIVIERES — Différents corps publics de notre ville, soit l'Association des marchands du Carré des Forges, le comité d'Administration de la Chambre de Commerce et même des représentants des marchands du quartier Notre-Dame, tenteront une opération-choc, lundi soir, en vue de hâter le règlement de la grève qui paralyse le transport en commun dans tout le Trois-Rivières Métropolitain, depuis le 26 janvier dernier.

Les représentants de ces organismes se rencontreront au cours d'une assemblée spéciale, lundi soir à 8 heures, au club des Elks, à Trois-Rivières. Selon plusieurs marchands des trois villes-sœurs, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et le Cap-de-la-Madeleine, cette grève, qui oppose les conducteurs d'autobus et les mécaniciens de la Cie de Transport St-Maurice aux directeurs de la compagnie, affecte considérablement le commerce en détail, qui, incidemment, constitue l'industrie la plus importante à Trois-Rivières. La grève du transport en commun entre dans sa troisième semaine.

Tentatives du ministère du Travail

Nul n'est sans savoir les tentatives nombreuses du ministère du Travail de la province, en vue de régler le conflit. En dépit des réunions de négociations qui, en définitive, n'avaient pratiquement d'autre but que de réunir les parties en cause, le conflit se poursuit.

Les efforts du ministre du Travail, l'honorable Maurice Bellemare, et du chef de la Conciliation dans la province, M. Noël Berubé, ont tout de même donné des résultats appréciables. Les deux parties ont tenté d'en arriver à se rencontrer sur un terrain d'entente.

Devant la menace de la compagnie à l'effet de fermer ses portes si les demandes de la partie syndicale ne devaient pas rencontrer les offres patronales, les grévistes ont accepté de réduire leur première demande.

À l'issue des deux dernières séances de conciliation tenues sous la présidence du conciliateur en chef, les conducteurs d'autobus ont accepté de réduire de \$1.00 à 0.75 leur demande de hausse du salaire horaire.

On sait que le président de la section locale des conducteurs d'autobus et des mécaniciens, M. Gilles Gélinas, a déclaré qu'à la suite de ces deux séances, tenues les 27 janvier et 2 février dernier, les grévistes ont accepté de réduire les augmentations à 0.50 l'heure la première année du contrat, et à 0.25 l'heure la seconde année. Cette offre syndicale se répartirait sur une période de deux ans, alors que la compagnie offre une augmentation de 0.38, répartie sur trente mois.

M. Gélinas a souligné que le syndicat exige en outre certaines modifications sur les clauses mécaniques. Dans l'ensemble, cependant, avec la réduction de 0.25 l'heure, les employés estiment qu'ils ont démontré leur bonne volonté de façon à hâter le règlement du conflit.

Requêtes des citoyens

Nous apprenions, au moment d'aller sous presse, que des requêtes circulaient présentement à travers les trois villes-sœurs, pour exercer des pressions auprès des autorités municipales des trois villes, afin que des dispositions soient prises le plus tôt possible, en vue d'un règlement de la grève qui paralyse le transport en commun depuis bientôt près de trois semaines.

De part et d'autre, et avec raison, la population commence à manifester des signes sérieux d'impatience. Et le problème deviendra encore plus inquiétant si la grève des enseignants devait prendre fin ces jours-ci, car de nombreux écoliers se verraient alors privés de moyens de transport.

Devant l'Institut de Technologie Les enseignants manifestaient

par Pierre BARRÉ

Les enseignants s'étaient massés devant l'Institut de Technologie hier soir, pour manifester à l'occasion de la visite du ministre de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand. Toutefois, le ministre retenu à Québec, par la présentation du bill 25 à l'Assemblée législative, n'était pas présent à l'inauguration du département électro-technique de l'Institut de Technologie. C'est M. Jean-Marie Beauchemin, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, qui a procédé à l'inauguration en compagnie de M. René Matteau, maire de Trois-Rivières.

Les enseignants ont circulé dans les rues, en face de l'Institut pendant plus d'une heure attendant le représentant gouvernemental avec impatience. Celui-ci n'a toutefois pas pénétré dans l'édifice par la porte centrale. Les enseignants, lorsqu'ils ont pu prendre connaissance de la présence du représentant du ministère, ont manifesté, exprimant leur mécontentement de n'avoir pu rencontrer le délégué du ministre. La plupart des enseignants ont crié: "Les représentants du ministère ont peur de rencontrer les enseignants".

Manifestation calme

Les manifestants au nombre d'environ 500 n'ont toutefois pas causé de désordre. Ils se sont promenés calmement, en face de l'Institut, pancartes en main. Les policiers délégués sur les lieux n'ont pas eu besoin, de seoir en aucun temps. Les enseignants venaient de plusieurs commissions scolaires régionales. Des professeurs de la Mauricie, de La Tuque, des Vieilles-Forges et de Montréal, même étaient sur les lieux pour montrer leur désaccord.

Conférence de presse

Une conférence de presse avait eu lieu au cours de l'après-midi, hier. Elle avait porté sur l'inutilité de la médiation. Les enseignants des Vieilles-Forges ont affirmé à ce sujet, par leur porte-parole, M. Marcel Mongrain que: "Les directives du 14 octobre dernier, ont permis à Messieurs les commissaires de grandir, face à la population trifluvienne, les possibilités de pénalités au niveau des subventions gouvernementales". M. Mongrain a expliqué que leurs demandes actuelles sont à l'intérieur des cadres limités et aussi à

l'intérieur du dix pour cent d'effort exigé par le gouvernement pour qu'une commission scolaire puisse recevoir des subventions.

Les enseignants ont ensuite accusés les commissaires de ne pas avoir pris leurs responsabilités, en maintenant une politique salariale dépassée, en ne donnant pas d'augmentation minimale équivalente à la hausse du coût de la vie et de l'indice de productivité.

Refus de l'arbitrage

L'arbitrage revient encore en question et pour les enseignants, ce refus correspond à un manque de responsabilité. Le gouvernement par ses directives du 14 octobre dernier a été l'instigateur de ce blocus général et il a ainsi rendu la négociation en général et la médiation en particulier impossibles et inefficaces.

Menace de démission

Une rumeur veut que les enseignants face à l'application de la loi leur enjoignant de retourner en classe, en gardant l'ancienne convention de travail, menacent de démissionner en bloc. On sait que cette menace n'est pas seulement locale et qu'elle pourrait se répéter à l'échelle de la province.

CARNAVAL
STE-MARGUERITE
"LE DYNAMIQUE"
Aujourd'hui
HOCKEY SUR LA
PATINOIRE
STE-MARGUERITE
8:30 — Soirée du Couronnement
de la Reine au PAVILLON Mgr
ST-ARNAUD.

Un orchestre de
grande réputation.
Billets en vente:
MARCHÉ ST-EDOUARD
1650, Du Moulin
TEL: 375-3166
3122, de Ramsay
RESTAURANT HENRI
TEL: 37555-3766
DIMANCHE
2:30 p.m. Mascara des enfants
sur la Patinoire Ste-Marguerite.
NOMBREUX PRIX
VIVE LE CARNAVAL

DE RETOUR
Dr Rosaire
ST-PIERRE
Cardiologue
1005, rue St-Prospier
TEL.: 378-1331
Consultation sur
rendez-vous.

Editorial de la semaine

Le droit de l'enfant à recevoir l'éducation est le premier de tous

En présentant à la Chambre hier un bill intitulé "Loi assurant le droit de l'enfant à l'éducation et instituant un nouveau régime de conventions dans le secteur scolaire", le gouvernement Johnson a vraiment soumis une mesure d'urgence. Le projet suspend jusqu'au 30 juin 1967, les droits de négociations et de grève des enseignants de la province dont les conventions collectives de travail se terminent avant cette date.

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, en livrant à la Chambre le contenu du bill, a déclaré que ce projet vise à mettre fin aux grèves des instituteurs dans un délai de 48 heures après sa sanction. Il a précisé que cette loi prolongerait jusqu'au 30 juin 1968 certaines conventions collectives et mettrait en place un mécanisme de négociations à l'échelle provinciale. Par ailleurs, a-t-il précisé, les principaux organismes représentant les syndicats d'enseignants et les commissions scolaires devront conseiller le gouvernement sur les questions qui feront l'objet d'une négociation à l'échelle provinciale.

M. Bertrand a aussi donné l'assurance qu'il n'y aurait aucune diminution au traitement des enseignants mais que, bien au contraire, ils verraient leurs salaires augmentés. De son côté, le premier ministre Johnson a déclaré que le projet ne prévoit ni l'arbitrage obligatoire ni la nomination d'un administrateur qui mettrait en somme en tutelle les commissions scolaires.

On pourrait se demander pourquoi le gouvernement a attendu jusqu'à ce moment pour mettre de l'avant ce projet de loi visant à mettre fin à la crise des enseignants. M. Johnson a répondu à cette objection en disant que son gouvernement voulait laisser exercer par les syndicats les droits prévus au code du travail et n'intervenir que de la façon la plus efficace.

Le geste posé hier était à prévoir, surtout depuis l'échec de la médiation, à plusieurs endroits, à Montréal, notamment, et à Trois-Rivières, où le médiateur a déclaré qu'il ne prévoyait aucune possibilité de règlement.

L'opinion publique s'alarmait de plus en plus. On peut affirmer, en toute certitude, que c'est le jour où les parents ont commencé à vraiment faire entendre leur voix que quelque chose a commencé à bouger. Les parents, on le sent à leur attitude, respectent, en général, la profession d'enseignant et ceux qui l'exercent, ils leur reconnaissent des droits certains. Mais l'attitude des parents, c'est d'abord que les enfants passent en premier lieu. Et les groupements de parents qui ont pris cette attitude ont vraiment adopté l'attitude qui s'imposait.

L'attitude que prend aujourd'hui le gou-

vernement se heurtera sans doute à bien des oppositions. Elle pourrait bien marquer une étape décisive de l'orientation du système public d'éducation du Québec. Sans doute les grandes centrales syndicales vont-elles plonger dans la lutte, en rappelant aux dirigeants du Québec que les enseignants ont conquis de haute lutte ce droit à la grève et que la Chambre le leur avait accordé à l'unanimité. Il faut se convaincre dès maintenant que les mouvements et les organismes de toute tendance vont participer à ce qui promet d'être un des plus grands débats publics de notre temps, débat qui va passionner l'opinion non seulement du Québec, mais de tout le pays.

Le comportement du gouvernement, en ces heures que nous traversons, nous rappelle ce qui s'est passé l'été dernier, au moment de la grève des hôpitaux. Le gouvernement a-t-il disposé alors d'une formule assez profitable pour qu'il vaille la peine d'en faire usage une fois de plus? En attendant que le conflit en soit rendu au dernier degré, ce qui semble bien être le cas, le gouvernement est-il justifié, par un geste d'autorité, d'imposer une solution? S'il y réussit, il y a bien des chances qu'il fasse d'une pierre deux coups: régler le litige, puis amorcer des transformations vraiment de conséquence dans les structures administratives. Certains iront jusqu'à dire que le gouvernement n'attendait que ce conflit pour appliquer des réformes qu'il n'osait pas appliquer avant ou autrement. Les enseignants vont-ils défier la loi? Les premières réactions en ont été d'indignation. A Montréal, on a même parlé de possibilité de désobéissance civile. Il faut évidemment s'attendre à des résistances d'une extrême violence. Les réactions vont se suivre les unes les autres. Il va y avoir des déclarations et des prises de positions, les unes en faveur des enseignants, les autres à la défense du gouvernement. Il faut surtout qu'il continue à y avoir des groupes de plus en plus nombreux, et notamment les parents en tant que parents, pour réclamer la priorité des droits de l'enfant à l'éducation.

Le fond du problème en fait, repose sur une conception socio-économique qui diffère de part et d'autre. La partie patronale affirme avoir atteint un sommet et prétend ne pas pouvoir faire davantage sans devoir surtaxer le gagne-petit. Pour les enseignants, si on leur impose un temps d'arrêt, ils doivent, malgré tout, envisager la situation avec dignité et avec confiance. S'ils sont en marche vers la conquête d'un vrai statut professionnel, ils doivent savoir aussi que c'est dans la persévérance de justes revendications que se réalisent les vraies victoires.

Roland HEROUX

Ça commence vraiment à faire mal

"Ça commence vraiment à faire mal". Tel est le commentaire que nous faisons hier en commentant le Carre des Forges, commentant la grève des chauffeurs de la Compagnie de Transport Saint-Maurice qui entre maintenant dans sa troisième semaine.

Une enquête rapide nous a permis de constater que cette malheureuse grève du transport en commun a apporté un ralentissement de 25 pour cent dans le chiffre d'affaires de nos commerçants. Ce pourcentage, dans certains cas, serait largement dépassé.

Il n'y a probablement pas lieu de parler de panique, mais nous sentons sûrement une grande nervosité tant chez les usagers du transport en commun que chez les commerçants. Si cet arrêt de travail devait se poursuivre encore quelques semaines nous assisterions sûrement à des mises à pied temporaires.

Le commerce de détail constitue chez nous de loin la plus importante industrie.

La situation, pour l'instant, semble sans issue. Le secrétaire-trésorier de la Compagnie de Transport Saint-Maurice, M. Roger Carrier a déclaré, plus tôt cette semaine que la dernière offre de sa compagnie, soit \$0.38 cents de l'heure réparties sur une période de 30 mois était finale et sans appel. Par ailleurs, les grévistes qui demandaient une augmentation de \$1.00 de l'heure répartie sur une période de 24 mois, ont accepté de réduire leur demande à \$0.75.

Une chose est certaine, c'est que cette grève doit prendre fin le plus rapidement possible de-

vant les conséquences néfastes qu'elle entraîne. Le transport en commun est un service essentiel. Ce principe étant admis, l'intervention des autorités gouvernementales aussi bien au niveau municipal que provincial s'avère absolument nécessaire puisque le bien commun est en jeu.

Le point de vue patronal, tout en nous paraissant très rigide, s'explique. M. Roger Carrier, chiffres en main, a prouvé que sa compagnie avait encaissé un déficit de \$11.000 en 1966. On ne peut sûrement pas demander à un individu, à l'entreprise privée, d'opérer à perte.

Dans les circonstances, nous ne voyons qu'une issue possible et c'est la municipalisation du service du transport en commun pas nos trois villes-soeurs. Il s'agirait de créer une régie du transport au niveau métropolitain. D'ailleurs, c'est ce qui existe à peu près partout. De plus en plus, les compagnies privées de transport se retirent ou se voient contraintes de céder leur franchise à des entreprises d'Etat. Si vraiment ce genre d'entreprises n'est plus rentable pour l'entreprise privée, cela n'en change rien la nécessité et à ce moment là, il appartient à l'Etat de jouer son rôle. Par Etat, nous entendons ici nos gouvernements municipaux.

L'entêtement justifié ou non de la Compagnie de Transport Saint-Maurice ne peut continuer à paralyser l'économie de toute une région. Quelqu'un doit prendre ses responsabilités. La patience a tout de même des limites!

Sylvio ST-AMANT

Trois ans. - Atteindra-t-on l'objectif?

La loi sur les chemins de fer est un facteur capital de notre vie économique. On conçoit facilement l'importance de la repenser, de la remanier et de la réadapter aux besoins de l'heure. Et Dieu sait si ceux-ci sont changeants. De cette loi dépendent la construction, l'entretien et l'exploitation des chemins de fer, qui relèvent des pouvoirs législatifs du Parlement, les tarifs marchandises et les tarifs voyageurs, l'abandon des services, des embranchements, etc.

La refonte de la Loi sur les chemins de fer était sur le métier depuis trois ans. On a finalement arrêté un texte définitif qui a été approuvé par les Communes et le Sénat. Il vient de recevoir la sanction royale.

C'est une loi fort complexe et qui comprend toute une politique nationale de transport. Nous en avons un grand besoin car depuis quelques années nous vivions dans le marasme, sous la menace constante de grèves dont les conséquences les plus inquiétantes étaient tôt enravées par l'intervention des Communes. Le contribuable soldait la note des concessions aux compagnies et aux syndicats.

Dans ses lignes maitresses, la loi remaniée des chemins de fer prévoit un mécanisme qui permettrait, en huit ans, d'éliminer le besoin

de subventions aux chemins de fer. Les deux réseaux ferroviaires pourraient procéder graduellement à un ajustement de leurs tarifs-marchandises et tarifs-passagers dans le cadre déterminé par les Communes et le Sénat. Peut-être pourrions-nous souligner le droit accordé aux chemins de fer de renoncer à l'exploitation des embranchements non économiques et de supprimer les services de passagers non rentables.

La loi remaniée des chemins de fer n'a point ignoré l'intérêt public. Aussi y trouve-t-on des clauses protégeant usagers et clients contre les surcharges injustifiables soit dans le transport du fret ou des passagers. L'intérêt public ne perd rien de ses droits.

L'Ouest a fait bloc pour défendre son point de vue. Il s'en tire fort bien. Les chemins de fer aussi. Ils n'auront plus à l'avenir à couvrir le déficit des voies et services non rentables. L'intervention des Communes deviendra moins urgente dans tout conflit entre syndicats et chemins de fer.

Trois ans sur le métier. Cela peut sembler long. Si l'expérience est heureuse, on devra reconnaître que ce temps n'a pas été un gaspillage.

Hector HEROUX

le son de cloche DE NOS LECTEURS

Où est le gérant?

M. le rédacteur,

Depuis le début de la saison de hockey en notre ville, plusieurs personnes se sont plaintes du manque d'organisation au colisée de Trois-Rivières.

Pendant les premiers mois, soit septembre et octobre, l'absence d'un gérant à cet endroit motivait certaines choses, mais depuis sa nomination que s'est-il passé? Les heures des exercices ou des joutes sont passées d'une main à l'autre sans motif. Une équipe s'organise une semaine à l'avance, pour tenir un exercice dans l'enceinte du colisée et en arrivant à la patinoire, on lui annonce tout bonnement que l'heure de l'exercice est retardée au lendemain, qu'elle est écourtée ou qu'elle est tout simplement annulée parce que la réservation en question ne fut pas enregistrée et qu'une autre équipe a réservé la patinoire entre-temps. Après maintes discussions avec le préposé à la glace, il faut bien se retirer et essayer de retracer le gérant ce qui n'est pas facile.

Il m'a fallu personnellement me rendre au colisée trois fois dans une même journée pour me faire dire que le gérant ne serait là que le lendemain. Le lendemain j'ai appelé à son bureau et je n'ai reçu aucune réponse. J'ai réussi à le rejoindre la semaine suivante pendant un exercice de mon équipe qui fut une fois raccourcie à cause d'une mesentente. Notre réservation n'était tout simplement pas inscrite dans les registres.

Gérer une organisation est une bonne chose mais bien la gérer en est une autre. Il suffirait tout simplement d'une bonne entente entre le gérant et ses assistants pour que les équipes qui paieraient la location de la patinoire aient au moins le strict minimum de ce qu'elles désirent, i.e., les heures d'exercices ou de joutes qu'elles ont préalablement réservées.

Je souhaite que cet écrit soit lu par des personnes pouvant agir et que la situation se régularise ce qui ferait le bonheur de tous; surtout celui des organisateurs des équipes de hockey.

Bien à vous,
B. Toussaint, T.D.,
Instructeur d'une équipe de hockey. Cap.

Les hommes sont des chameaux-serpents

Trois-Rivières-Ouest 8-2-67
Monsieur le Rédacteur,

Je viens faire entendre un autre son de cloche au sujet de cette grève...

Pour ma part je blâme un peu les professeurs, mais j'en ai surtout pitié comme s'ils étaient des vagabonds... ou encore mieux des pions sur un jeu d'échecs.

Je ne peux comprendre, qu'en ces temps où on ne cesse de répéter qu'il faut laisser épanouir la personnalité de chacun, que nos éducateurs écrasent cette même personnalité (en l'occurrence la liberté individuelle) pour suivre les "caprices" (assez malsains d'ailleurs), de certains petits "dictateurs" à la "gomme".

Croyez-vous que tous les professeurs sont d'accord pour la grève? Non, mais ils sont bien obligés de suivre... sinon ils vont se faire "taper dessus"...

Et l'appellent-ils de la solidarité... et vous?

Et le gouvernement donc... Pour commencer, si les instituteurs ont un salaire raisonnable, pourquoi feraient-ils quelque chose?

Si quelques-uns seulement ne sont pas assez élevés, pourquoi les augmenterait-il tous? S'il y a vraiment besoin et qu'il ne fait rien d'autre, sans doute, qu'il est pris "lui aussi" par ceux qui poussent aux grèves". Il faut qu'elle dure la grève, alors... Pour que quelqu'un soit payé il faut que d'autres ne travaillent pas... C'est logique (pour ceux-là) Mon père répétait souvent que les hommes sont des "chameaux-serpents". Ceux-là ont trop de venin, ils ne sont que serpents. Ne les cherchez pas; ils sont partout et nulle part. Partout où ils ne devraient pas être et nulle part quand on les cherche.

Je ne suis pas trop révolté, ni apeuré, mais plutôt un peu désorienté, dans un monde où chacun veut sa liberté sans regarder les moyens à prendre. Aujourd'hui, pour être libre on se jette les yeux fermés, dans les filets de ceux qui promettent tout, mais qui "oublient" de dire qu'en échange ils prennent; le pain, la bourse... et la vie... c'est bien peu... à la fin.

Ray-V. PAN



Analyse du rapport Primeau

L'administration libérale n'a pas plus engagé la province que ne l'avait fait l'Union Nationale

par Jacques RIOUX

QUEBEC — Le député de Mercier, M. Robert Bourassa, également économiste, a mis hier, en Chambre, le doigt sur la faiblesse du parti libéral en matière d'analyse du rapport Primeau démontrant hors de tout doute que le 16 juin, le parti libéral laissait le pouvoir avec des engagements financiers proportionnellement moindres, si on les compare aux revenus, que ceux qui existaient lorsque l'Union Nationale a laissé le pouvoir en 1960.

Lorsque M. Paul Dozois, ministre des Finances, a tenté d'exposer les grandes lignes du rapport Primeau sur le financement du Québec jusqu'au 16 juin 1966, il a parlé d'une augmentation du passif d'environ 1 milliard mais il a oublié, comme le mentionnait M. Bourassa, de dire que l'actif avait augmenté de \$1,600,000,000.

Ainsi, l'on constate dans le rapport Primeau que les engagements de la province, qui apparaissent normalement aux états financiers, étaient au 31 mars 1960 de 132 millions par rapport à des revenus de 598 millions, soit une proportion de 22 pour cent. Alors que le 16 juin, les engagements qui apparaissent aux états financiers étaient de 353 millions par rapport à des revenus prévus de 1,850 millions, soit 19 pour cent.

Comme le faisait remarquer le député de Mercier, on constate alors, en tenant compte de l'accroissement des revenus qui est quand même le principal critère de la capacité de payer, que l'administration libérale n'a pas plus engagé la province que ne l'avait fait l'ancienne administration. Bien au contraire. La proportion est moindre et si l'on compare le 31 mars 1966, au lieu du 16 juin, avec le 31 mars 1960, la proportion est identique, soit environ 22 pour cent.

Il apparaît donc évident que l'on a fait beaucoup de bruit pour rien avec le rapport Primeau. Comme le dit M. Bourassa, on a voulu faire de la petite politique avec les finances du Québec.

Il en ressort donc que le gouvernement du Québec subit aujourd'hui les reproches auxquels il devait s'attendre et ainsi tenter de faire oublier cette malencontreuse histoire à Toronto et à New York.

M. Robert Bourassa a été sévère pour le premier ministre. Il a déclaré que "si la publication du rapport Primeau tourne en ridicule les affirmations du premier ministre faites au cours du printemps dernier, le rapport aura au moins l'avantage de démontrer à toute la communauté financière que la situation de la province est fondamentalement saine et qu'elle peut investir au Québec en toute sécurité. Selon le député de Mercier, c'est là, le seul aspect positif du rapport Primeau.

M. Bourassa a blâmé le gouvernement actuel, dans les circonstances, d'avoir exigé cette enquête de la commission Primeau. Ce blâme ne semble pas justifié et surprend d'autant plus qu'il vient du député libéral de Mercier, puisqu'il est concluant et à la fois permet de démontrer que les finances du Québec étaient saines au 16 juin 1966.

Mis au courant du discours de M. Bourassa, en Chambre, le premier ministre est intervenu pour dire, et je cite: "C'est croche ce qu'il (M. Bourassa) vient de dire."

Sur l'insistance du chef de l'Opposition, le premier ministre a retiré ses paroles. Toutefois, cela laissait une curieuse opinion aux spectateurs des choses de la Chambre. M. Bourassa s'en était pourtant tenu à une stricte analyse du rapport Primeau et aux chiffres qu'il contient. Il s'agit de lire le journal des débats pour s'en rendre compte.

Il ne se trouvera aucun critique financier pour trouver dans les propos de M. Robert Bourassa des interprétations qui ne concordent pas avec les données du rapport Primeau.

Dans son exposé, M. Bourassa reconnaît que le rapport Primeau révèle une augmentation importante de la dette de la province, qui passe, de 305 millions au 31 mars 1960 à 1,349 millions au 16 juin 1966. Toutefois, le député de Mercier soulève le fait que si on considère que la dette de la province a augmenté, il en est ainsi des revenus.

Les revenus, selon le rapport Primeau, sont passés de quelque 598 millions au 31 mars 1960 à quelque 1,600 millions au 31 mars 1966. Mais si on considère le service de la

dette comme tel qui nous permet de mesurer l'impact réel de l'accroissement de notre dette dans le cadre des ressources globales, on voit qu'il était de quelque 22 millions en 1960, alors qu'il était de 59 millions au 31 mars 1966.

L'économiste Bourassa en arrive à la conclusion que le comité sur les Institutions Financières, à la lumière de toutes les données, devrait être en mesure de prévoir l'impact réel d'une telle mesure, à savoir que le gouvernement était en mesure de financer les investissements publics indispensables à un progrès économique minimum. Ainsi, explique M. Bourassa, certains titres québécois pourraient perdre de leur valeur et, s'il y a un besoin de liquide, il en résulterait des problèmes financiers additionnels, tout dépendrait évidemment du niveau de la proportion exigée.

Ces questions hypothétiques mises à part, il demeure que le rapport Primeau démontre clairement que la situation financière du Québec, au 16 juin 1966, était saine et pouvait se comparer avantageusement avec l'état financier des neuf autres provinces.

Le groupe St-Thomas réclame une université à Chicoutimi

CHICOUTIMI (PC) — Un groupe d'hommes d'affaires, de professionnels et de religieux du Saguenay-Lac St-Jean présentera un bill privé à la législature provinciale, pour créer une université dans la région.

Soulignant que le pourcentage d'étudiants saguenéens de 20 à 23 ans, fréquentant les universités n'est que de 4,6 pour cent, le groupe qui appelle le groupe St-Thomas entend utiliser cet argument pour réclamer de la législature la création d'une université à Chicoutimi.

Un mémoire, accompagnant le projet de loi, soulève également des arguments tels l'éloignement de la région, le chômage élevé, la faiblesse de l'économie régionale, la saturation de taxe et l'obligation pour les parents de débours des montants excessifs pour accorder des études universitaires à leurs enfants.

Le groupe affirme que le projet de loi sera parrainé par le député de Chicoutimi à l'Assemblée législative, le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.

"Du fait de l'éloignement des grands centres, du coût prohibitif de l'instruction pour les jeunes, l'accès toujours de plus

en plus difficile à certaines facultés universitaires existantes, la population du Saguenay, pourtant au tiers scolarisé, n'a que 4,6 pour cent de son groupe d'âge de 20 à 23 à l'université, contrairement aux autres régions de la province où ce taux est de 8,5 pour cent," dit le mémoire qui accompagne le projet de loi dont les modalités n'ont pas encore été rendues publiques.

Chômeurs instruits
Par ailleurs, le groupe s'oppose fortement à la formule de "Community college".

"La formule de Community college, qui implique le développement de facultés à l'intérieur ou autour des collèges régionaux, est tout à fait inacceptable pour notre région, dû aux inconvénients qu'elle implique, comme, par exemple, la dispersion de l'autorité et l'impossibilité de planification."

"La création prochaine d'un ou de plusieurs instituts groupant quelque 8.000 élèves, nous oblige à conclure que si rien ne se fait au niveau universitaire dans notre secteur, au moins 1.500 diplômés d'instituts augmenteront le nombre des chômeurs instruits.

le nouvelliste
Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC.
FONDE LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE 378-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France Presse, Service de Photo fac-similé France-Canada, Presse Associée.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéro 1 et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ARONNEMENT PAR POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au cœur du Québec OU IL N'Y A PAS de livraison par camions	12.00	7.00	4.00	1.50
Au cœur du Québec OU IL Y A livraison par camions	23.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et États-Unis	25.00	14.00	8.00	3.50
Autres Pays	30.00	16.00	9.00	4.50



OLEG CASSINI parle aux élégantes

Jeunes mariées, apprenez à économiser

Si vous vous trouvez dans cet état euphorique et quand même énervant de suspens entre les fiançailles et le mariage, vous avez beaucoup de choses auxquelles il faut penser. Vous êtes certaine que ce sera la chose la plus importante de votre vie. Vous êtes également certaine que vous devez vous montrer ravissante. Donc, que porterez-vous quand les premières mesures de la marche de Mendelssohn résonneront dans l'église?

Comme vous êtes probablement en train de l'apprendre, des fleurs d'orange dans votre proche avenir peuvent causer bien du trac chez vous et peut-être même la banqueroute pour finir. Et, naturellement, la robe de noce est une des décisions cruciales que la future mariée devra prendre durant ces mois éprouvants qui précèdent le gala du grand jour. Il est difficile pour la novice dans ces choses de savoir où commencer.

Commencez avec des considérations pratiques. Il y a des chances que vous ne portiez cette robe qu'une seule fois, et c'est ce que vous pouvez dire de plus important pour une robe de mariée. Cela veut dire que vous ne voulez pas dépenser une fortune, tout spécialement si vous n'avez pas de fortune. D'autre part, votre penchant sentimental vous porte à penser à briser toutes les règles de la sobriété en faveur de cette dépense pour une seule fois dans votre vie en vous suggérant diverses solutions.

Par exemple, vous pouvez toujours teindre cette robe plus tard, vous dites-vous, pour la porter à des coquets. Oui, vous pouvez la teindre, mais la plupart



Les tricotés variés suivront le soleil l'hiver, dans le sud, au printemps, partout.

Ju temps, elle ressort de la teinture beaucoup moins belle que la ravissante robe que vous espérez. Et elle peut refouler.

D'accord, dit votre personnalité romantique, oubliez cela. Mais si vous achetez une robe coûteuse et resplendissante, vous pouvez la traiter pour la conserver pour le mariage de votre fille, plus tard. Oui, vous pouvez jeter beaucoup de bon argent et la robe peut dormir dans quelque grenier, soit en attendant une fille, soit en attendant que la fille consente à la porter. Et même celles qui le font sont souvent très peu enthousiastes. C'est devenu un peu dingue d'embourser une robe de mariée. Après tout, votre fille peut désirer suivre la mode à son tour...

Alors, quand vous avez étudié le problème numéro un et le problème numéro deux avec votre tendance romantique, vous pouvez donner une chance à votre raison. Par exemple, il est cela de très certain que ce n'est pas difficile de trouver une mariée pas belle, si mielleux que cela puisse paraître. Beaucoup moins de gens que vous le croyez vont examiner votre robe et le blanc est singulièrement flatteur pour tout le monde.

Et ce n'est pas tout. Les choses sont avantageuses pour la mariée qui n'a pas une robe surchargée, parce que la clef des modes à succès, aujourd'hui, est la sobriété simplifiée. Et cela est vrai également pour les robes de mariée, en dépit de ce qu'en pensent quelques irréductibles alors qu'elles se battent avec des boutons et qu'elles se prennent les pieds dans leur traine.

C'est un fait que les robes simples sont moins coûteuses à confectionner. Et voilà le détail qui vous sauvera. Une robe princesse très simple, en classique poul-de-soie pourra se vendre à prix raisonnable. Ou une petite tente d'organdi. Ou une longue colonne de soie, de ligne empire. Cela prend moins de travail pour les confectionner et cela coûte moins cher à acheter. Elles sont la solution parfaite pour la jeune fille qui hésite entre la grande robe de gala et la petite mini-robe en vinyl blanc.

Je serais le dernier à suggérer que vous délaissiez la beauté et l'élégance pour une question d'argent, particulièrement lors d'une occasion aussi importante. Mais les modes d'aujourd'hui parlent contre cette dépense. C'est vraiment difficile de dépenser autant que votre mère a dépensé. Bien sûr, si votre conscience vous tracasse, vous pouvez toujours faire faire la robe par une couturière.

Au miroir de la mode

Les tricotés variés suivront le soleil et sont un succès sur la scène des villégiatures. De cela vous pouvez conclure logiquement — et sans doute correctement — qu'ils seront populaires dans les lignes régulières du printemps et de l'été. Et il est bien qu'il en soit ainsi. Ils ne sont plus aussi collants qu'auparavant (sauf si vous le désirez ainsi); ils sont censés être lavables; ils sont simples ou de fantaisie; ils sont de couleur claire ou foncée, coûteux ou modestes; ils sont tout ce que vous désirez qu'ils soient, et c'est beaucoup dire, n'est-ce pas?

Imprimés ou brodés de couleur contrastantes, les tricotés brillent sous les climats ensoleillés. Sombre et décolletés, ils se pavent durant les soirées tièdes avec une élégance qui ennoblit les plus humbles tricotés de coton jusqu'à un crescendo en tricotés de soie et en mélanges soyeux.

La mode à l'enseigne du centenaire

par THERÈSE BERNIER

MONTREAL (PC) — La présentation en l'avant-première du prêt-à-porter canadien a pris cette année un aspect d'envergure à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Dans le décor d'une salle de café concert de luxe d'un vaste hôtel nouvellement inauguré à Montreal, les défilés de mode sur scène, avec musique appropriée aux différentes créations vestimentaires, donnaient hier l'effet d'un véritable spectacle.

Les modèles de la collection nationale sont réalisés dans les principaux ateliers de mode du Canada, et portent l'étiquette syndicale de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames. Cette année une nouvelle étiquette bilingue est imprimée en deux couleurs, noir et bleu sur tissu blanc.

La collection 1967 offre des créations exclusivement canadiennes donnant une image de la mode pour les quatre saisons.

Des journalistes de toutes les régions du Canada et de nombreux représentants de l'industrie de la confection vestimentaire avaient été invités pour cette présentation qui a débuté sur un tablier en rouge et blanc, couleurs du drapeau canadien.

Manteaux et costumes illustrent les styles les plus en vogue, silhouette d'allure militaire, ligne triangulaire avec ampèleur depuis les épaules et détails couture caractérisant les modèles.

Arc-en-ciel

Sous le signe de l'arc-en-ciel, la série des imperméables comportait entre autres un costume-pantalon, la redingote en gabardine de coton s'inspirant du film "Dr Jivago", et une élégante tenue en velours hydrofuge de nuance geranium.

Les quadrilles écossais sont actuellement très populaires, et l'industrie canadienne a lancé sur le marché des tartans pour chacune des provinces. On montrait hier le tartan "quebec" servant à la confection d'une robe d'intérieur, et dont le tissu a carreau était rebrodé dans un motif fleur-de-lys.

Un ensemble trois-pièces était réalisé avec le tartan "feuille d'érable" et un autre modèle de costume-pantalon, utilisait le tartan "Ontario".

Pour le printemps la robe-manteau est en vedette, mariant le confort à l'élégance. Le style "petite fille" pour l'ensemble robe et veste se retrouve pour toute une collection de robes "jeunesse".

Les chapeaux de petite dimension, souvent de genre turban sont assortis aux robes, et les souliers plats ou à talons bas font ressortir cette silhouette juvénile.

Les gros cubes de couleurs brillantes comme décor de scène, montraient la gamme des jeunes, vert, rose, rouge, et l'orange nuance dernier cri, qui se retrouvent dans un grand nombre de vêtements.

Les fabricants canadiens emploient le style de la robe-culotte dans différentes versions, et l'ourlet de la jupe peut varier comme hauteur selon les modèles.

Quatre saisons

Les Canadiennes qui s'adonnent aux sports d'été auront à leur disposition des costumes convenant à ces activités en plein air, en plus de tout un assortiment de vêtements de plage dont le short Bermuda, style — mode '67.

Les maillots de bain forment ensemble avec des manteaux courts, capes ou vestes.

Un joli mannequin montrait la formule pratique de se rendre à la plage, emportant un sac fourre-tout contenant un minuscule bikini à rayure, et un fichu auquel se fixent des nattes (Voir: La mode page 21)



Mademoiselle Louise de Charette, fille du docteur et madame Benoit de Charette de Trois-Rivières et monsieur Claude Houde fils de monsieur et madame



Robert Houde de St-Antoine de Tilly dont le mariage sera célébré dans l'intimité, le vingt-cinq février, en l'église St-Sacrement.



M. et Mme JEAN-CLAUDE GENDRON (Louise Marleau) dont le mariage fut célébré en l'église Ste-Marie-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine, le samedi 24 décembre 1966.

Sortir

le courrier de Mamie

DEMANDE: J'ai quinze ans et je sors avec un garçon depuis quelques mois. Ma mère, parfois on dirait que ça ne lui fait rien, d'autres fois elle ne veut plus. Moi, je ne demande pourquoi nos parents ne peuvent pas que nous sortions avec les garçons. Ils ne peuvent pas nous empêcher car nous sortirions en cachette. Je crois connaître la raison de ma mère: mon père prend beaucoup de boisson. On ne peut lui parler de rien, il ne veut rien comprendre, on ne peut rien lui demander.

C'est pour cela que je ne peux pas amener ce garçon chez moi. Si ce n'était de mon père ma mère accepterait cela. Mais, si cela dépend de lui, je ne pourrais jamais sortir avec les garçons. Je serai rendue à seize, dix-sept ans, ma mère ne voudra pas plus que je sorte avec les garçons, seulement à cause de mon père. Et moi, ça ne m'intéresse pas de sortir avec les garçons en cachette. Je suis une fille bien simple. Je suis comme les autres. Répondez-moi le plus vite possible, ça presse.

JACKIE

Reponse: — J'ai beaucoup de sympathie pour votre mère qui est obligée d'élever ses enfants sans l'aide de son mari. Et je la plains parce que son mari aime beaucoup l'alcool. Je comprends que son humeur varie et que, certains jours, elle accorde des permissions qu'elle refuse un autre jour. Mais je suis persuadée que l'alcoolisme de votre père n'est pas la seule raison pour laquelle elle n'aime pas à vous voir sortir avec des garçons. Vous êtes bien jeune, vous n'avez pas encore beaucoup de maturité, et votre mère sait que la fréquentation des garçons offre certains dangers. Je suis sûre que, lorsque vous aurez un an ou deux de plus, elle se montrera moins sévère.

Moi non plus, je n'approuve pas les jeunes filles qui sortent en cachette avec les garçons. La jeune fille s'expose davantage et les garçons sont plus portés à abuser d'elle.

— O —

Reponse à Nadine: — Le cours d'éducation physique se donne à l'École d'hygiène de l'Université de Montreal et il faut un diplôme de douzième année pour s'y inscrire. Ecrivez directement à l'Université, en vous adressant au secrétaire de l'École d'hygiène, Université de Montreal, 2900 boulevard du Mont Royal, pour savoir combien vous coûtera la scolarité. Et vous serez obligée de prendre pension en ville. C'est une très belle carrière pour une jeune fille sportive qui a une bonne santé. Les études sont intéressantes et il y a beaucoup de demandes pour ces professeurs. Et les salaires sont bons.

— O —

Demande: — Voulez-vous transmettre à celle qui l'a demandé, le renseignement suivant: les cours de radiologie se donnent au Centre des Etudes Universitaires de Trois-Rivières, un excellent.

Reponse à Celui qui veut savoir: — Il est normal pour un jeune homme de s'intéresser aux jeunes filles. Mais celle avec qui vous sortez ne vous plaît pas tellement et vous l'avez laissée tomber. Vous vous plaisez davantage avec les autres garçons, vos copains. Cela se voit fréquemment. La plupart des garçons sont plus à l'aise entre hommes qu'en compagnie des jeunes filles. Mais n'allez pas croire que parce que vous préférez la compagnie de vos copains vous avez des tendances homosexuelles. Otez-vous cela de la tête car vous pouvez ainsi vous faire beaucoup de tort. Mais tâchez de vous habituer à la compagnie des jeunes filles. Si votre dégoût des filles persiste, (Voir: Mamie page 21)

Reponse: — Je vous remercie, Madame, du renseignement. J'espère que l'intéressée lira ces lignes.

Reponse à Trente-deux printemps: — Si ce garçon hadine au téléphone, tout en ne vous connaissant pas, vous pouvez prolonger un peu la conversation et amener adroitement l'idée que cela ne vous déplairait pas de le connaître. Mais, auparavant, assurez-vous que ce n'est pas un homme marié. Il est difficile de juger les gens à leur voix et à leur amabilité au téléphone.

MAL DE DENTS: Pourquoi souffrir l'après-midi? En quelques minutes obtenez un soulagement qui dure avec ORAJEL. Une formule spéciale effectuée sur travail immédiatement pour soulager le mal de dent. Dans toutes les pharmacies.

ora-jel

Dr Bernard Poliquin, o. d.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
LENTILLES CORNEENNES
TELEPHONE: 375-8333 190, rue Bonaventure Trois-Rivières

ESTHETICIENNE
Diplômée à votre service
manicure, épilation à la cire chaude, des jambes, des bras et de la face, soins de la peau, traitement de la figure, soins, maquillage, manucure. Vente de produits.

SALON Jean Marc
MAITRE COIFFEUR
VIGILANT
Prix spéciaux pour Etudiantes 1178, rue Marie Trois-Rivières 374-8777

MESDAMES
pour un
• Traitement facial
• Masque
• Traitement de l'acné
• Manucure
• Manucure
Pourquoi ne pas utiliser les services d'une esthéticienne, visage professionnelle, diplômée de l'Institut Coth Sere.

AUSSE, vente des produits
EDITH SERE
FERNAND AUBRY
ANNA PEGOVA

SALON YVETTE Enr.
316, Boul. LORANGER
374-4236
Cap-de-la-Madeleine

Madame... Mademoiselle...
aimeriez-vous représenter
Monique Lepage?

MONIQUE LEPAGE vous offre l'occasion de la représenter en vendant la ligne complète et exclusive des "COSMETIQUES MONIQUE LEPAGE". Commission très élevée.

Pour tout renseignement, postez ce coupon.

Les cosmétiques MONIQUE LEPAGE
3555 Boul. Métropolitain est, suite 801, Montréal 88

NOM _____
ADRESSE _____

LIMONADE
ASEPTA
PREFEREE
DES ENFANTS
Apprécie au goût
UN BORGATIE EFFICACE

Un comité consultatif groupant les associations est formé

SHAWINIGAN (J.E.) — Dans le but de faire front commun dans toutes leurs revendications et demandes, les associations de Shawinigan ont désigné un représentant sur le Comité Consultatif du Grand Shawinigan qui a été formé récemment.

Ce comité consultatif aura plus de poids pour demander ses meilleures routes, soit des expertises, etc.

Lors d'une récente réunion, un comité provisoire a été formé en attendant la constitution en forme et due forme d'un bureau de direction permanent. Le Dr P.-E. Nollet a été nommé président, M. Eiphège Painchaud, vice-président et M. Adrien Secours, secrétaire.

Le club Richelieu, le Club P.I.C., le club Optimiste, le Conseil des Syndicats Nationaux, la Chambre de Commerce Se-

nior, la Chambre de Commerce Junior, l'Association professionnelle des Industriels, les Hommes d'Affaires de la Haute-Ville, l'Union Commerciale Mauricienne, etc., ont tous un représentant sur ce Comité Consultatif. Toutefois, la CNS agit à titre d'observateur dans le moment.

Cette initiative de la Chambre de Commerce Senior a pour but d'unir les bonnes volontés et de présenter un front commun pour résoudre des problèmes ou pour des projets de l'avant.

Le premier geste de ce comité Consultatif a été demandé au gouvernement d'envoyer un expert à Shawinigan pour qu'ils trouvent les raisons qui font que les industries ne viennent plus s'établir dans la ville de l'électricité.



UNE VUE D'ENSEMBLE de la foule des enseignants et enseignants de huit commissions scolaires locales de la Mauricie réunie hier après-midi à la salle du théâtre National à Grand'Mère. Ils entraient, hier, dans leur première journée de grève.

(Photo Charles Marcotte)

Les enseignants blâment le gouvernement

par André BELLEMARE

GRAND'MÈRE — "Ce ne sont pas les grèves qui sont immorales mais le fait de les laisser pourrir. Comment se fait-il que le gouvernement provincial ait laissé pourrir pendant un mois la grève des enseignants de St-Hyacinthe et, ce, sur le dos des enfants, des parents et des professeurs? En énonçant ses directives du 14 octobre, le gouvernement savait-il que les négociations bloquaient un peu partout à travers la province et que l'on s'acheminait vers une escalade de grèves? Si non, il n'est pas responsable de ses actes ou il manquaît à ce moment-là d'informations, ce qui est aussi grave".

Cette violente diatribe contre le gouvernement de M. Daniel Johnson était lancée par le président de l'Association Professionnelle des Enseignants de la Mauricie, M. Robert Davidson, devant une salle remplie à pleine capacité de professeurs en grève des huit commissions scolaires de la Mauricie réunis au théâtre National de Grand'Mère hier après-midi. Arborant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire toutes sortes de sobriquets à l'endroit des commissaires et du gouvernement, des profes-

seurs venus des huit centres frappés par l'arrêt de travail depuis hier matin, ont écouté les propos de leur chef syndical.

Celui-ci a poursuivi en affirmant que le gouvernement a voulu organiser un système conduisant vers un cul-de-sac dans le but de justifier une législation de nature à "casser les professeurs". M. Davidson a violemment pris à partie la politique du gouvernement actuel en matière d'éducation en disant qu'il voulait effectuer un retour au duplisme.

Le bill du droit de l'enfant...

Commentant la décision du ministre de l'Éducation de faire adopter par l'Assemblée législative une loi assurant le droit de l'enfant à l'éducation et instituant un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire, dont la première lecture a eu lieu hier matin en Chambre, M. Davidson a déclaré que le ministre aurait pu déposer certains articles du projet de loi avant aujourd'hui. Le président de l'APEM a précisé les six grandes lignes du bill présentée par l'hon. Bertrand:

- aucune baisse de traitement des professeurs;
- mettre fin, dans un délai de 48 heures après la sanction du bill, aux grèves en cours;
- prolonger jusqu'au 30 juin 1968 la durée de certaines conventions collectives;
- mettre sur pied un organisme provincial de négociations;

Gilles Tardif avoue sa culpabilité à une première accusation de vol

GRAND'MÈRE (M.S.P.) — Le petit dur québécois Gilles Tardif a admis sa culpabilité à une première accusation de vol, au palais de justice de Grand'Mère, hier après-midi.

L'émule d'André Daoust a effectivement avoué au juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, s'être emparé d'une somme d'argent et d'autres articles estimés globalement à \$185, dans la nuit du 25 au 26 janvier, à Saint-Tite.

Le procureur de la Couronne dans cette cause, Me Raymond Boulet, a présenté une requête au Tribunal à l'effet de reporter la sentence de Tardif au 24 février. Indiquant au prime abord que Tardif est "un type qui a une feuille de route passablement chargée", Me Boulet a dit que plusieurs autres plaintes seront portées contre

le prévenu dans les jours qui viennent.

Le jeune bandit de 22 ans est soupçonné par divers corps policiers d'une série de méfaits qui lui auraient rapporté une soixantaine de mille dollars.

Les autorités policières de la ville de Québec croient notamment que Tardif est l'individu qui a fait main basse sur un lot de bijoux évalués globalement à \$60.000 dans un établissement commercial de la vieille capitale, au cours du mois de décembre 1966.

Les représentants de la loi montréalais ont également une demi-douzaine d'affaires à reprocher au jeune homme. Les limiers de la Mauricie s'intéressent fortement en outre au

prévenu en rapport avec divers méfaits.

Tardif, originaire de la région de Québec, et que ses activités auraient mené aux quatre coins de la province, devra répondre de tous les actes qu'on lui impute, au palais de justice de Grand'Mère.

C'est d'ailleurs près de cette ville que les limiers provinciaux du poste de Shawinigan ont pu rayer son nom de la liste des dix criminels les plus recherchés au pays, en l'appréhendant dans un taxi de Grand'Mère, il y a une semaine. C'était la première fois qu'on le voyait depuis son évadement de la prison de Québec, en août 1966.

M. Boulanger loue le travail des brigadiers scolaires

"On vous admire parce que vous faites quelque chose que les citoyens reconnaissent; vous êtes les protecteurs de la génération de demain". Le président du conseil de sécurité de Shawinigan-Sud tenait ces propos devant les membres de la brigade scolaire de cette municipalité. M. Philippe Boulanger, qui est également conseiller municipal, loua les brigadiers pour la cordialité dont ils font preuve dans l'exercice de leur fonction à l'endroit des jeunes écoliers et écolières appelés à passer à travers la circulation entre les heures de classe.

Au nom du conseil de ville, M. Boulanger a félicité les brigadiers pour le travail de sécurité qu'ils effectuent auprès

des jeunes. Le maire suppléant a dit que les enfants sont éduqués par le sens humanitaire, la compréhension, le bon exemple et la protection qu'ils reçoivent des huit membres de la brigade. Le président du conseil de sécurité a assuré ces derniers de la collaboration la plus entière du corps policier de la ville.

S'adressant à l'agent Wilfrid Thiffault, à qui incombe la responsabilité de coordonner le travail des brigadiers scolaires, M. Boulanger lui a également présenté ses félicitations pour le dévouement et l'abnégation dont il fait montre à l'endroit de la jeunesse de Shawinigan-Sud. C'est grâce à la bonne organisation de l'agent Thiffault, de souligner M. Boulanger, si la ville de Shawinigan-Sud ne connaît pas des tragédies routières dans lesquelles sont impliqués des piétons-écoliers. Cette vigilance constante contribue à donner un bon renom à Shawinigan-Sud.

"Vous protégez peut-être un enfant qui est appelé à diriger un secteur quelconque de la société de demain et c'est là qu'entre en ligne de compte toute l'importance de votre travail", fit M. Boulanger. L'agent Thiffault remercia à son tour M. Boulanger pour l'encouragement qu'il apporte. Voir: M. Boulanger page 7)

A visiter la ville de Shawinigan

Le prince Albert de Belgique et son épouse seront invités

SHAWINIGAN (J.E.) — Le prince Albert de Belgique et son épouse, la princesse Paola, seront officiellement invités par la ville de Shawinigan à visiter notre cité à l'occasion de leur voyage au Canada pour l'Expo 1967. Cette visite à l'Expo doit se faire au début du mois de mai.

Cette invitation au couple princier sera faite à la suite d'une suggestion de l'échevin Fernand Bloudeau. On sait que la ville de Shawinigan a des communications assez étroites avec la Belgique, et ce depuis sa fondation. Des belges sont même les auteurs de la fondation de l'usine à papier Belgo,

de la Consolidated Paper. (Voir: Le prince page 7)

PALACE GRAND MÈRE
Fév. 8, 9, 10, 11
LA MORT FRAPPE 3 FOIS
Bette Davis — Karl Malden
— 21ème FILM —
LES ANNEES SAUVAGES
Tony Curtis
EN COULEURS

NATIONAL GRAND MÈRE Samedi 11 février, Dimanche 12 février.
2 FILMS QU'IL FAUT VOIR
"Histoire d'un Amour"
drame sentimental en couleurs
Vera Miles - Susan Hayward - John Gavin
Egalement en couleurs
"La mariée a du chien"
comédie avec
Tony Curtis et Christine Kaufman

PALACE GRAND MÈRE FEVRIER 12 - 13 - 14
JERRY LEWIS
"Jerry souffre douleur"
Technicolor
INA BALIN · EVERETT SLOANE
PHIL HARRIS · KEENAN WYNN · PETER LORRE
JOHN CARRADINE · ERNEST D. BLOOMKAM · JERRY LEWIS · BILL RICHMOND · JERRY LEWIS
EGALEMENT EN COULEURS
"Calloways le trappeur"
avec Brian Keith et Vera Miles.

ROXY
POUR TOUTE LA SEMAINE
(PROGRAMME DOUBLE)
"BOEING BOEING"
EN CONLEURS
Avec Jerry Lewis, Tony Curtis
AUSSI:
"LE SENTIER DE L'ENFER"
Avec Edmond O'Brien, Folie Bergen et Paul Fix
Représentation:
Sam. et Dim.: 6 hrs 45 et 8 hrs 30 p.m.
Chaque soir: 7 hrs et 8 hrs 30
Matinée le dimanche à 2 heures
ADMISSION: \$1.25

CAPITOL
POUR TOUTE LA SEMAINE
PROGRAMME DOUBLE
CINEMASCOPE ET COULEURS
NOTRE HOMME FLINT
AUSSI
"LE LION"
Avec William Holden et Trevor Howard
Admission: \$1.25

CARTIER
POUR TOUTE LA SEMAINE
PROGRAMME DOUBLE
CINEMASCOPE EN COULEURS
NOTRE HOMME FLINT
AUSSI:
"LE LION"
Avec William Holden, Trevor Howard
ADM.: \$1.25
M.B.—15 février "Le centre d'art"

EN VEDETTE AU
Social
LA POUNE
LA COMEDienne DES COMEDIENNES
Heures des spectacles:
Samedi: 9 h. 30
11 h. 15 — 12 h. 45
DIMANCHE APRES-MIDI
ENTREE LIBRE
Spectacles à 5 heures
8 h. 30 — 10 hrs p.m.

Tel. Bur. 539-3854 Rev. 539-9311
VERRE de CONTACT
Dr. Marc Gélinas
Examen de la vue — Rééducation visuelle
2460 St-Marc, App. 4 (Centre Doherty) Shawinigan

MAINTENANT OUVERT
L'HOTEL BELLA-VISTA
LAC-DES-PILES
Situé dans un décor merveilleux et surplombant le majestueux Lac-des-Piles, à mi-chemin entre Shawinigan et Grand'Mère, le nouvel Hotel Bella-Vista dont nous vous présentons la photo ci-haut, le vaste hall de réception, avec le plancher de danse au premier plan, est maintenant en mesure d'accueillir une clientèle qu'elle n'entend pas décevoir. Les hommes d'affaires, groupements sportifs, amateurs de danse, etc., y trouveront une attention toute spéciale. La direction leur offre ses services pour toute réception, noces, etc. Les amateurs de bonne cuisine seront servis à souhait et tous apprécieront le chaleureux accueil du personnel de l'Hotel Bella-Vista, possédant maintenant une licence complète de la C.L.Q. et dont les propriétaires sont Messieurs Raymond Desautels et Camille Gélinas. Pour informations ou réservations, appelez: 538-1360 ou 539-3711.

Le prince...

(suite de la page 6)
 Sur propositions des échevins Fernand Bloudeau et Elphège Boisvert, le contrat de fourniture de gasoline rouge, jaune et de carburant Diesel a été accordé à la Canadian Petroleum Ltd. L'huile à moteur, l'huile hydraulique et la graisse à chassis seront achetées chez J-Florent Germain Inc. Quant à l'huile à différentiel, la ville l'achètera chez Henri Allard et Fils Inc.

La ville est actuellement à compléter une étude sur les possibilités de fournir facilement en eau brute les industries qui s'installeront à l'avenir dans ses limites. Cette décision a été prise à la suite de l'examen de contrats passés antérieurement avec des industries.

Les personnes qui travaillent bénévolement au Service de la Recréation pourront suivre un cours de personnalité qui sera donné à la salle de l'Union Musicale. Ce cours est d'une durée de 12 semaines.

Le maire Maurice Bruneau et le greffier Yvon Boisvert ont été autorisés à signer pour et au nom de la ville les actes d'acquisition de terrains de MM. Thomas Angel, P. Emile Angel et Raymond Clément pour la somme nominale de \$1 pour augmenter à 50 pieds la largeur de la 18e Avenue. Les échevins Joseph Marcéau et Ephrem Lacerte ont proposé l'adoption de la résolution.

Le chemin qui conduit au club de ski de Shawinigan est

trop étroit et dangereux a mentionné M. Gaston Tessier, président, et il a demandé à la ville de l'élargir. La ville essaiera de prendre arrangement avec l'Hydro pour obtenir la permission de l'élargir du côté de la petite rivière Shawinigan. On s'informerait aussi à la compagnie Inspiration pour l'obtention du matériel permettant l'élargissement.

L'émission d'un permis par la Régie des Alcools à MM. Léon Bruneau et Gérard Lavoie n'a soulevé aucune objection de la part du conseil.

Le conseil a décidé de ne prendre aucune mesure contre la compagnie Inspiration pour le démenagement de sa roulotte, installée sur la 8e Rue, pour la construction de l'édifice Woolworth. On a souligné qu'elle sera démenagée dans un autre endroit sous peu.

L'exécutif du syndicat des fonctionnaires pourrait recommander à ses membres d'accepter les contre-propositions de la ville, mais à la condition que des changements aient lieu concernant les vacances, le régime de sécurité de salaires et certains clauses touchant aux salaires. Le conseil a terminé il y a quelque temps l'étude du contrat et a soumis un projet au syndicat.

Le député du comté de St-Maurice à l'Assemblée législative, le Dr Philippe Demers, est intervenu auprès des ministres des Affaires Municipales, et de la Famille et du Bien-Être en rapport avec les déboursés faits par la ville pour ces services.

St-Tite peut approcher à un point du titre



Dr Honoré Cossette

Le Dr Cossette nommé coroner

SHAWINIGAN (JE) — Le Dr Honoré Cossette, de Charette a été assermenté mercredi comme coroner adjoint pour les districts judiciaires de St-Maurice et de Trois-Rivières. De plus, le nouveau coroner aura juridiction sur le district électoral de St-Maurice. Le Dr Cossette remplace le Dr Léon-Paul Janelle et le Dr Frank Noël à ces postes.

Deux jeunes sont arrêtés au volant d'une auto volée

SHAWINIGAN SUD (M.S.P.) — Un agent du détachement de la Sûreté provinciale à Shawinigan, a appréhendé jeudi soir, deux adolescents prenant place dans une automobile rapportée volée moins d'une demi-heure auparavant, dans le rang Saint-Mathieu. L'agent Conrad Giroux a effectivement mis la main au collet de deux jeunes gens de 17 et 18 ans domiciliés à Shawinigan-Sud, se déplaçant dans une Meteor 65 dans le rang Saint-Mathieu, à 10 heures 35 p.m. La propriétaire du véhicule, Mme Laure-Anne Durand, du rang Saint-Mathieu, près du Lac à la Tortue, avait signalé à la police la disparition de son automobile aux environs de 10 heures 30. Le Caporal Robert Martel, du poste local de la SPQ, a amorcé l'enquête en marge de cette affaire avant de la transmettre aux autorités policières de la ville de Shawinigan-Sud.

M. Boulanger...

(suite de la page 6)
 à la tâche des bigadiers, M. Thiffault a tenu, par ailleurs, à remercier la population de sa collaboration à l'endroit du travail de ceux qui sont chargés de protéger la vie des citoyens de Shawinigan-Sud. Le chef de la brigade scolaire a relevé le fait que pas un enfant ne fut victime d'un accident de la circulation à l'intérieur des limites de la ville quand les bigadiers étaient en fonction, et ce depuis le mois de septembre dernier. L'agent de police remercia enfin les bigadiers eux-mêmes pour leur magnifique travail. C'est M. Rosaire Pelletier qui est le capitaine des bigadiers scolaires de Shawinigan-Sud.

Un directeur d'usine est d'abord un administrateur professionnel

SHAWINIGAN (M.S.P.) — M. K-P. Wake, directeur de l'usine de Fabrication de l'Alcan à Shawinigan, a expliqué devant les membres du club Richelieu local l'évolution qui s'est produite dans la direction de l'administration des entreprises depuis le tournant du siècle.

M. Wake a d'abord souligné qu'un emploi n'est plus de nos jours une entente selon laquelle, en retour d'une rémunération offerte, l'individu accepte d'être dirigé et contrôlé. Le conférencier a indiqué que lorsque l'usine de Fabrication de l'Alcan, par exemple, commença ses opérations en 1902, le directeur de l'usine était un spécialiste du procédé de la fabrication; il avait seul l'entière responsabilité de l'embauchage, des promotions, des congédiements, de la production et de l'analyse du procédé. En fait, de conclure sur ce point M. Wake, son approbation était nécessaire en toute chose et pendant son absence l'usine était gravement handicapée.

Aujourd'hui, a expliqué le directeur de l'usine locale de Fabrication de l'Alcan, il est d'abord un administrateur professionnel qui loin de prendre seul toutes les décisions en délègue une bonne partie pour la simple raison qu'il ne pourrait suffire à la tâche.

Aujourd'hui, a expliqué M. Wake, la comptabilité est devenue une chose fort complexe, les problèmes du personnel se sont multipliés, les exigences de la technique, de la recherche et de la productivité se sont amplifiées.

C'est pourquoi il est nécessaire, a enchaîné le conférencier, que la délégation des responsabilités soit répartie sur l'ensemble des membres de la direction et de plus en

GRAND MÈRE (A.B.) — Advenant une victoire des Castors de St-Tite et une défaite des Cataractes de Shawinigan à La Tuque, le club de l'Instructeur Groleau serait virtuellement assuré du championnat de la ligue de hockey Mauricienne. Les Castors recevront, en effet, la visite du Victoria de Grand-Mère, demain après-midi, à l'arena de la ville du Rocher à compter de 2h15. On sait maintenant que le Victoria est devoué pour la dernière position du circuit Gignac dans le classement final. Handicapé par la perte de joueurs clés, Grand-Mère vient de subir huit défaites consécutives et il tire de l'arrière par 7 points en quatrième place. Il lui reste 4 parties à jouer alors que La Tuque, en troisième position, a encore 6 parties à disputer.

Les Castors viennent de s'avouer vaincus deux fois de suite devant les Loups de La Tuque qui sont devenus l'équipe à battre depuis quelque temps. Leurs chances de terminer en tête de liste à la fin de la saison demeurent encore excellentes, mais ils devront batailler ferme pour ne pas se faire jouer de vilains tours.

Le St-Tite aligne deux joueurs très agressifs qui refusent de céder devant l'adversaire. Nous voulons parler de Rejean Allaire et Rejean Groleau. Ils ne s'accaparent jamais des manchettes des pages sportives mais il n'en demeure pas moins que leur tra-

vail défensif au sein des Castors y compte pour beaucoup dans les succès de leur club cette saison. Allaire est un joueur qui cogne dur et qui a le don de ralentir les éans des adversaires.

La "punch line" formée de Desormiers - Dénomé - Lemay, sera encore à surveiller. Avec ses deux assistances, qu'il a récoltées, jeudi, Lemay n'est plus maintenant qu'à 7 points de la tête des compteurs.

Quant au Victoria, il est manifeste qu'un esprit de défaitisme s'est infiltré dans le moral du club. Bien installé dans la cave du classement, après huit revers en ligne, le Grand-Mère attend avec impatience le retour des Gilles Lupien et André Parke, deux as compteurs.

Un triomphe des hommes de Gaétan Désy sur le St-Tite se-

EXAMEN DE LA VUE

Marcel Trépanier

Spécialiste de la vue — Optométriste-Opticien

Bureau: **PHARMACIE TRÉPANIÉ**

668, 5e RUE SHAWINIGAN TEL: 536-2595

Spéciaux

SUR ACCESSOIRES G.M.

980700 HAUT-PARLEUR arrière Buick 1964 convertible	\$1.95
980538 PROTECTEUR de porte à gaz Buick 1963-1964	\$1.79
3738727 LUMIÈRES de recul Chevrolet Beaumont St. W 1965	\$4.75
4298047 LUMIÈRES de recul Viva Epic 1964-1966	\$8.99
3734598 LUMIÈRES de recul Chevrolet Beaumont Et. W 1964	\$5.95
980705 LUMIÈRES de recul Buick spécial 1964	\$5.95
980854 LUMIÈRES de recul Buick Le Sabre et Wildcat 1965	\$7.70
3732163 LUMIÈRES de recul Acadian Invader 1963-1964	\$5.95
980876 LAMPE de FREIN de sécurité Buick spécial 1964-1965	\$1.95
3738725 LUMIÈRE de recul Pontiac St. W 1965	\$5.95
3738728 LUMIÈRES de recul Beaumont et Chevrolet 1965	\$5.95
3738730 LUMIÈRES de recul Acadian Invader Canso 1965	\$5.95
3734597 LAMPE de candeur Pontiac 1961-1962-1963	\$2.75
2234048 RADIO G. M. C. 1963-1966	\$59.95
3393997 RADIO Beaumont 1966	\$62.95
3738050 RADIO manuel Beaumont 1965	\$32.95
3738047 RADIO Acadian Invader Canso 1964-66	\$32.95
3730370 RADIO manuel Acadian 1963	\$32.95

M.C.HOULE AUTO INC. au Rond-Point de Shawinigan-Sud TEL: 536-2681

Mlle MADELEINE BELLE-ISLE

COIFFEUSE DIPLOMÉE

Invite toute la population à la visiter et tient à informer ses clientes et amies qu'elle est maintenant co-propiétaire du Salon de coiffure

ANITA TRUDEL

Spécialité: HAUTE-COIFFURE

Salon Anita Trudel

577, STATION SHAWINIGAN TEL: 537-8011

C'EST SHUR-GAIN QUI ME GARDE EN FORME

Une baisse de production du lait peut être évitée à l'aide d'un régime qui contient toutes les substances nutritives et les éléments protecteurs grâce auxquels l'organisme entier de la vache fonctionne normalement. Les négligences de ce côté augmentent le prix de revient du lait.

Que vous ayez besoin de moules complètes ou de Concentrés pour équilibrer votre grain, n'achetez pas avant de nous consulter.

SHUR-GAIN pour vaches laitières

ROMEO GELINAS INC. Marchand de Grains

2353, St-Marc — Shawinigan Tel: 539-3711

Futurs Mariés... PARTEZ DU BON PIED

Mettez tout de suite du soleil dans votre vie

AVEC **SPEED QUEEN** LESSIVEUSE et SECHEUSE AUTOMATIQUES

les compagnes idéales et fiables de la ménagère moderne

2 ANS DE GARANTIE sur toutes les pièces

10 ans sur la transmission automatique

GARANTIE A VIE sur la cuve en acier inoxydable

NOTRE COUT D'ADMINISTRATION EST LE PLUS BAS DANS TOUTE LA REGION. A VOUS EN PROFITER.

Quand viendra le temps d'acheter votre ameublement, consultez MAMAN et aussi

J. P. MARCOUILLER

LE DERNIER-NE DE LA GRANDE FAMILLE DES CUISINIÈRES

BELANGER

Tout ce qu'il y a de plus fonctionnel et qui permettra à madame d'exercer ses talents de cordon bleu.

REFRIGERATEURS et CONGELATEURS de toute dimension et de qualité première

A VOTRE SERVICE DEPUIS 16 ANS

POUR RENDEZ-VOUS LE SOIR **J.-Paul Marcouiller**

TEL: 539-2323 3803, GARNIER SHAWINIGAN

Lettres, arts et réalités... JEUNES DE TOUJOURS ET D'AUJOURD'HUI, disques et chansons, loisirs

Augmentez vos connaissances

Dans quels pays africains s'attendrait-on à trouver le peuple chamitique connu sous le nom de Haoussa?

La plupart des navires sont munis de bossoirs. Que sont les bossoirs?

Qu'est-ce qu'un ocelot? Où se trouve la Mer Blanche?

Qu'est-ce qu'une bouche d'incendie?

La fille unique du regretté Pandit Nehru fut l'un des représentants de l'Inde à la Conférence des premiers ministres du Commonwealth qui a eu lieu à Londres en 1964. Comment se nomme-t-elle?

Quel est le nom du pays du Commonwealth situé en Afrique Centrale qui a accédé à l'indépendance en juillet 1964 et qui s'appelait autrefois le Nyassaland?

Donner les contraires des deux adjectifs suivants: ordonné — capable.

Où se trouve la rivière appelée "Darling" d'une longueur de 2720 kilomètres?

De quoi souffrez-vous quand vous avez une ophtalmie?

Réponses

Au Nigéria et au Niger.

Ce sont deux pièces ou bras métalliques servant à supporter, hisser, ou mettre à l'eau les canots de sauvetage.

Le chat-panthère ou chat-tigre d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Ressemblant au léopard, il a généralement une robe fauve tachetée de brun.

C'est un golfe de l'Océan Arctique, bordé par une partie de la côte nord de l'URSS. Le port d'Arkhangelsk s'y trouve.

C'est une prise d'eau permettant de tirer de l'eau du réseau de distribution de la ville.

Madame Indra Gandhi.

Le Malawi.

Desordonné — incapable.

En Australie. Le "Darling" prend sa source dans la chaîne de montagne dite "Great Dividing Range" dans le Queensland et traverse la Nouvelle Galles du Sud, pour se jeter dans le fleuve Murray.

Vous souffrez d'une inflammation de l'œil (du grec "ophtalmos" œil).



"LES MOUSSES", ils sont cinq. Dans le vent? bien sûr, il y a toujours du vent à bord d'un voilier. La photo nous en montre six. Le sixième est le gérant et si vous croyez qu'il est si petit, faites sa connaissance. Sur notre photo, il est sans doute à genoux. Dans l'ordre

habituel, (à l'avant) Gilles Blouin, gérant, Marcel Lafontaine, guitariste solo, (à l'arrière) Pierre Magnan, chanteur soliste, Daniel Sauvageau, guitariste d'accompagnement, Pierre Lafontaine, batterie, et Michel Lafontaine, guitariste basse.

LES MOUSSES prennent la voile

par Pierre BARIL

"Accueille tes frères" - Tel est le thème de la semaine nationale de la Jeunesse en marche

A la suite d'un sondage effectué dans les 34 diocèses d'expression française, la date de la semaine nationale de la J.E.M. a été fixée du 14 au 21 avril. Le Secrétariat national a élaboré, à partir des suggestions des

comités diocésains, un programme qui comporte des activités des plus variées. Les jeunes seront invités à vivre chaque jour une expérience dans leur milieu de vie: expériences d'Accueil, de Travail, de Paix, de Politique, de Joie.

Cette semaine nationale ne sera pas une improvisation, mais un résumé, une synthèse des activités que les jeunes ont vécues depuis octobre dernier. Le mot d'ordre de la semaine unifie merveilleusement bien et oriente tous ces agirs: "Accueille tes frères".

"Les Mousses" viennent de prendre la voile. Ce jeune orchestre de la région vient de remporter le concours 28 jours Jnab et Radio-Canada le recevra à son émission de Jeunesse Oblige, le 17 février. Lorsqu'on parle de jeunesse, il est difficile de situer un âge car même la génération se proclame jeune de cœur et d'esprit. Les membres de l'orchestre cumulent une moyenne d'âge de 13 ans. Ils sont cinq, possèdent déjà leur gérant, jouent depuis quelques temps et ils entendent donner une série de spectacles à leur retour de Radio-Canada.

Gilles Blouin, le gérant du groupe, croit beaucoup, et avec raison, en l'avenir de son jeune quintette. Il suit l'orchestre depuis ses débuts et il a su les mener, en ne les faisant pas paraître publiquement trop tôt, pour donner le grand coup au moment venu. Cet instant est venu, le concours Jnab et il a su l'exploiter à bon escient.

Marcel Lafontaine. On pourrait dire de lui qu'il a le plus d'expérience puisqu'il cumule le poste de guitariste solo dans l'orchestre. Il a 11 ans, pas 11 ans d'expérience comme guitariste, non, mais 11 ans bien sonnés. Et sa guitare lui permet de les mettre en valeur. Il joue depuis environ un an et nous avons pu remarquer, lors du concours Jnab, son sens du rythme et sa jeune expérience.

Pierre Magnan. Il chante ses quatre 13 printemps. Bien sûr, on dira qu'il n'a pas la voix encore posée et l'on excusera ainsi une certaine tonalité nasillard. L'important est de pouvoir dans une chanson laisser sortir le trop plein de jeunesse et d'entrain.

Daniel Sauvageau. N'allez pas croire qu'il ne fait qu'accompagner l'orchestre parce qu'il joue de la guitare d'accompagnement. L'instrument, entre ses

mains, est celui qui donne la vitesse du rythme, le ton à chaque pièce. Il joue le rôle en somme de guideur les autres membres de l'orchestre un peu comme un métronome en plus vivant.

Pierre Lafontaine. Il est un peu plus vieux que le nombre des doigts de ses deux mains. Mais, pendant une pièce, un spectateur même très attentif aura sans doute un peu de difficulté à en arriver à un compte exact. La batterie est un poste qu'il ne laisserait à personne, puisque cet instrument répond à une extériorisation nécessaire.

Michel Lafontaine. Non, non, il ne joue pas au sous-sol, même s'il est guitariste. Il n'est pas non plus nécessairement plus vieux parce que la voix de son instrument est plus grave. Il a choisi l'instrument sans doute pour en arriver à jouer avec maturité même en étant encore jeune.

Nous pourrions parler longuement de l'orchestre mais la meilleure solution pour les bien connaître, c'est les rencontrer. Il faut faire vite, car leur voyage à Radio-Canada n'est sûrement pas le dernier et il faut s'attendre à ce que les MousSES prennent la voile souvent, c'est enfin, ce que nous leur souhaitons.

Une carrière internationale attend-elle les Miladies?

Les MILADIES ont fait déjà pas mal de chemin. Ce sont trois gentilles jeunes filles de Trois-Rivières et de Shawinigan, mais que Montréal, est en train de nous enlever. On affirme qu'elles peuvent déjà rêver d'une carrière internationale.

Leur professeur de chant et répétiteur, Maurice Baril, a eu du flair, le jour où il a eu l'idée de les réunir et d'en faire un trio. Physiquement, elles se ressemblent beaucoup. Elles mesurent toutes les trois quatre pieds et onze pouces. Elles se res-

semblent encore plus à cause de leur talent, de leur ténacité, deux éléments qui ont fait d'elles un trio déjà très remarquable.

Les Miladies choisissent les meilleures chansons, les harmonisent, préparent une mise en scène fort variée. Leur bon goût a été signalé par bien des gens. Le succès ne s'est pas fait attendre. C'est dans le cadre de la série Jeunesse de Coca-Cola que les Miladies se produisent, trouvant, comme bien d'autres jeunes du Québec, l'occasion de percer et de faire carrière.

Une jeune équipe liturgique très dynamique

L'équipe liturgique du Séminaire de Nicolet étudiait tout récemment quelques articles des documents conciliaires. Au cours de la dernière réunion qui eut lieu dans une famille du diocèse, l'équipe a discuté le point suivant: AUJOURD'HUI, PRIÉ-T-ON ENCORE DANS LA COMMUNAUTÉ FAMILIALE?

Aujourd'hui, pouvons-nous prier dans le cadre familial? A première vue, il semble que non. En effet, il est très difficile de trouver une heure convenable à cause des travaux domestiques, de la programmation de la télévision et de la radio. La prière communautaire enlève la différence d'âge et de psychologie. Les activités extra-familiales; le sport et la participation aux mouvements apostoliques font échouer les moments de recueillement. Le refus de la prière traditionnelle et la découverte difficile d'une nouvelle formule pour être à la mode empêchent les rencontres au niveau familial et suscitent le manque d'intérêt. Bref, nous n'avons plus le temps de prier; il faudrait trouver une prière "flash".

D'un côté, si nous voulons être dans le vent, il semble que oui, nous pouvons prier.

En effet, partout on parle de changement, d'adaptation, de remise en question, de retour à l'évangile. Comment développer totalement l'unité familiale sans la prière en commun?

Ce que le concile propose c'est chacun de nous qui le demandons. "A chaque famille, appartient le droit d'organiser la vie religieuse du foyer sous la direction des parents. A ceux-ci revient le droit de décider la formation religieuse à donner à leurs enfants."

Si les parents veulent comprendre la psychologie religieuse de leurs jeunes enfants, ils doivent participer à la nouvelle catéchèse et susciter des prières faites du bout des lèvres, mais la qualité et la variété dans la prière, laissant une grande part d'initiative au père et à la mère. Voici comment: Le dimanche, à table, on discute de l'épître, de l'évangile ou de l'homélie; un membre de la famille propose la résolution positive pour la semaine.

La fête de Pâques doit faire époque dans la famille. La maman la souligne par un repas spécial. On y discute du baptême et des engagements.

La confirmation doit davantage être fêtée. C'est le

moment où telle personne entre définitivement dans le peuple de Dieu comme membre d'une Église qui rachète.

L'anniversaire de mariage des parents est l'occasion spéciale d'intensifier l'amour des siens et du Christ. Pour la discussion, on peut utiliser les textes de la messe de mariage.

Le Jeudi-Saint, jour anniversaire du sacerdoce. Cette fête peut être solennisée par un repas approprié, par des prières spéciales pour les prêtres. On peut discuter de la vocation sacerdotale.

Le deux novembre peut servir de réflexion sur la mort: cette réalité qui doit frapper tout humain. Cette étude n'est pas exhaustive, c'est pourquoi nous passons sous silence la fête de Noël qui se manifeste par des cadeaux, mais le plus beau cadeau, c'est le Christ qui vient chez nous.

Le Concile invite tous les chrétiens à une profonde rénovation intérieure et à un engagement de plus en plus conscient des responsabilités apostoliques qui découlent de la vocation chrétienne. Et il ajoute: "L'Église est tout entière missionnaire", or la famille est l'Église en petit; donc la famille est missionnaire.

Dianne Dickenson perd un concours de beauté mais gagne un emploi d'hôtesse à la télévision

par DON JOHNSON

MONTREAL (PC) — Après avoir échoué à gagner le concours de beauté pour le titre de "Miss Montréal", Dianne Dickenson se dit: "N'y pensons plus".

Mais trois mois plus tard, elle devenait co-hôtesse d'une émission de télévision très populaire à Montréal: "Like Young".

Dianne, une blonde aux yeux noisette, mesurant 5 pieds, 7 pouces, avait été l'une des cinq finalistes lors du concours lancé par CFCF, comme préliminaire au concours pour le titre de "Miss Canada", lui-même commandité par CTV.

La jeune fille, qui est mannequin professionnel, a vu sa carrière progresser rapide-

ment grâce à son émission à la TV.

Dianne Dickenson a été choisie parmi 15 autres mannequins par Ron Hore, directeur

de la publicité pour CFCF. Au cours d'un teste obligatoire, chacune des concurrentes devait faire passer une interview, lire un bulletin de nouvelle, improviser pendant une minute et exécuter une danse moderne.

Le premier spectacle auquel Dianne prit part fut celui de la veille du jour de l'An.

Cote d'écoute

Dianne a encore beaucoup de choses à apprendre, dans ce difficile métier, mais sa cote d'écoute prouve qu'elle a l'toffe pour réussir. Elle est âgée de 18 ans, et est née à New York. Elle habite Montréal depuis 1962.

Jim McKenna est l'hôte masculin de l'émission Like Young depuis ses débuts en 1962.



Dianne Dickenson

Le disque, cet ami

Par Roland HEROUX

PAUL MAURIAT pourrait bien être la prochaine sensation du disque. Ce musicien français qui dirige un orchestre composé d'instruments à cordes, à cuivre, à vent et à percussion, et qui a déjà fait quelques microsillons en France, vient de révéler une fois de plus l'étonnante variété de son talent dans un disque où il reprend, dans des arrangements très modernes, des succès populaires comme Guantanamo, Winchester Cathedral, Le Grand Orchestre de Paul Mauriat devrait, grâce aux enregistrements distribués chez nous sur étiquette Philips, connaître une belle popularité de ce côté de l'Atlantique.

Quantanamera est aussi un succès de Nana Mouskouri, qui, il y a quelques mois, en avait fait un 45-tours, avec Les Amours de Juillet. Et puisque nous sommes à parler de Nana, tout le monde sait que la salle du Capitole était pleine à craquer à son récent concert à Trois-Rivières. Ce tour de chant d'un soir a prouvé qu'elle est sur disque, elle l'est, à un degré encore plus prononcé, en concert. Il n'y a rien de facile chez elle qui chante, sur disque, l'enfant au tambour. Le temps du chagrin. C'est jolii la mer-l'eau qui dort. Un roseau dans le vent. Savoir aimer. J'avais déjà mentionné, il y a quelque temps, quelques disques à succès-mais ils le sont tous et il faudrait tous les nommer de de Nana Mouskouri. On me signale, chez nos disquaires, que son récital a été suivi d'une forte demande pour Chants de mon pays, disque de Fontana où elle chante en grec les plus beaux chants de son pays.

Les Swingle Singers

Les Swingle Singers sont des chanteurs extraordinaires. Tout le monde n'aime pas leur façon de chanter Bach, par exemple, mais les connaisseurs affirment que, dans leur genre, ils sont insurpassables. Ce qu'ils font dénote un métier très sûr, et il y a dans leur exécution une sorte de virtuosité qui n'a rien de commun. Leur dernier microsillon est consacré à Telemann, mais il y en aura certainement d'autres.

Nat King Cole

On aurait cru que Nat King Cole serait vite oublié, mais c'est tout le contraire. Le grand chanteur noir reste une grande vedette du disque. On repique ses enregistrements, on découvre un peu partout des rubans faits durant ses concerts et l'on refait continuellement de nouveaux disques. Il y a bien des chances que, durant bien des années encore, les disques de Cole demeurent parmi les plus populaires dans leur genre. Cole, il faut le reconnaître, était un chanteur exceptionnel. Il avait une personnalité envoutante, il savait rythmer et vivre une chanson comme pas un.

Judith Raskin

Judith Raskin, particulièrement bien connue comme chanteuse d'opéra, fait également de l'opéra. Elle chante aussi, de façon admirable, le lied, comme le prouve son récent disque EPIC consacré à Schubert. George Schuck est au piano. Elle avait déjà fait pour EPIC un microsillon de lieder de Mendelssohn et de Mahler. Mme Raskin possède une fort belle voix, expressive à souhait, extrêmement malleable. C'est aussi une interprète d'une fine sensibilité, que l'on avait déjà remarquée à sa façon de chanter Under My Thumb.

Les Rolling Stones

Got Live If You Want It est le titre du disque, remarquable en tout point, réalisé lors d'un tour de chant des Rolling Stones. C'est leur premier du genre, c'est aussi leur meilleur. Ils ont une façon inimitable de chanter Under My Thumb.

Bibliothèque de Trois-Rivières Liste des nouveautés

La Bibliothèque municipale, parmi plusieurs autres nouveautés, vous suggère cette semaine, de consulter ou de lire un des volumes suivants:

Romans:

Pierre de Grandpré, La patience des justes. — Guy DesCars, L'Habitude d'Amour. — Eugene Sue, La salamandre. — Fernando Benitez, Pronunciamento. — Armand Lanoux, La canadienne assassine.

Biographies:

Marie Syrkin, Gilda Meir, la femme qui a permis la naissance d'Israël. — François Truchaud, Nicholas Ray.

Divers:

Emil Schultess, La Chine. — Jacques Chastenet, La vie quotidienne en Espagne au temps de Goya. — Le guide marabout de la femme. — Béatrice Plimley-Lamb, L'Inde, un monde en transition. — Jean-Paul Pa-

RENDEZ-VOUS CANADIEN
A NEW YORK
HOTEL

George Washington

- ★ Air climatisé ★ T.V. géante
- ★ Tarifs spéciaux pour famille et groupes
- ★ Restaurant ★ Cocktail lounge
- ★ Garage

Argente canadien accepté au pair

LEXINGTON AVE. AT 23rd ST. • GR 5-1920
A MONTREAL 935-7413

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

Nous recherchons actuellement dans tous les milieux (ouvrier, rural, étudiant, etc.) des personnes intéressées à faire de l'action sociale. Les candidats s'engageront à travailler pour une période de deux ans dans une région défavorisée du Québec ou du reste du Canada; ils suivront un stage de formation organisé par la C.J.C. L'âge minimum est de 18 ans. Aucun degré académique n'est exigé. Les candidats seront choisis en fonction de l'expérience personnelle, de l'équilibre psychologique et de la capacité d'organisation. Écrire à:

Compagnie des Jeunes Canadiens,
980, St-Antoine, Ch. 405,
Montréal, Qué.

TELEVISION

Table of TV programs for Saturday, Feb 11, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Sunday, Feb 12, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Monday, Feb 13, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Tuesday, Feb 14, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Wednesday, Feb 15, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Thursday, Feb 16, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Friday, Feb 17, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Saturday, Feb 18, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

13

Table of TV programs for Saturday, Feb 11, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Sunday, Feb 12, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Monday, Feb 13, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Tuesday, Feb 14, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Wednesday, Feb 15, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Thursday, Feb 16, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Friday, Feb 17, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

Table of TV programs for Saturday, Feb 18, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU COEUR DU QUEBEC

Table of TV programs for Saturday, Feb 11, 1967, including 'Bugs Bunny', 'The monster', 'Passport musical', etc.

13

Table of TV programs for Sunday, Feb 12, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

13

Table of TV programs for Monday, Feb 13, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

13

Table of TV programs for Tuesday, Feb 14, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

13

Table of TV programs for Wednesday, Feb 15, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

13

Table of TV programs for Thursday, Feb 16, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

13

Table of TV programs for Friday, Feb 17, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

13

Table of TV programs for Saturday, Feb 18, 1967, including 'Cours universitaires', 'Mire et musique', 'Cours universitaires', etc.

AU SON

par Pierre BARIL LA CLE DES SONS.

Ce concours, une initiative du Centre d'Art de Trois-Rivières, reprend cette année. Dans quelques jours, commencent la série d'émissions qui permettra aux jeunes talents de se faire connaître.

CHLN

Samedi 5:55 Ouverture et Flash sur l'actualité 6:30 Ca midi pas d'me livar

Dans nos cinémas LE BARONNET — Un film qui a été contredonné récemment mais que nous aurons enfin la possibilité de voir.

LE CHAMPLAIN — Ce cinéma conserve en deuxième semaine "Spinoza" avec Elvis Presley.

LE CINEMA DE PARIS — Les dangers de la société moderne sont nombreux, même si certains sont moins intéressants que d'autres à traiter.

LE diable dans le Chair — Un film qui vous relate les dangers des maladies vénériennes.

LE drame d'une ballerine qui recommence à marcher LONDRES (PC) — La ballerine canadienne Lynn Seymour, qui se relève lentement d'une longue maladie, a déclaré hier qu'elle avait recommencé à marcher.

Restaurateur poursuivi HAMILTON (PC) — Un restaurateur dont l'établissement est situé dans le quartier commercial d'Hamilton, en Ontario, est menacé d'être poursuivi en justice pour avoir refusé de servir cinq musiciens.

Ho Chi Minh est également poète HANOI (AFP) — "Que les nouvelles de victoire fleurissent comme des fleurs au printemps dans les deux zones" écrit le président Ho Chi Minh dans un poème.

Accusé d'avoir refusé de servir des musiciens à cheveux longs HAMILTON (PC) — Un restaurateur dont l'établissement est situé dans le quartier commercial d'Hamilton, en Ontario, est menacé d'être poursuivi en justice pour avoir refusé de servir cinq musiciens.

Télé-Films

Samedi 12:00-10 Ciné-midi "Le traitre", avec Richard Basehart et Gary Merrill.

1:30-4 La sieste "Le vampire", avec Andriana Welter et Abel Salazar.

1:30-12 Saturday at the movies "Them", avec James Whitmore, Edmund Gwenn, Joan Weldon et James Arness.

3:00-10 Ciné-samedi "Dakota 208", avec Jean Paul et Suzy Carrier.

4:30-2:9 Images en tête "Tournage d'une séquence avec l'équipe Rive-Sud."

8:00-12 Academy performance "Première: Wings of fire", avec Suzanne Pleshette, James Farentino et Lloyd Nolan.

8:30-4 A la brunante "Le secret de Mayerling", avec Jean Marais et Dominique Blanchar.

8:30-10 Les grands spectacles "Le fantôme de la rue Morgue", avec Karl Malden, Steve Forrest et Claude Dauphin.

11:10-12 Cinema "La poursuite fantastique", avec Barry Sullivan, Mona Freeman et Dennis O'Keefe.

11:18-4 Adagio "Bamuncho", avec Mijanou Bardot et François Guerin.

11:40-2:9 Cinema "La beauté d'Hippolyte", avec Gina Lollobrigida et Enrico Maria Salerno.

11:40-12 Pajama playhouse "The midnight story", avec Tony Curtis, Marisa Pavan et Gilbert Roland.

11:45-5 After 11 "Raw wind in Eden", avec Esther Williams, Jeff Chandler et Rossana Podesta.

11:45-6 Film favorites "MARINA CE SOIR 11 Fév. 9 h 30 'PARTY' A"

11:45-6 Film favorites "GO - GO POUR ADULTES orchestre à gogo tenue go-go de rigueur MEMBRES et LEURS INVITES"

11:45-6 Film favorites "MARINA CE SOIR 11 Fév. 9 h 30 'PARTY' A"

11:45-6 Film favorites "GO - GO POUR ADULTES orchestre à gogo tenue go-go de rigueur MEMBRES et LEURS INVITES"

11:45-6 Film favorites "MARINA CE SOIR 11 Fév. 9 h 30 'PARTY' A"

11:45-6 Film favorites "GO - GO POUR ADULTES orchestre à gogo tenue go-go de rigueur MEMBRES et LEURS INVITES"

11:45-6 Film favorites "MARINA CE SOIR 11 Fév. 9 h 30 'PARTY' A"

11:45-6 Film favorites "GO - GO POUR ADULTES orchestre à gogo tenue go-go de rigueur MEMBRES et LEURS INVITES"

11:45-6 Film favorites "MARINA CE SOIR 11 Fév. 9 h 30 'PARTY' A"

11:45-6 Film favorites "GO - GO POUR ADULTES orchestre à gogo tenue go-go de rigueur MEMBRES et LEURS INVITES"

11:45-6 Film favorites "MARINA CE SOIR 11 Fév. 9 h 30 'PARTY' A"

11:45-6 Film favorites "GO - GO POUR ADULTES orchestre à gogo tenue go-go de rigueur MEMBRES et LEURS INVITES"

11:45-6 Film favorites "MARINA CE SOIR 11 Fév. 9 h 30 'PARTY' A"

11:45-6 Film favorites "GO - GO POUR ADULTES orchestre à gogo tenue go-go de rigueur MEMBRES et LEURS INVITES"

11:45-6 Film favorites "MARINA CE SOIR 11 Fév. 9 h 30 'PARTY' A"

11:45-6 Film favorites "GO - GO POUR ADULTES orchestre à gogo tenue go-go de rigueur MEMBRES et LEURS INVITES"

11:45-6 Film favorites "MARINA CE SOIR 11 Fév. 9 h 30 'PARTY' A"



PARTOUT et TOUJOURS à votre SERVICE



DEMAIN SOIR DES 7:00 HRES



DIFFUSE LA JOUTE MONTREAL VS NEW-YORK directement du GARDEN



BOOM BOOM Les amateurs de hockey voudront être syntonisant leur radio à

LES CAILLOUX "It's nous ont séduits encore une fois" André Major "Le Divoir"

LES CAILLOUX "Aller les applaudir très fort, car ils le méritent bien" Francine Arbour "Le Posteur"

LES CAILLOUX Adultes: \$2.50 — Etudiants: \$1.50 Billets en vente: MASON BELLERIVE CHEZ CHAMPELUX LIBRAIRIE MORIN

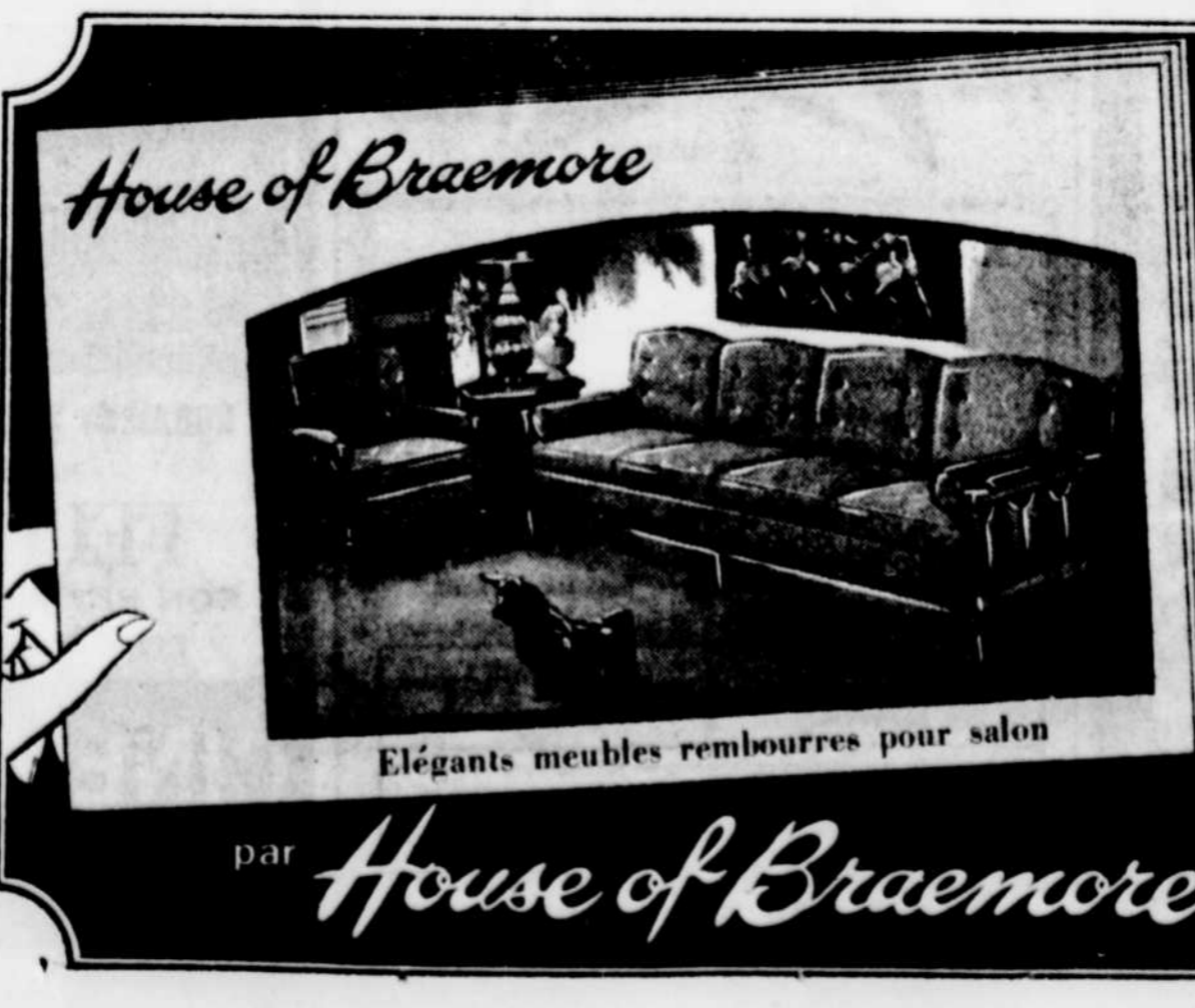
Le Centre d'Art SAISON DE THEATRE 66-67 Avis aux abonnés

Mercredi 15 FEVRIER au CAPITOL "LES OEUF DE L'AUTRUCHE"

GRATIS! Nouveau catalogue illustré en couleur 1967 d'élégants meubles de salon à prix modérés

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI Pour un salon plus attrayant demain, postez ce coupon aujourd'hui à "House of Braemore", Box 2147, Toronto, Ontario.

DISPONIBLE AUX PRINCIPAUX MAGASINS D'AMEUBLEMENT OU À RAYONS



House of Braemore par House of Braemore

Il n'y a pas d'affaire Ducharme et ce dernier existe bel et bien

PARIS (AFP) — Ce qui est pas d'affaire Ducharme et que devenu "l'affaire Rejean Ducharme" continue à provoquer l'intérêt des milieux littéraires français. L'hebdomadaire "Lettres françaises" y consacre cette semaine une chronique pour affirmer "qu'il n'y a pas d'affaire Ducharme et que ce dernier existe".

Lettre de Godin

A l'appui de ses affirmations, l'hebdomadaire reproduit les principaux passages d'une lettre du poète québécois Gérard Godin, "connu pour

l'instant à Paris comme le seul journaliste qui ait interviewé Rejean Ducharme".

Dans sa lettre où il dénonce avec véhémence une "cabale montrealaise", une "mafia pleine de hargne", Gérard Godin écrit notamment: "Rejean Ducharme est un être assez unique dans la vie et exceptionnel dans la littérature. De sa vie, je ne dirai rien parce qu'il ne veut pas, mais dans la littérature, le choix qu'il a fait de n'être pas concerné par autre chose qu'à écrire a constitué une insulte, si j'en juge par leurs réactions morbides, à tous les écrivains, critiques, journalistes littéraires avec tout l'arsenal de séances de photographies, conférences de presse, tables rondes sur la littérature et patati et patata. "Face à ce phénomène donc, il y a les gens qui sont d'accord, ceux qui ne le sont pas et enfin, les jaloux, les cabaleurs et les petits flics..."

Les coupables

"Les plus coupables dans cette affaire, ce sont les déistes de la petite clique montrealaise innommable..."

"Des personnes que je ne nommerai pas, mais dont le rôle minimum serait, si l'on croit leur état professionnel, la dévotion à l'épanouissement de la littérature, se sont acharnées avec tant de hargne sur un écrivain de 24 ans que tout autre que lui eût été écoeuré d'écrire pour le reste de sa vie. Ils sont dangereux et leur influence est fort grande. Que la critique parisienne ne se demande plus pourquoi il y a si peu de Rejean Ducharme au Québec: il y a tellement de fouches caudines sous lesquelles un écrivain doit passer ici..."

Enfin, pour faire acte: l'entrevue que Rejean Ducharme m'a accordée le fut de vive voix - et non par lettres - au mois d'août dernier au restaurant Da Pasquini, 1414 rue Stanley à Montréal.

Le Figaro

De son côté, "Le Figaro" considère que l'incident doit être tenu pour clos. Ayant fait état des mises au point qui ont fusé de toutes parts, il écrit: "Il faut donc admettre que ce jeune homme, comme J.D. Salinger, le célèbre auteur de l'attrape cœur, préfère vivre caché et solitaire. On peut s'en rejouir ou être déçu: ce petit scandale littéraire n'aura pas lieu".

S. E. Mgr Pelletier au Cercle de Philosophie

Les études bibliques ne seront jamais finies

Par Claire Roy

"Cet immense fleuve qui coule depuis le début de l'humanité et qui ne s'arrêtera qu'à la fin du monde; l'Écriture Sainte. Le livre le plus publié, le plus copié, qui a reçu la plus grande publicité". C'est en ces termes que S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, introduisait la causerie qu'il a donnée au Cercle de Philosophie.

Il a été présenté par M. Alexis Klimov, président et

appelle les manuscrits de la Mer Morte.

Un autre point à remarquer c'est que, à travers les textes, de la Genèse jusqu'à Juda Macchabée, se dessine par petites touches la figure du Christ. Ce n'est pas simplement le hasard, il y a une main qui a guidé ces descriptions. C'est comme différents peintres qui ajouteraient chacun quelques touches à un tableau. Tous les détails ensemble donnent le Christ. C'est inspiré par

connaissaient pas le dessin de Dieu. Ils écrivaient ce qu'ils savaient et c'est pourquoi la Bible sans être un livre d'historien contient des détails historiques, mais, par moments intervient la Révélation. C'est pourquoi il y a dans la Bible des choses que les gens ne pouvaient apprendre humainement, des choses révélées. Le bon Dieu entre dans la bonne volonté de l'hagiographe.

Le conférencier en vint ensuite à parler de la liberté des enfants de Dieu. Dieu éclaire notre intelligence et fortifie notre volonté sans priver atteinte à notre liberté. Nous voyons le chemin, nous sommes libres de ne pas le suivre mais notre intérêt spirituel nous porte à le suivre.

L'Écriture Sainte est une construction divine qui sort des mains de Dieu, c'est un livre qui contient une grande richesse. Chaque génération y trouve quelque chose.

Les études bibliques ne seront jamais finies. Non que nous y trouvions des changements mais ce livre est si mystérieux, si profond, si poétique que nous en avons pour toute la vie.

Ce bref exposé fut suivi d'une série de questions venant de l'auditoire. On interrogea le conférencier sur le symbolisme de l'Écriture Sainte, sur l'inspiration biblique, sur l'accord ou le désaccord avec la science. "Cette inspiration divine se clot par l'Apocalypse", dit Mgr en terminant.



(Photo Roland Lemire)

S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, conférencier au Cercle de Philosophie, est accueilli par le professeur Alexis Klimov, président du Cercle.

fondateur du Cercle, qui résuma la carrière académique du distingué conférencier, énumérant ses nombreux titres universitaires et accordant une mention spéciale au don particulier de Monseigneur pour les langues.

Detendu, souriant, avec une belle simplicité et employant un ton familier, Mgr Pelletier a parlé de la Bible avec des accents convainquants.

Dans les anciennes copies de la Bible on trouve des variantes. Il faut dire que, avant l'invention de l'imprimerie, on copiait les livres à la main. Les moines qui écrivaient tout le jour montraient une certaine fatigue à la fin de la journée. On trouve donc quelques erreurs dans les différentes copies. Mais il est surprenant de constater que ces erreurs sont peu nombreuses et qu'elles ne déparent pas l'intelligence du texte. C'est un fait de préservation remarquable. On en voit la preuve dans les citations des Pères de l'Église, et par les découvertes récentes d'anciens manuscrits, dans les grottes, ces textes qu'on

Dieu. La Bible est le seul livre qui a été écrit par Dieu.

Dieu se choisit quelqu'un, éclaire son intelligence et pousse sa volonté, en lui laissant sa couleur, sa personnalité.

Ceux qui écrivaient ne

Nouvelle Direction

CLUB SOCIAL PRIMO-GOURMET

(Anciennement chez Ma Tante)

1175, THIBEAU — CAP

SAMEDI SOIR

SOIREE DU BON VIEUX TEMPS (Typiquement canadienne)

EN VEDETTE

ROLAND DUPONT et ses musiciens

• VIOLONCEUX • GUIT. RES. HAWAIIENNES • SANJOS • PIANOS, ETC.

ENTREE: \$1.00 le couple

Bière comprise

DIMANCHE

Concours d'amateurs

Pour réservations: 374-7154

Bergerac

EN VEDETTE:

AZILDA, comédienne
JANE MOLLOY, danseuse

3 spectacle: 9.30 — 11.30 et 1 h.

EN GRANDE VEDETTE POUR LA DANSE:

GHYSLAINE ET SES **T. N. T.**

ENTREE LIBRE

DIMANCHE du tonnerre, 5, 9, 11 heures
\$100.00 EN PRIX ENTREE LIBRE

AZILDA, Comédienne Jane Molloy, danseuse.
10.00 HRES AMATEURS

Restaurant de la Place Royale

(15e ETAGE)

BUFFET FROID, DIMANCHE
5 hres à 9 hres p.m.
\$3.00 par personne — \$1.75 par enfant

Vous êtes invités à venir déguster un de vos mets favoris dans une ambiance exclusive à Trois-Rivières. Goûtez aussi des moments de sérénité à notre Salon-Bar où une musique douce vous aide à la détente.

Vous pouvez aussi voir et entendre nos artistes
MADELINE ET SUZANNE

Cabarin

EN VEDETTE
cette fin de semaine
JEAN-GUY RICHARD
A l'orgue
CLAIRE DE COURVAL
CHANTEUSE

DANSE

tous les SAMEDIS SOIR au MOTEL BELVEDERE
Pointe-du-Lac
MAURICE GRENIER organiste et son ensemble

EN VEDETTE
Le jeune prodige de la batterie, âgé de 5 ans,
ANDRE GRENIER

Entrée libre

Oasis

COCKTAIL LOUNGE EN VEDETTE
"THE RHYTHM-AIRES"
Orgue - Guitare - Basse Sax et Batteries

CHANTEURS INSTRUMENTISTES
N'oubliez pas notre 2 pour 1 tous les après-midi entre 5 et 7 hres on vous servira deux consommations pour le prix d'une.

ENTREE LIBRE
T.V. EN COULEURS pour tous vos programmes préférés.

Manoir des Vieilles Forges

10,000 Boul. DES FORGES
TEL.: 374-2277

Détendez-vous au coin d'un pétillant feu de foyer en compagnie de

GASTON BELLEMARE
A L'ORGUE HAMMOND

Salle à manger ouverte jusqu'à minuit - Jusqu'à 2 hres le samedi.

CE SOIR ET DIMANCHE

du PAVILLON MAURICIN
LA DANSE EST A SON MEILLEUR
AVEC 2 FORMIDABLES ORCHESTRES
"LES COMMANDERS" et "LES CENTENAIRES"
(autrefois Les Classics)

MUSIQUE CONTINUELLE POUR TOUS LES GOÛTS.

ATTENTION: POUR LES JEUNES
DIMANCHE APRES-MIDI 2.30 à 4.30
LES GARÇONS EN HABIT ET LES FILLES EN JUPES
Admission: 50¢ — Vest.: 10¢
Liqueurs douces seulement.

SAM-TEK

AMBIANCE A GO-GO
LUMIERES RYTHMEES
DECORS... OP-ART
DANSE CONTINUELLE...

Samedi... 8 hres à 12 hres p.m.
Dimanche... 2 hres à 5 hres p.m.
et 8 hres à 12 hres p.m.

AVEZ-VOUS VU SAM-TEK...
1200, THIBEAU CAP-DE-LA-MADELEINE

Le SUPER CLUB des grandes vedettes Cabaret RIO

373, des Forges, Trois-Rivières

De plus en plus populaire en tête des spectacles

Pour Réservations: 378-4774

Auteur Compositeur Interprète

★ du 4 Février

★ Etoile des disques de la radio et de la TV.

★ au 12 février

En vedette

★ **MARC GELINAS**
Accompagné de son pianiste chantera ses succès

TELS QUE: Le Bateau de Minuit, Maira, Tu te souviendras de moi, etc.

★ **LEEDA ZAKIR, DANSEUSE**
(excitante — exotique — dynamique.)

★ **TOM ROUX,** notre M.C. Trifluvien

SAMEDI: 9.30 hres — 11 hres 12.30 hres

DIMANCHE: 5 hres — 9 hres 10.30 hres

Special du dimanche } à 4 hres, Boum Boum Filon et les amateurs, suivi du spectacle régulier.

★ COMMENCANT LUNDI **CESAR ET SES ROMAINS**

Un chef-d'oeuvre de **FELLINI**

LE MEILLEUR FILM ETRANGER DE L'ANNEE!
— CRITIQUE DE CINEMA DE N.Y.

JULIETTE DES ESPRITS

L'inhibition... les désirs... les obsessions d'une femme jalouse prisonnière... de ses propres rêves...

HORAIRE: Le soir: 7 hres et 9 h.15
Mat. dimanche à 2 hres.

FEDERICO **FELLINI**
SON PREMIER FILM EN COULEUR!

Sandra MILO
Sylva KOSCINA

CINEMA LE BARONNET
323, Des Forges Trois Rivières
Tél. 374.9955

Le carnaval de Caracas n'a fait qu'un seul mort

CARACAS (AFP) — Les deux journées de carnaval à Caracas n'ont fait qu'un mort et 31 blessés et seules 80 personnes ont été arrêtées, souligne la presse, qui rend hommage à "l'esprit civique" manifesté en cette joyeuse occasion par la population de la capitale vénézuélienne.

Les journaux comparent favorablement ces chiffres avec ceux — tragiques — des années écoulées, quand le carnaval faisait monter en flèche la criminalité.

Les journées de lundi et de mardi ont été célébrées avec l'allégresse qui sied, mais dans l'ordre, et s'il y a eu quelques "excès" ils ne se sont déroulés que dans quelques quartiers périphériques, indiquent les journaux.

Horaire des Cinémas

IMPERIAL — "Notre homme Flint" 2^e film. — "Diabolique". — Dimanche 1.30, 4 heures et 9 heures. Samedi 7 heures et 8.30 heures. — Semaine 1.30, 7 et 8.30 heures. — Samedi pour les jeunes à 1.30 heure. "Un grand film de 10 cartoons".

LE SARONNET — "Juliette des esprits". — Dimanche matinée 2 heures, semaine soirée 8.45 et 9.15 heures.

CAPITOL — "Préparez ton mari" et "Diabolique". — "L'attaque de San Cristobal". — Samedi, matinée 1 heure, soirée 8.30 et 9.30 heures. — Dimanche continué à compter de 1.15 p.m. — Lundi, jeudi et vendredi, matinée 1 heure, soirée 8.30 et 9.30 heures.

CHAMPLAIN — Horaires pour lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, 8.30 heures. Samedi, 8.10. La nuit des otages. 9.45. Samedi, 10.30. La nuit des otages. Dimanche, 1.30 et 8.30 heures.

CINEMA DE PARIS — Dimanche 1.30 hre puis continué, semaine matinée 1.20 hre, soirée 8.40 hre et 9.40 hre. LA DIABLESSE AUX CHEVEUX ROUX 8.20 hre.

La chanson, est, pour Juliette Greco, comme un don de soi

MONTREAL (PC) — Quelques heures après son arrivée, Juliette Greco accordait une conférence de presse où se pressaient autour de la vedette une nuée de photographes, et des journalistes désireux d'en connaître davantage sur l'existence "papasse de l'existentialisme".

Il y a quinze ans, dans les caves de Saint-Germain-des-Près, elle chantait devant un public, dont elle fut pour un temps, l'idole. "Aujourd'hui, le contexte a changé", a déclaré Juliette Greco, expliquant que la vogue est maintenant aux disques avec de jeunes artistes pour vedettes.

Au cours de sa carrière, elle a fait du théâtre, du cinéma, de la télévision notamment dans la série "Belphegor" et plus récemment, revenant à la chanson, elle entreprit une tournée d'une cinquantaine de récitals dans différents pays.



(Photo PC) JULIETTE GRECO est en visite au Québec. Elle chante jusqu'au 12, à Montréal, à la Comédie-Canadienne.

On s'attendait à ce que Michel Piccoli, comédien bien connu, accompagne sa femme à Montréal. Mais, a dit Juliette, "mon mari est retenu à Paris par ses affaires, car il a aussi beaucoup de travail".

Elle doit bientôt entreprendre une tournée aux Antilles, et ensuite à Paris, travailler à des émissions télévisées en couleur. La vedette ne parle pas tellement de ses projets, "je n'ai pas le sens de l'avenir" commente-t-elle.

Cette célèbre chanteuse, qui vient d'avoir 40 ans par là, prétend n'être pas aussi sophistiquée que certains semblent le croire.

Dans son répertoire, elle aime à reprendre la chanson tirée d'un poème de Raymond Queneau sur une musique de Joseph Kosma, "Si tu l'imagine", qu'elle avait chanté en 1949 au "Beauf sur le toit".

Pour tous ses récitals, que ce soit au palais de Chaillot, en Russie, au Japon, ou autres scènes du monde, Juliette Greco ne chante qu'en français.

On s'attendait à ce que Michel Piccoli, comédien bien connu, accompagne sa femme à Montréal. Mais, a dit Juliette, "mon mari est retenu à Paris par ses affaires, car il a aussi beaucoup de travail".

Décès du baryton d'opéra canadien Andrew MacMillan

TORONTO (PC) — Une personnalité dans le milieu canadien de l'opéra, Andrew MacMillan, est décédé mardi dans un hôpital de Toronto. Agé de 53 ans, M. MacMillan avait été frappé d'une crise cardiaque, vendredi dernier, alors qu'il assistait à une répétition.

Il fut l'un des premiers membres de la Compagnie canadienne d'opéra où il chantait des rôles de baryton. Au cours des dernières années, il s'était occupé de mise en scène, comme adjoint du directeur de la compagnie, Herman Geiger-Torel. Sa carrière de chanteur fut interrompue en 1961, à la suite d'une crise cardiaque.

M. MacMillan était né à Glasgow et il avait vécu pendant quelque temps à Montréal.

Nouvel honneur pour "A man For All Seasons"

NEW YORK (AFP) — "A man for all Seasons" de Fred Zinneman a été choisi comme le meilleur film de l'année par le "National Catholic Office for Motion Pictures" — connu autrefois sous le nom de "Legion of Decency" — et par la Commission du cinéma et de la radio-télévision du Conseil national des églises qui représente 31 sectes protestantes ou orthodoxes.

Les deux organisations ont également annoncé qu'à partir de cette année elles désigneraient tous les ans en commun un film comme le meilleur de l'année; elles se réservent pourtant le droit de mentionner en plus de ce film d'autres productions qui leur paraissent dignes d'être portées à l'attention du public.

C'est ainsi que pour 1966 l'Office catholique a choisi, en plus de "A man for all Seasons", la comédie britannique "Georgie Girl" et, comme meilleur film étranger "Shop on Main Street" de Jan Kadar.

De son côté, la Commission du conseil des Eglises a cité, en plus également du film de Fred Zinneman, celui de Robert Wise, "The sand pebbles", ainsi que "And now, Miguel", "Born Free", "The Russians are coming" et "Whos afraid of Virginia Woolf?". Le conseil a enfin pour la première fois recommandé un film étranger, "L'Evangile selon St Matthieu", de Pier Paolo Pasolini.

CHAMPLAIN 2^e GRANDE SEMAINE pour répondre au désir populaire JUSQU'A VENDREDI

SON PLUS GRAND SUCCES! **ELVIS PRESLEY**

DANS UN GRAND FILM EN COULEURS "SPINOUT"

2^e FILM "LA NUIT DES OTAGES"

CET APRES-MIDI 1.30 POUR LES JEUNES 10 ans et plus

"MAGISTE CONTRE ZORRO"

Plus Cartoons 35¢ prix de présence

CINÉMA DE PARIS Trois-Rivières

CES FILMS VOUS DONNERONT LE "COUP" DE VOTRE VIE!

LE MAL VENERIEN PROTEGEZ-VOUS! PROTEGEZ VOS ENFANTS! CHAQUE SCÈNE ÉTONNANTE EST VRAIE!

LE DIABLE DANS LA CHAIR

DEUX FILLES DESIRABLES DANS LES GRIFFES DE SIX AVENTURIERS FÉROCES ÉCHOUÉS SUR UNE ÎLE TORRIDE

LA DIABLESSE AUX CHEVEUX ROUX

VOYEZ! SEPT TROUFS D'AFRIQUE MINES FILLES BRITANNIQUES PAR DES SOLDATS MARAGÉS LE CONTROLE MENTAL DES FILLES DE MIEUX BONNE NUIT EN DANGER!

HEIGE SOMMERFELD JONNY HERBERT SCOPE et COULEURS

Capitol Commencant Aujourd'hui

Matinée 1h.00. Soirée 6h.30 et 7h.50 p.m. Dimanche continué à compter de 1h.15

Sam était un mari exemplaire... mais l'amie de sa femme devint sa voisine!

(l'agouchante voisine!!)

(l'épouse qui hésite à prêter son mari!!)

Des gags qui déchainent le rire!

Jack LEMMON · Rommy SCHNEIDER

"Prête-moi ton mari"

2^e FILM "L'ATTAQUE DE SAN CRISTOBAL" avec Kerwin Mathews, Glenn Corbett, Christopher Lee.

IMPERIAL LE Foyer des Films en Français

CE SOIR JUSQU'A VENDREDI

HORAIRE: DIMANCHE: 1:30 - 6:00 - 9:00 hres SAMEDI: 7:00 et 8:30 hres SEMAINE: 1:30 - 7:00 - 8:30 hres

CET APRES-MIDI 1.30 POUR LES JEUNES 10 ans et plus

UN GRAND FILM PLUS 10 CARTOONS CONCOURS GOGO 35¢

Tirage Frisco et Patates Chips Duchess

'NOTRE HOMME FLINT'

Parle d'Amour en 47 Langues! Champion au Karaté et à l'Escrime, Maître en Hypnose et Physicien Nucléaire ... Il est le Plus Grand des Espions Modernes, grâce à son Briquet contenant 82 Secrets Mortels ... ses 2 Chiens Mangeurs d'Hommes, sa Collection de 4 Plantureuses "Poupées" Vivantes... et son Nid d'Amour construit pour 5.....

UN AGENT TRES SECRET

NOTRE HOMME FLINT

JAMES COBURN LEE J. COBB GILA GOLAN EDWARD MULHARE

2^e FILM

de Tokyo... à Munich... à Londres L'ACTION REBONDIT ET ECLATE à Paris!

DU RIFI A PANAME

GEORGE RAFT GERT FROEBE NADJA TILLER CLAUDIO BROOK MIREILLE DARC

Le gouvernement provincial donne son approbation de principe

Ecole du meuble de \$1,200,000 construite à Victoriaville

M. Maurice Lavallée cite le cas de Grand'Mère

La Fédération des commissions scolaires n'exerce aucune coercition sur ses membres

QUEBEC (P.R.) — En citant le cas du règlement avec les enseignants de Grand'Mère, la Fédération des commissions scolaires veut démontrer qu'elle n'exerce aucune coercition sur ses membres. Même si la Fédération des commissions scolaires a fait sienne la politique du gouvernement en date du 14 octobre 1966, nous n'entendons exercer aucune coercition auprès de nos membres qui demeurent toujours libres et autonomes de prendre les décisions qu'ils jugent les plus convenables dans la situation présente, déclare Maurice Lavallée, président général de la Fédération des commissions scolaires.

de la commission scolaire de Grand'Mère qui a pris ses responsabilités en signant une convention sans tenir compte du cadre limite, vu qu'aucune contribution du gouvernement n'était en cause.

En effet, la convention de Grand'Mère comporte des dépenses inférieures au 10 pour cent du revenu normal que doit payer une commission scolaire avant la participation du gouvernement.

Comme autre exemple, M. Lavallée mentionne le cas de la commission scolaire régionale de l'Estrie qui a décidé de passer outre aux directives du 14 octobre. Le montant des contributions du gouvernement se chiffrait à environ \$20,000 que doivent se répartir une cinquantaine de commissions scolaires locales.

Il faut noter ici que le bureau des délégués n'avait pas accepté les intentions de la commission scolaire. Il a, par la suite, protesté contre la décision de la Régionale.

Par ailleurs, certaines associations d'instituteurs ont accepté de signer des conventions à l'intérieur du cadre-limite. C'est le cas de la commission scolaire de Vimont, de la commission scolaire de St-Jérôme, de 23 commissions scolaires locales du territoire de la Régionale de la Péninsule, de 21 locales du territoire de la Régionale d'Yamaska, de 3 commissions scolaires locales de la Régionale Lignery, de

toutes les commissions scolaires de la Régionale Pascal Taché, de 17 commissions scolaires de la région Papineau.

Le président de la Fédération des commissions scolaires apporte l'exemple type de la Commission Scolaire de Hull ou un grand nombre d'enseignants a participé aux négociations. Chacun était alors en mesure de juger des offres de la commission scolaire sans l'ingérence d'aucun négociateur étranger au milieu.

Les enseignants de Hull, en effet, avaient délégué un ou deux représentants par école comme observateur à la table des négociations. Nous regrettons, d'ajouter M. Lavallée, que dans certains conflits qui ne sont pas encore réglés, comme ceux de Beloeil, St-Hilaire et McMasterville, il y ait une politique établie en vue de retarder la signature de la convention.

C'est ainsi que dans ces derniers endroits, entre le 1er décembre et le 7 janvier, les commissions scolaires ont offert 3 projets d'échelle de salaires comportant des augmentations importantes. Après chaque offre des commissions scolaires, les instituteurs répondaient par de nouvelles demandes exigeant des augmentations de plus en plus considérables.

La Fédération des commissions scolaires, est consciente de l'appui que la population accorde aux commissaires d'écoles du Québec", de conclure M. Lavallée. "Cette attitude du public n'est pas sans laisser songeurs les enseignants eux-mêmes. Les commissaires d'écoles regrettent que leurs instituteurs aient à subir les mauvais effets de l'abus d'un droit mal utilisé qu'est celui du droit de grève.

On se rappellera, certes, que ce droit de grève a été accordé aux employés du secteur public, malgré les protestations de la Fédération des commissions scolaires et de l'Union des municipalités".

QUEBEC (J.R.) — Le gouvernement du Québec vient de donner son approbation de principe à la construction d'une école du meuble et du bois ouvré, à Victoriaville, au coût de \$1,200,000. On prévoit en outre, des dépenses d'environ \$800,000 pour l'équipement.

Le futur immeuble s'élèvera à proximité de l'école des Métiers de Victoriaville, et pourra recevoir environ 400 élèves. De ce nombre, environ 20 pour cent seront admis au niveau de l'Institut et les autres 80 pour cent, au niveau du cours de métiers. L'école servira aussi de centre d'essai et de recherche pour l'industrie du meuble.

La mise en oeuvre du projet fait suite à une recommandation par le comité consultatif du meuble et du bois ouvré, organisme fondé en juin 1965 et composé de représentants de l'industrie, du monde syndical et du milieu enseignant.

L'institution sera unique en son genre au pays puisqu'il s'agira d'une véritable école-usine où les élèves pourront étudier les différentes étapes de production du meuble. Trois sections y seront aménagées: une section pour les disciplines de formation générale (français, chimie, histoire du meuble, etc.); une section d'ateliers pour le montage des meubles; une section de laboratoires pour la peinture et le séchage du bois.

Le carnaval de Rio a fait 51 morts et 8,763 blessés

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le carnaval de Rio a fait cette année 51 morts et 8,763 blessés qui ont été admis dans les hôpitaux. On a compté également 400 arrestations et dix tentatives de suicide. Et encore ces chiffres sont-ils incomplets, car ils ne comprennent pas ceux de mercredi, dernière

journée des célébrations, en général la plus agitée. C'est ainsi qu'un total de 70 morts.

Parmi les suicides, le plus significatif a été celui d'une jeune fille de 17 ans, à laquelle ses parents interdisaient de pas ceux de mercredi, dernière

Une régie des garages sera bientôt créée

QUEBEC (P.C.) — Le ministre des Transports et Communications songe à créer une régie des garages afin de contrôler et surveiller l'entretien des automobiles au Québec. Le Dr Fernand Lizotte, titulaire de l'Ontario d'adopter une législation pour protéger les citoyens dans l'achat des automobiles d'occasion.

ELCAR

Purifiera vos poumons 365 jours par année
Veuillez à votre santé et à celle de votre famille

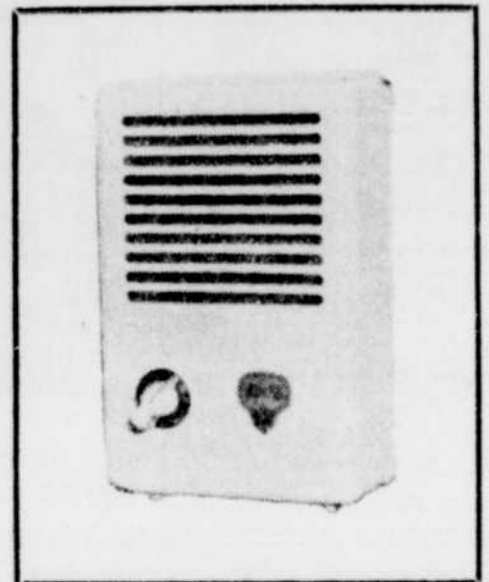
C'EST UNE NECESSITE!

En ville l'air est partout pollué: dans la rue, à l'intérieur de votre maison, de votre bureau mais...

...ELCAR vous fournit du super oxygène pour soulager les symptômes de:

**Asthme - Bronchite
Roufflement
Troubles des sinus
Fièvre des foies**

Odeurs de toutes sortes, fumée de cigarette, cigare et pipe disparaîtront avec le purificateur d'air électronique ELCAR.



Toujours de l'AIR PUR

COUT D'OPERATION

(Donnez-nous le grandeur de votre logement ou de votre bureau, nous vous ferons une estimation exacte et gratuite)...

GARANTIE DE 3 ANS

IL S'INSTALLE

AUSI FACILEMENT QU'UNE

HORLOGE ELECTRIQUE

Gros comme un petit téléphone mural

VOYEZ COMMENT IL AERE AGREABLEMENT LES PIECES FERMEES:

- Combat la pollution de l'air
- Produit de l'oxygène actif qui facilite la respiration
- Préviens les bactéries nuisibles
- Empêche la moisissure, les germes, la pourriture
- Conserve les aliments, la viande, les légumes
- Neutralise l'action de la plupart des pollens et de la poussière
- Stimule la croissance des plantes
- Soulage la tension nerveuse
- Supprime la sensation de fatigue
- Redonne la vitalité, la joie de vivre

Ce n'est pas un humidificateur mais un stabilisateur d'humidité. Ce n'est pas une lampe ultra-violet, donc aucun rayon nocif. Ce n'est pas une décharge électrique à chaud mais le seul appareil sur le marché fonctionnant par décharge électrique à froid. Ne requiert aucun ingrédient et fournit la pureté d'air des montagnes. Ce merveilleux appareil n'a besoin d'aucune pilule ni liquide mais fonctionne uniquement à l'électricité.

Distribué exclusivement par:

RENE HOMIER

1182, TERRASSE TURCOTTE

TROIS-RIVIERES, P. Qué.

S'il vous plaît, m'envoyer, sans aucune obligation, les renseignements supplémentaires concernant le purificateur d'air ELCAR.

NOM

ADRESSE

VILLE

TEL.

ENTENDRE SANS COMPRENDRE

Des milliers de gens souffrent de surdité légère. Cette surdité partielle est souvent causée par une faiblesse du nerf auditif.

Les personnes affectées d'une faiblesse du nerf auditif entendent sans comprendre distinctement.

Si ce problème est le vôtre, vous apprécierez grandement la brochure "Faits concernant la surdité du nerf auditif". Cette brochure vous sera envoyée gratuitement si vous écrivez à:

SERVICE AUDITIF
MAICO INC.
815, Côte d'Abraham
Québec 4.



1065, RUE ST-PROSPER, TROIS-RIVIERES, Qué.

PHARMACIE DE NORMANVILLE

750, DES RECOLLETS TROIS-RIVIERES
(Centre d'Achats de Normanville)

Tél.: 375-7769

- Confiez-nous vos PRESCRIPTIONS.
- Nous allons les chercher à domicile.
- Livraison partout à Trois-Rivières et dans les environs.
- Service prompt et courtois.

OUVERT TOUTS LES JOURS DE LA SEMAINE Y COMPRIS LES DIMANCHES ET JOURS DE FETE TOUTE LA JOURNEE

CE MATIN

GRATIS

4 SOUS-VERRES en verre taillé

AUX 50 PREMIERS CLIENTS

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE FORMIDABLE

VENTE ANNIVERSAIRE

BAS PRIX FORMIDABLES

AUJOURD'HUI

CHEZ VOTRE BIJOUTIER DE CONFIANCE

PAUL Bellemare INC.
HORLOGER BIJOUTIER

COMPTANT - CREDIT - MISE DE COTE

396, DES FORGES 376-7013
TROIS-RIVIERES

Le meilleur endroit en ville dans le domaine de la bijouterie



COURS de CONDUITE

TROIS-RIVIERES - CAP-DE-LA-MADELINE

L'ECOLE DE CONDUITE MODERNE Inc.

Vous invite à ses cours théoriques et pratiques qui débuteront lundi, le 20 février à 7 h. 30 p.m.

P.-M. Arcand, directeur - moniteur.

Inscrivez-vous à 1970 de Longueuil

Tél.: 375-3824

Voitures courtoisie AUTO PORT INC.

Nous irons sans frais supplémentaires vous chercher et vous reconduire à votre domicile.

Pourquoi attendre au printemps?

FAITES-LE MAINTENANT

• Rénovation • Décoration • Construction

• Pour un emploi • Pour une main-d'oeuvre qualifiée

CONSULTEZ VOTRE

Centre de Main-d'Oeuvre du Canada

550, Edifice BONAVENTURE TROIS-RIVIERES 378-2801

2e ETAPE DU CONCOURS - 116e JOURNEE

"ARGENT INSTANTANE"

351 NUMEROS CHANCEUX TOTALISANT \$9,338.00

Ce montant comprend aussi 2,811 billets complémentaires de \$1.00

Voici une liste partielle des gagnants de \$1.00 à \$20.00

Mlle GHYSLAINE BELAND, 557, WILLIAMS
Mme CHS-EMILE MILETTE, 5551, Ch. STE-MARGUERITE
M. AUGUSTE LESAGE, 504, JULIEN, CAP
R. LAFLAMME, 123, NOTRE-DAME
LOUISE RICARD, 155, DESILETS
JEAN BERNIER, 933, THIBEAU, CAP
A. LONGVAL, 1882, NOTRE-DAME
Mlle CLAUDETTE LEMAY, 1855, Boul. NORMAND

J.-A. GUAY, 1392, NICOLAS PERREAULT
ROGER HEON, 45, ST-LAURENT, CAP
M. TREPANIER, ST-NARCISSE
ANDRE THIBEAULT, 2455, DE FRANCHEVILLE
JACQUES SOUCY, 125, LORANGER, CAP
M. J.-M. DESCHAMPS,
JOCELYN BELLEMARE, ST-ETIENNE-DES-GRES

DEMANDEZ VOS BILLETS POUR TOUTS VOS ACHATS FAITS AUX MAGASINS ARBORANT L'EMBLEME "ARGENT INSTANTANE"

2,000,002 - \$ 2.00	2,008,762 - \$ 5.00	2,147,650 - \$ 2.00	2,236,577 - \$ 10.00
2,000,004 - \$ 5.00	2,087,625 - \$ 2.00	2,147,652 - \$ 5.00	2,241,380 - \$ 20.00
2,000,005 - \$ 2.00	2,102,290 - \$ 5.00	2,153,250 - \$ 2.00	2,246,218 - \$ 5.00
2,000,008 - \$ 2.00	2,102,740 - \$ 2.00	2,162,151 - \$ 20.00	2,249,111 - \$ 5.00
2,000,046 - \$ 10.00	2,103,156 - \$ 2.00	2,162,748 - \$ 5.00	2,239,358 - \$ 20.00
2,000,052 - \$ 2.00	2,111,240 - \$ 10.00	2,163,211 - \$ 5.00	2,245,670 - \$ 10.00
2,000,087 - \$ 5.00	2,124,150 - \$ 10.00	2,164,305 - \$ 20.00	2,245,678 - \$ 10.00
2,000,236 - \$ 2.00	2,131,030 - \$ 2.00	2,172,864 - \$ 2.00	2,265,174 - \$ 20.00
2,000,523 - \$ 5.00	2,132,150 - \$ 5.00	2,184,186 - \$ 10.00	2,265,174 - \$ 50.00
2,000,876 - \$ 10.00	2,134,450 - \$ 2.00	2,211,810 - \$ 5.00	2,268,271 - \$ 100.00
2,004,682 - \$ 5.00	2,141,215 - \$ 5.00	2,222,222 - \$ 5.00	2,298,202 - \$ 20.00
2,005,234 - \$ 5.00	2,144,144 - \$ 5.00	2,223,158 - \$ 2.00	2,523,417 - \$ 500.00
	2,145,867 - \$ 10.00	2,236,547 - \$ 20.00	2,675,414 - \$ 100.00
			2,876,251 - \$ 200.00

CONSERVEZ TOUTS VOS BILLETS ARGENT INSTANTANE" JUSQU'AU 25 MARS.



Trois-Rivières sera jumelée à la cité de Burlington

TROIS-RIVIERES (G.N.) — Le conseil municipal de Trois-Rivières a accepté le principe de jumelage avec la cité de Burlington, en Ontario, et le maire René Matteau a été autorisé par ses collègues à continuer les démarches entreprises pour en arriver à compléter le jumelage.

La célébration du Centenaire de la Confédération canadienne a occasionné les tentatives des deux conseils municipaux

en vue de jumeler Trois-Rivières à Burlington.

Le jumelage des deux cités va donner lieu à différents échanges entre les autorités municipales et favorisera également les échanges d'étudiants.

Des compétitions entre les deux villes seront organisées. Des visites et des recitals de groupe seront également organisés, principalement dans les cadres du Centenaire de la Confédération. Des fanfares et des corps de majorettes feront partie du programme d'échanges culturels.

Le jumelage établira d'autre part de meilleures relations entre les citoyens des deux villes, dont la population est sensiblement la même.

Un adolescent s'en prend à une pompe à essence

TROIS-RIVIERES (Y.B.) — Un jeune prévenu a reconnu sa culpabilité devant le juge des Sessions de la Paix à l'accusation d'avoir endommagé volontairement une pompe à essence, causant des dégâts pour une somme de \$150. L'adolescent a précisé que les dommages avaient été réglés au propriétaire.

Le jeune devra attendre en prison, le prononcé de sa sentence, qui aura lieu le 11 février.

Le gouvernement fédéral offre sa collaboration

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral espère coopérer avec l'Hydro-Québec dans son programme de recherches en électricité, a déclaré hier aux Communes, M. C. M. Drury, ministre de l'Industrie.



(Photo Roland Lemire)

Mme Anna Parkinson, une femme échevin de Red Deer, Alberta, a été accueillie, jeudi soir, à sa descente d'avion, à l'aéroport de Trois-Rivières, par les représentants officiels de la cité du Cap-de-la-Madeleine. Mme Parkinson, qui est présidente du comité de jumelage des deux villes, pour la municipalité de Red Deer, fera un séjour d'une semaine dans la ville-sœur afin d'élaborer un programme de visites et d'activités entre le

Cap-de-la-Madeleine et Red Deer au cours de l'année du Centenaire. Sur la photographie prise à sa descente d'un avion d'Air Canada, nous reconnaissons dans l'ordre habituel: Mmes Rodrigue Lepage et Sylvio Henoire, Mme Parkinson, M. Roland Desautels, gerant municipal. Mme J.-Réal Desrosiers, mairesse, et les échevins Sylvio Henoire et Rodrigue Lepage.

A la suite du jumelage des deux municipalités

La ville de Red Deer délègue son ambassadrice au Cap-de-la-Madeleine

CAP DE LA MADELEINE (P.C.) — La ville de Red Deer, Alberta, qui a été jumelée avec la cité madelinoise pour l'année du Centenaire de la Confédération, a délégué une ambassadrice au Cap-de-la-Madeleine afin d'organiser une série de visites et d'échanges entre les deux municipalités.

Mme Anna Parkinson, une femme échevin, est arrivée dans la ville-sœur jeudi soir. Elle est descendu d'avion à l'aéroport de Trois-Rivières où l'attendaient des représentants de la cité du Cap-de-la-Madeleine.

Une soirée spéciale a été organisée en son honneur, samedi soir, à l'hôtel de ville madelinois. Mme Parkinson profitera de cette occasion pour rencontrer le premier magistrat de

la Cité, M. J.-Réal Desrosiers, afin d'élaborer avec lui un programme de visite.

La charmante ambassadrice de Red Deer, a fait savoir qu'elle présentera samedi soir une séance de projection de diapositives afin de mieux faire connaître sa ville au Madelinois. Des copies de cette série de diapositives seront fournies aux autorités municipales.

Mme Parkinson a insisté par ailleurs sur l'importance d'organiser au plus tôt des échanges d'étudiants pour la prochaine saison estivale. Les jeunes albertains seraient également très heureux de pouvoir correspondre avec ceux de la cité madelinoise.

Une ville jeune et dynamique

Red Deer est une ville qui est née au début du siècle. Il y a cent ans seulement, on n'y voyait encore qu'Indiens et buffalos.

Mais la ville a grossi à pas de géant, surtout au cours de la dernière décennie. Après la guerre, la population se chiffrait à quelque 3,000 âmes seulement mais elle atteint aujourd'hui les 26,000.

La prospérité de Red Deer dépend largement de l'agriculture et du forage des puits d'huile.

Les loisirs y sont nombreux et la faveur de la population va principalement aux sports de la pêche, de la chasse, du yachting et du ski, etc.

Souignons enfin que Mme Parkinson, en plus de s'occuper de politique municipale, est une mère de famille de cinq enfants. Elle est une travailleuse sociale diplômée et son époux, le Dr Tom Parkinson, est également très actif. Les membres du club Kiwanis madelinois ont déjà d'ailleurs eu l'occasion de le rencontrer. Il y a quelques semaines, alors qu'il était venu leur rendre une visite de courtoisie.



SAVEZ-VOUS

comment vous pouvez réduire votre impôt sur le revenu de 1966 dès MAINTENANT... tandis que vous mettez de l'argent de côté pour votre retraite ?

GAETAN PICARD

ASSUREUR-VIE
SUN LIFE DU CANADA

TEL.: Bur. 375-1486
Res. 378-5165

éducatif et amusant pour toute la famille



l'expo EN 50 MORCEAUX

hommage des chips DUCHESS

Un magnifique casse-tête de 17" x 22", en couleurs, qui illustre les drapeaux des pays participants et l'emplacement de chaque pavillon. Essentiel pour mieux connaître et visiter l'expo 67.

Votre casse-tête de l'expo 67

Obtenez votre casse-tête de l'expo 67 avec 5" coupons 67" découpés sur n'importe quel contenant de chips DUCHESS et 50¢.

Envoyez le tout avec vos nom et adresse à:

CASE POSTALE 370
Station D'Automobiles
Montréal 34, Que.



Aux Fins Gourmets
ENR.
Geo. Frigon, Prop.

- Pâtisseries françaises assorties
- Gâteaux de mariage de toute occasion
- Cakes assortis
- Sandwiches
- Le plus grand choix de sucrés de chocolat
- Location de vaisselle
- Service de banquet à notre salle et à l'extérieur dans un rayon de 50 milles

606, BONAVENTURE
TEL.: 376-3022

AAA Cours de conduite CAA
du Club Automobile Québec
Débutant le 13 février à l'École des Métiers, 464, St-François-Xavier.

LE COURS COMPREND LA THEORIE ET LA PRATIQUE SUR LA CONDUITE DES VOITURES A TRANSMISSION AUTOMATIQUE ET REGULIERE.

Inscrivez-vous maintenant !
Pour renseignements: M. ARMAND GILBERT
Tél.: 378-8362

BIEN APPRENDRE POUR BIEN CONDUIRE
LES VOITURES SONT GRATUITEMENT FOURNIES PAR CHEVROLET

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin
CONSTIPATION

Boudreau sort des cellules grâce à un cautionnement

TROIS-RIVIERES (Y.B.) — ne Winchester et sept bagues. Lors de la séance des Sessions le tout étant évalué à \$1,427.95, de la Paix, vendredi matin, L'accusé a choisi le jugement de Jean-Claude Boudreau, domicilié à Trois-Rivières, a comparu sous l'accusation d'avoir été en la possession illégale de divers objets dont un orgue électrique, une enregistreuse à ruban magnétique, une carabine, autre que lui-même.

TEL.: 378-4313
R. Fournier
OPTICIEN D'ORONANCES
LUNETTES ET VERRES DE CONTACT
1400, RUE HART PRES DES FORGES TROIS-RIVIERES
(Ouvret le soir: Lundi-Jeudi, Vendredi, jusqu'à 9 h.)

POUR TOUS VOS BESOINS D'ASSURANCE

- Automobile
- Vie
- Vol
- Résidentiel
- Commercial

Un seul numéro à signaler: 374-3082
A. GRAND'MAISON
courtier d'assurances
38, 9e RUE — STE-MARTHE CAP-DE-LA-MADELEINE

SPECIALITES BEAUCHAMP Enr.
MAURICE BEAUCHAMP, PROP.
ASPIRATEURS — POLISSEUSES INDUSTRIELS
VENTE et LOCATION
CIRE — SAVON — EQUIPEMENT
CAP-DE-LA-MADELEINE 374-6606
TROIS-RIVIERES 375-5372

Avis important

Veuillez prendre bonne note que Style Guild du Cap demeure toujours sous la même administration.

Cependant, elle vient de faire quelques changements dans la direction de l'usine. Une nouvelle gérance a été installée dans les personnes de Mme Réjeanne Plante et M. Ambroise Milette, tous deux bien connus dans la région.

Contrairement aux rumeurs, nous ne faisons que procéder à des rénovations à l'intérieur de l'usine et sous peu, nous mettrons en oeuvre un programme d'agrandissement, afin d'en augmenter la production.

Nous sommes également à la recherche de travailleuse expérimentées dans la confection de chemises pour hommes et garçons.

Pour de plus amples informations, vous n'avez qu'à vous présenter à la

STYLE GUILD du CAP

55, rue Mercier, Cap-de-la-Madeleine

La Direction

CONFLIT SCOLAIRE

Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges vs Enseignants

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES

NOM	ETAT	SCOLARITE	EXPERIENCE	SALAIRE ACTUEL	OFFRE	DEMANDE	NOM	ETAT	SCOLARITE	EXPERIENCE	SALAIRE ACTUEL	OFFRE	DEMANDE
ALAIN Marguerite	(Sr)	14 ans	31 ans	\$ 5.850	\$ 5.850	\$ 7.050	DUGRE, J.-Pierre	(H)	17	8	\$ 7.400	\$ 7.745	\$ 8.375
ALAIN Suzanne	(F)	13	15	\$ 5.400	\$ 5.900	\$ 7.000	DUGRE, Roger	(H)	17	7	\$ 7.300	\$ 7.795	\$ 8.150
ALLAIRE Adrien	(H)	16	16	\$ 5.500	\$ 5.900	\$ 6.950	DUHAIME, Albany	(Fr)	17	32	\$ 8.250	\$ 9.635	\$ 9.950
ARCAND François	(H)	15	4	\$ 5.900	\$ 5.900	\$ 6.400	DUMONT, Marielle	(F)	13	29	\$ 6.200	\$ 6.200	\$ 7.000
ARCAND Olivine	(Sr)	13	11	\$ 4.150	\$ 4.680	\$ 6.400	DUMONT, Pierre	(H)	15	1	\$ 5.600	\$ 5.600	\$ 5.800
ARSENAULT J.-Paul	(H)	14	5	\$ 6.000	\$ 6.000	\$ 6.200	DUPONT, Jeanne	(F)	13	21	\$ 6.000	\$ 6.000	\$ 7.000
ASSELIN Yvon	(H)	14	8	\$ 6.000	\$ 6.000	\$ 6.200	DUPONT, Marcel	(H)	14	1	\$ 4.800	\$ 4.800	\$ 5.400
AUBRY Antonin	(H)	17	2	\$ 7.300	\$ 7.415	\$ 8.275	DUPUIS, Bernard	(Fr)	14	12	\$ 6.550	\$ 6.550	\$ 7.250
AUDELIN Lucille	(F)	14	7	\$ 4.500	\$ 5.000	\$ 5.800	DUPUIS, Gabriel	(H)	15	10	\$ 7.100	\$ 7.100	\$ 8.000
AUDELIN Raymond	(H)	15	2	\$ 5.450	\$ 5.450	\$ 6.000	DURAND, Colette	(F)	13	3	\$ 3.500	\$ 3.500	\$ 4.600
AYOTTE, J.-Paul	(H)	14	6	\$ 6.200	\$ 6.200	\$ 6.400	DURANLEAU, Irene	(F)	16	5	\$ 6.500	\$ 6.500	\$ 7.400
BACON, Rejean	(H)	15	6	\$ 6.300	\$ 6.300	\$ 6.800	DUSSEAU, Lucille	(F)	13	4	\$ 6.200	\$ 6.200	\$ 6.600
BARBEAU, Carmelle	(F)	15	2	\$ 4.200	\$ 4.700	\$ 5.200	DUSSAULT, Paul	(H)	13	9	\$ 4.100	\$ 4.600	\$ 5.400
BARBIEUX, Jannie	(F)	16	7	\$ 5.600	\$ 6.100	\$ 6.850	EBACHER, Ghislaine	(F)	13	7	\$ 6.200	\$ 6.200	\$ 6.400
BARIBEAU, André	(H)	13	31	\$ 7.150	\$ 7.505	\$ 8.200	FALARDEAU, Guy	(H)	13	8	\$ 5.200	\$ 5.200	\$ 5.200
BARIBEAU, Pierre	(H)	16	1	\$ 5.600	\$ 5.600	\$ 6.200	FARGUES, Louis	(H)	13	2	\$ 5.200	\$ 5.200	\$ 5.200
BARIL, Céline	(F)	13	2	\$ 6.650	\$ 8.250	\$ 4.400	FERRON, Jean	(H)	16	4	\$ 6.300	\$ 6.300	\$ 6.975
BARIL, Claude	(H)	16	3	\$ 6.100	\$ 6.100	\$ 6.750	FERSCHKE, Raymond	(H)	14	10	\$ 6.700	\$ 6.700	\$ 7.200
BARIL, Diane	(F)	13	1	\$ 3.200	\$ 3.700	\$ 4.200	FISSET, Robert	(H)	16	5	\$ 6.500	\$ 6.510	\$ 7.200
BARIL, Normand	(H)	14	6	\$ 5.900	\$ 5.900	\$ 6.400	FLEURENT, Jean	(H)	16	28	\$ 8.500	\$ 9.000	\$ 9.450
BARIL, Robert	(H)	16	1	\$ 5.600	\$ 5.600	\$ 6.300	FLEURY, J.-Pierre	(H)	14	5	\$ 6.000	\$ 6.000	\$ 6.200
BARIL, Roger	(H)	15	3	\$ 6.700	\$ 6.700	\$ 6.200	FOUQUETTE-NADEAU, Yolande	(Fr)	13	11	\$ 4.850	\$ 5.200	\$ 6.200
BARLETTE, Francine	(F)	15	1	\$ 4.000	\$ 4.500	\$ 5.000	FOURNIER, Georges	(Fr)	16	17	\$ 5.600	\$ 5.600	\$ 6.000
BARLETTE, Suzanne	(F)	13	1	\$ 3.200	\$ 3.700	\$ 4.200	FRANCOEUR, Paul	(H)	13	6	\$ 6.650	\$ 6.930	\$ 8.300
BASTARACH, René	(H)	13	4	\$ 5.900	\$ 5.900	\$ 6.400	FRASER, Marie-Berthe	(Sr)	16	28	\$ 7.950	\$ 8.220	\$ 9.100
BEAUDOIN, Guy	(H)	14	5	\$ 6.000	\$ 6.000	\$ 6.200	FRECHETTE, Gérard	(Fr)	16	15	\$ 6.300	\$ 6.300	\$ 6.800
BEAUDOIN, Pierrette	(F)	13	5	\$ 3.800	\$ 4.300	\$ 5.000	FRECHETTE, Gilles	(H)	15	6	\$ 4.600	\$ 5.100	\$ 5.600
BEAUDOIN, Rejean	(H)	15	1	\$ 5.200	\$ 5.200	\$ 5.800	FRECHETTE, Huguette	(F)	15	4	\$ 7.400	\$ 7.900	\$ 8.925
BEAUDRY, Chantal	(F)	15	1	\$ 4.000	\$ 4.500	\$ 5.000	FRIGON, Huguette	(F)	17	14	\$ 6.800	\$ 7.000	\$ 7.000
BEAULIEU, Hélène	(Sr)	14	13	\$ 4.850	\$ 5.310	\$ 6.250	GAGNON, Gabrielle	(F)	13	19	\$ 5.400	\$ 5.960	\$ 6.400
BEAULIEU, Paul	(H)	17	2	\$ 7.150	\$ 7.200	\$ 7.850	GAGNON-ROY, Hélène	(F)	15	8	\$ 6.000	\$ 6.000	\$ 7.000
BEAUPRE, Denis	(Fr)	14	15	\$ 6.100	\$ 6.100	\$ 6.400	GARCEAU, Stéphanie	(F)	13	33	\$ 5.050	\$ 5.320	\$ 6.100
BELAND, Daniel	(H)	13	4	\$ 3.950	\$ 4.450	\$ 5.200	GAUDREAU, Lise	(F)	13	12	\$ 4.400	\$ 4.900	\$ 5.400
BELIVEAU HOUE, Louise	(F)	13	6	\$ 5.000	\$ 5.500	\$ 6.000	GAUTHIER, Carmen	(F)	15	3	\$ 6.700	\$ 6.750	\$ 7.425
BELLEME, Jeannine	(F)	15	6	\$ 6.400	\$ 6.400	\$ 7.400	GAUTHIER, Marcelin	(H)	14	16	\$ 6.500	\$ 6.500	\$ 7.400
BELLEME, Jeannine	(F)	14	20	\$ 4.000	\$ 4.500	\$ 5.000	GAUTHIER, Marie-Paule	(F)	14	16	\$ 7.300	\$ 7.495	\$ 8.150
BELLEME, Marie	(F)	15	1	\$ 5.300	\$ 5.300	\$ 5.400	GAUVIN, Marcel	(H)	17	5	\$ 4.800	\$ 5.200	\$ 5.800
BELLEME, Normand	(H)	13	3	\$ 6.800	\$ 7.400	\$ 8.000	GELINAS, Claire	(F)	15	7	\$ 6.900	\$ 6.995	\$ 7.650
BELLEME, Ruth	(F)	14	20	\$ 6.100	\$ 6.100	\$ 6.600	GELINAS, Guy	(F)	16	7	\$ 6.820	\$ 6.820	\$ 7.400
BENOIT, Arthur	(H)	13	6	\$ 5.000	\$ 5.000	\$ 5.450	GELINAS, Jacqueline	(F)	14	17	\$ 4.100	\$ 4.600	\$ 5.100
BERGERON, Bernard	(H)	13	3	\$ 5.750	\$ 5.750	\$ 6.150	GELINAS, Robert Mme	(F)	13	7	\$ 4.100	\$ 4.600	\$ 5.100
BERGERON, Edouard	(Fr)	16	6	\$ 8.200	\$ 8.200	\$ 8.500	GELINAS, Solange	(F)	13	7	\$ 6.300	\$ 6.300	\$ 6.800
BERGERON, J.-Maurice	(H)	13	1	\$ 6.500	\$ 6.510	\$ 7.200	GERMAIN, Guy	(H)	15	6	\$ 7.550	\$ 7.710	\$ 8.500
BERGERON, J.-Pierre	(H)	16	5	\$ 6.650	\$ 6.930	\$ 8.200	GERMAIN, Henri-Paul	(Fr)	16	13	\$ 6.700	\$ 6.700	\$ 7.200
BERTHAUME, Alice	(Sr)	16	37	\$ 5.050	\$ 5.220	\$ 6.800	GERMAIN, Mariette	(F)	13	6	\$ 5.450	\$ 5.450	\$ 6.000
BERTHIAUME, Elette	(Sr)	13	16	\$ 4.100	\$ 4.600	\$ 5.400	GERVAIS, André	(H)	13	2	\$ 3.500	\$ 4.000	\$ 4.600
BERTHIAUME, Serge	(H)	17	1	\$ 6.000	\$ 6.100	\$ 6.800	GERVAIS, Gaétane	(F)	14	3	\$ 5.200	\$ 5.200	\$ 5.800
BLAIS, Louise (tech.)	(F)	13	7	\$ 2.900	\$ 2.900	\$ 3.275	GERVAIS, Jacques	(H)	15	1	\$ 6.900	\$ 6.995	\$ 7.650
BLAIS, René	(H)	17	8	\$ 7.900	\$ 7.900	\$ 8.375	GERVAIS, Robert	(H)	16	7	\$ 7.000	\$ 7.200	\$ 8.200
BOISSELLE, J.-Guy	(H)	14	7	\$ 4.100	\$ 4.600	\$ 5.400	GIGNAC, Lise	(F)	16	13	\$ 6.400	\$ 6.400	\$ 7.400
BOISSONNEAU, Raymond	(H)	13	7	\$ 5.600	\$ 5.600	\$ 6.000	GIGNAC, Rachel	(F)	14	25	\$ 6.700	\$ 6.800	\$ 7.475
BOISVERT, Charles	(H)	13	5	\$ 3.650	\$ 4.150	\$ 4.800	GIGUERE, Jacques	(Fr)	17	4	\$ 7.150	\$ 7.200	\$ 7.850
BOISVERT, François	(Fr)	17	22	\$ 5.900	\$ 6.400	\$ 7.000	GIRARD, Ernest	(H)	14	38	\$ 3.800	\$ 4.300	\$ 5.000
BOISVERT, Gaétane	(F)	13	4	\$ 5.900	\$ 5.900	\$ 6.400	GIRARD, Monique	(F)	13	5	\$ 4.200	\$ 4.700	\$ 5.200
BOISVERT, Jean-Marie	(H)	15	4	\$ 5.350	\$ 5.350	\$ 5.750	GIRARD, Nicole	(F)	15	2	\$ 7.700	\$ 8.000	\$ 8.600
BOISVERT, Marcel	(H)	14	6	\$ 6.850	\$ 6.850	\$ 7.450	GODIN, André	(H)	17	9	\$ 4.050	\$ 4.500	\$ 5.600
BOISVERT, Raymond	(Fr)	15	4	\$ 4.400	\$ 4.905	\$ 5.400	GOULET, Justin	(H)	14	5	\$ 4.200	\$ 4.700	\$ 5.100
BOISVERT, Yvette	(Sr)	15	35	\$ 8.100	\$ 8.520	\$ 8.600	GOYETTE, Louise	(F)	14	31	\$ 7.700	\$ 8.000	\$ 8.200
BOITEAU, René	(H)	15	36	\$ 7.150	\$ 7.200	\$ 7.850	GRANDMONT, Patrice	(H)	14	12	\$ 6.550	\$ 6.550	\$ 7.250
BOIVIN, Emilienne	(Sr)	14	19	\$ 4.600	\$ 5.100	\$ 5.600	GRENON, Raymond	(Fr)	14	12	\$ 6.500	\$ 6.510	\$ 7.200
BOIVIN, Roland	(H)	15	20	\$ 4.400	\$ 4.900	\$ 5.400	GUERIN, Raymond	(H)	16	5	\$ 6.300	\$ 6.300	\$ 6.800
BOILDUC, Laurent	(Fr)	14	23	\$ 7.050	\$ 7.290	\$ 8.000	GUILBERT, Jean	(H)	15	6	\$ 5.900	\$ 5.900	\$ 6.400
BONIN, Monique	(F)	15	4	\$ 6.850	\$ 6.930	\$ 8.200	GUILBERT, Marcel	(H)	15	2	\$ 5.850	\$ 5.850	\$ 6.525
BONENPANT, Cécile	(F)	13	5	\$ 4.400	\$ 4.900	\$ 5.400	GUILLEMETTE, Raynald	(H)	16	4	\$ 4.500	\$ 5.000	\$ 5.800
BONENPANT, Françoise	(Sr)	17	31	\$ 5.450	\$ 5.450	\$ 6.000	HAINES, Alain	(H)	15	1	\$ 4.600	\$ 5.100	\$ 5.600
BORDELEAU, Huguette	(Sr)	14	2	\$ 8.100	\$ 8.520	\$ 8.600	HAMELIN, Colette	(F)	15	4	\$ 6.600	\$ 6.600	\$ 6.800
BORDELEAU, Louis	(H)	15	2	\$ 5.450	\$ 5.450	\$ 6.000	HAMELIN, Eulienne	(H)	13	10	\$ 6.100	\$ 6.100	\$ 6.800
BORNAIS, Roger	(H)	15	15	\$ 8.100	\$ 8.520	\$ 8.600	HAMELIN, Georges	(H)	13	15	\$ 7.700	\$ 8.025	\$ 8.550
BOUCHARD, Pierre	(H)	15	2	\$ 6.300	\$ 6.300	\$ 6.800	HAMELIN, Jean	(H)	16	11	\$ 5.200	\$ 5.700	\$ 6.200
BOUCHARD, Pierre	(H)	15	6	\$ 7.950	\$ 8.100	\$ 9.100	HEBERT, Alice	(F)	15	7	\$ 3.650	\$ 4.600	\$ 5.100
BOUCHER, Armand	(Fr)	16	45	\$ 8.300	\$ 9.000	\$ 9.450	HEBERT, Lise	(F)	13	4	\$ 4.600	\$ 5.100	\$ 5.725
BOUCHER, Raymond	(H)	16	22	\$ 6.400	\$ 6.400	\$ 6.200	HEBERT, Lise	(F)	16	2	\$ 4.250	\$ 4.750	\$ 5.600
BOUDREAU, Ernest	(H)	14	6	\$ 6.200	\$ 6.200	\$ 6.750	HEROUX, Marcel	(H)	13	6	\$ 5.800	\$ 5.800	\$ 6.000
BOUDREAU, Henri	(H)	14	5	\$ 4.700	\$ 5.200	\$ 6.000	HEROUX, Paquerette	(Sr)	17	22	\$ 7.050	\$ 7.290	\$ 8.000
BOUDREAU, Mme P.-E.	(F)	13	11	\$ 7.500	\$ 7.745	\$ 8.375	HILL, Huguette	(F)	13	3	\$ 3.500	\$ 4.000	\$ 4.600
BOUDREAU, André	(H)	17	8	\$ 6.100	\$ 6.100	\$ 6.750	HOULE, J.-Guy	(F)	16	17	\$ 7.950	\$ 8.100	\$ 8.100
BOUDREAU, André-V.	(Sr)	13	37	\$ 5.450	\$ 5.450	\$ 6.000	HOULE, Julien	(H)	16	9	\$ 7.300	\$ 7.300	\$ 8.100
BOULANGER, Bernadette	(F)	13	5	\$ 3.800	\$ 4.300	\$ 5.000	HOULE, Lorraine	(F)	13	6	\$ 6.650	\$ 6.930	\$ 8.300
BOULANGER, Marie-Paule	(F)	13	5	\$ 3.600	\$ 4.100	\$ 4.800	HOULE, Marie-Jeanne	(Sr)	16	27	\$ 4.500	\$ 5.000	\$ 5.800
BOULANGER, Thérèse	(F)	13	5	\$ 6.000	\$ 6.000	\$ 7.000	ISABELLE, Louise	(F)	14	3	\$ 5.200	\$ 5.200	\$ 5.100
BOULANGER, Thérèse	(F)	13	29	\$ 7.150	\$ 7.200	\$ 7.850	JACOB, Adrien	(H)	17	11	\$ 8.100	\$ 8.525	\$ 9.650
BOULANGER, Françoise	(Fr)	14	36	\$ 8.250	\$ 8.250	\$ 8.650	JACOB, Paul-Emile	(H)	14	9	\$ 6.200		

(SUITE)

CONFLIT SCOLAIRE

Commission Scolaire Régionale des Vieilles - Forges VS Enseignants

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES

NOM	ETAT	SCOLARITE	EXPERIENCE	SALAIRE ACTUEL	OFFRE	DEMANDE
MARCOTTE, Philippe	(H)	13	40	\$ 7,400	\$ 7,505	\$ 7,800
MARCOUX, Christiane	(F)	15	4	\$ 4,600	\$ 5,100	\$ 5,600
MARINEAU, Leo	(H)	14	27	\$ 7,700	\$ 8,000	\$ 8,200
MARTEL, Henri-Paul	(H)	15	8	\$ 6,700	\$ 6,700	\$ 7,200
MARTIN, Denis	(H)	16	10	\$ 7,500	\$ 7,760	\$ 8,325
MARTIN, Louise	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
MARTIN, Marcel	(Fr)	18	9	\$ 7,550	\$ 7,650	\$ 8,950
MARTIN, René	(H)	15	2	\$ 5,450	\$ 5,450	\$ 6,000
MARTIN, Thérèse	(F)	15	13	\$ 6,000	\$ 6,900	\$ 7,400
MARTINEAU, Yvon	(H)	14	3	\$ 3,300	\$ 3,300	\$ 3,800
MASSICOTTE, Blainine	(Sr)	16	19	\$ 6,250	\$ 6,950	\$ 8,300
MASSICOTTE, Christiane	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
MASSICOTTE, Paul-Emile	(H)	17	7	\$ 7,300	\$ 7,495	\$ 8,150
MASSON, Claude	(H)	16	10	\$ 7,500	\$ 7,760	\$ 8,325
MELANCON, Armand	(H)	16	5	\$ 6,500	\$ 6,510	\$ 7,200
MELANCON, Joseph	(H)	13	7	\$ 6,300	\$ 6,300	\$ 6,200
MILLER, Rita	(F)	13	2	\$ 3,850	\$ 3,850	\$ 4,400
MILOT, Oscar	(Fr)	18	38	\$ 8,750	\$ 9,122	\$10,450
MONFETTE, Paul	(H)	16	6	\$ 6,700	\$ 6,750	\$ 7,425
MONTGOUR, Madeleine	(Sr)	13	11	\$ 4,150	\$ 4,680	\$ 5,850
MONTPLAISIR, Guy	(H)	16	1	\$ 3,800	\$ 3,800	\$ 4,300
MORASSE, Monique	(F)	13	3	\$ 3,500	\$ 4,000	\$ 4,600
MORIN, Alphonse	(Fr)	17	22	\$ 8,350	\$ 9,635	\$ 9,950
MORISSETTE, Andrée	(Sr)	15	2	\$ 3,650	\$ 4,250	\$ 4,850
NADEAU, Pierre	(H)	17	3	\$ 6,500	\$ 6,575	\$ 7,250
NAULT, Yvette	(F)	13	7	\$ 4,100	\$ 4,600	\$ 5,400
NORMANDIN, Jean-Paul	(H)	14	22	\$ 7,700	\$ 8,000	\$ 8,200
NORMANDIN, Marcel	(Fr)	16	19	\$ 6,650	\$ 6,650	\$ 9,100
OUELLETTE, Jeannine	(Sr)	14	14	\$ 5,050	\$ 5,490	\$ 6,850
OUELLETTE, Rejeanne	(Sr)	14	23	\$ 3,850	\$ 3,850	\$ 4,500
PAGE, René-Claude	(H)	17	4	\$ 6,700	\$ 6,800	\$ 7,475
PAILLE, Hélène	(F)	15	10	\$ 5,800	\$ 6,300	\$ 6,800
PAILLE, Jean-Paul	(H)	15	2	\$ 5,450	\$ 5,450	\$ 6,000
PANNETON, Michèle	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
PAQUET, Gaetan	(Fr)	15	15	\$ 7,550	\$ 7,668	\$ 8,250
PAQUIN, Jean-Guy	(H)	16	11	\$ 7,700	\$ 8,025	\$ 8,550
PARADIS, Roger	(H)	13	3	\$ 5,000	\$ 5,000	\$ 5,400
PARENT, Réal	(H)	16	9	\$ 7,300	\$ 7,500	\$ 8,100
PARENTEAU, Jocelyne	(F)	13	2	\$ 3,350	\$ 3,850	\$ 4,400
PARENTEAU, René	(H)	17	6	\$ 6,700	\$ 6,800	\$ 7,475
PARENTEAU, Robert	(H)	16	6	\$ 6,700	\$ 6,750	\$ 7,425
PELLAND, André	(H)	15	4	\$ 5,900	\$ 5,900	\$ 6,400
PELLERIN, Ghislaine	(F)	13	4	\$ 3,650	\$ 4,150	\$ 4,800
PELLERIN, Julien	(H)	14	5	\$ 5,700	\$ 5,700	\$ 6,200
PELLERIN, Lisette	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
PELLERIN, Simone	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
PELLERIN, Yvon	(H)	16	5	\$ 6,500	\$ 6,510	\$ 7,200
PELLIER, Henri	(H)	13	23	\$ 7,600	\$ 7,600	\$ 7,800
PERREAU, Viateur	(H)	14	13	\$ 7,300	\$ 7,465	\$ 7,800
PERUSSE, Roland	(H)	17	9	\$ 7,700	\$ 8,000	\$ 8,600
PICARD, J-Guy	(H)	15	2	\$ 5,450	\$ 5,450	\$ 6,000
PICOTTE, G-André	(H)	16	5	\$ 6,600	\$ 6,600	\$ 7,200
PICOTTE, Yvon	(H)	15	1	\$ 5,200	\$ 5,200	\$ 5,800
PINARD, Leon	(H)	17	6	\$ 7,100	\$ 7,250	\$ 7,920
PINARD, Lise	(F)	13	3	\$ 4,000	\$ 4,000	\$ 4,600
PLANTE, J-Guy	(H)	17	7	\$ 7,300	\$ 7,495	\$ 8,150
PLANTE, Réal	(H)	13	6	\$ 5,600	\$ 5,600	\$ 6,000
PILOUFE, Emilien	(H)	13	17	\$ 7,400	\$ 7,400	\$ 7,800
POISSON, Gaston	(H)	15	2	\$ 5,450	\$ 5,450	\$ 6,000
POLQUIN, Benjamin	(H)	13	27	\$ 7,600	\$ 7,600	\$ 8,200
POTHIER, Jacques	(H)	15	3	\$ 5,700	\$ 5,700	\$ 6,200
POULET, Marianne	(Sr)	15	15	\$ 6,250	\$ 6,250	\$ 7,450
POULIN, Jean	(H)	15	27	\$ 5,200	\$ 5,200	\$ 5,800
PRONOVOST, Catherine	(Sr)	15	27	\$ 6,250	\$ 6,570	\$ 7,150
PRONOVOST, J-Guy	(H)	16	4	\$ 6,400	\$ 6,400	\$ 6,975
PRONOVOST, Louise	(F)	13	13	\$ 5,000	\$ 5,500	\$ 6,000
PRONOVOST, Pierrette	(F)	13	10	\$ 4,550	\$ 5,050	\$ 5,600
PRONOVOST, Thérèse	(F)	13	16	\$ 5,600	\$ 5,900	\$ 6,400
PROTEAU, Jacqueline	(Sr)	16	14	\$ 6,450	\$ 6,750	\$ 7,200
PROVENCHE, J-Claude	(H)	16	5	\$ 6,500	\$ 6,510	\$ 7,200
PROVENCHE, J-Paul	(Fr)	18	25	\$ 8,750	\$ 9,122	\$10,450
PROVENCHE, Marie-Marthe	(Sr)	15	22	\$ 6,250	\$ 6,570	\$ 7,150
PROULX, Lionel	(H)	16	16	\$ 6,700	\$ 6,800	\$ 7,400
PROULX, Lisette	(Sr)	14	8	\$ 4,100	\$ 4,635	\$ 5,650
PRUD'HOMME, Pierre	(H)	13	2	\$ 4,750	\$ 4,750	\$ 5,200
QUESSY, Roch	(H)	17	8	\$ 7,500	\$ 7,745	\$ 8,375
RAICHE, Nicole	(F)	13	6	\$ 4,150	\$ 4,450	\$ 5,200
RENE, Marie-Rose	(Sr)	14	29	\$ 6,050	\$ 6,050	\$ 7,050
RHEAULT, Gisele	(Sr)	14	13	\$ 4,850	\$ 5,310	\$ 6,650
RHEAULT, Pierrette	(F)	15	31	\$ 4,400	\$ 4,700	\$ 5,200
RHEAUME, Vianney	(Fr)	15	8	\$ 6,150	\$ 6,150	\$ 6,850
RICARD, Lucille	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
RICARD, Réal	(H)	17	8	\$ 5,300	\$ 5,745	\$ 6,275
RICARD, Claire	(F)	14	3	\$ 3,900	\$ 4,100	\$ 4,600
RICARD, Pauline	(F)	15	7	\$ 5,200	\$ 5,700	\$ 6,200
RICARD, Pierrette	(F)	15	7	\$ 5,200	\$ 5,700	\$ 6,200
RIVARD, Francine	(F)	13	1	\$ 3,200	\$ 3,700	\$ 4,200
RIVARD, J-Yves	(H)	16	6	\$ 7,200	\$ 7,200	\$ 7,425
ROBERGE, Lorraine	(Sr)	14	12	\$ 4,700	\$ 5,175	\$ 6,450
ROBERGE, Louise	(F)	15	2	\$ 4,200	\$ 4,700	\$ 5,200
ROBERT, Gabriel	(H)	15	8	\$ 6,700	\$ 6,700	\$ 7,200
ROBERT, Ginette, Mme	(F)	14	10	\$ 4,950	\$ 5,350	\$ 6,400
ROBERT, Maurice	(H)	13	5	\$ 5,400	\$ 5,400	\$ 6,000
ROCHEFORT, Janine	(F)	16	8	\$ 4,400	\$ 4,900	\$ 5,500
ROCHEFORT, Louise	(F)	13	3	\$ 3,800	\$ 4,300	\$ 4,900
ROCHEFORT, Madeleine	(F)	13	9	\$ 4,450	\$ 4,900	\$ 5,500
ROCHEFORT, Nicole	(F)	13	7	\$ 4,100	\$ 4,600	\$ 5,100
ROCHEFORT, Pierrette	(F)	13	5	\$ 3,800	\$ 4,300	\$ 4,800
ROCHELEAU, Yves	(H)	14	1	\$ 4,800	\$ 4,800	\$ 5,400
RODRIGUE, André	(H)	14	2	\$ 5,050	\$ 5,050	\$ 5,600
ROSS, Carol	(H)	13	1	\$ 4,500	\$ 4,500	\$ 5,000
ROSS, Germain	(H)	15	4	\$ 5,900	\$ 5,900	\$ 6,400
ROUSSEAU, Bernadette	(F)	12	15	\$ 5,500	\$ 5,900	\$ 6,400
ROUSSEAU, J-Roch	(H)	13	14	\$ 5,200	\$ 5,700	\$ 6,200
ROUSSEAU, Marcel	(H)	13	14	\$ 7,300	\$ 7,450	\$ 7,800
ROUTHIER, Berthe	(Sr)	13	15	\$ 4,850	\$ 5,230	\$ 6,650
ROUX, Marcel	(H)	13	27	\$8,100	\$ 8,100	\$ 8,700
ROUX, Marguerite	(F)	14	37	\$ 6,400	\$ 6,400	\$ 7,000
ROY, Roland	(H)	13	22	\$ 7,400	\$ 7,505	\$ 7,800
ROY, Nicole	(F)	13	6	\$ 3,950	\$ 4,450	\$ 5,200
ROY, René, Mme	(F)	13	8	\$ 4,250	\$ 4,750	\$ 5,600
ROY, Ronald	(H)	14	6	\$ 6,400	\$ 6,400	\$ 7,000
ST-ARNAUD, Geneviève	(F)	13	2	\$ 3,350	\$ 3,850	\$ 4,400
ST-ARNAUD, J-Pierre	(H)	16	4	\$ 6,300	\$ 6,300	\$ 6,975
ST-PIERRE, Michel	(H)	17	4	\$ 6,700	\$ 6,800	\$ 7,475
SAMSON, André	(H)	16	9	\$ 5,850	\$ 5,850	\$ 6,525
SAMSON, Fleurette	(F)	15	9	\$ 6,160	\$ 6,160	\$ 6,600
SAUVAGEAU, Angele	(F)	16	5	\$ 5,200	\$ 5,700	\$ 6,400
SAUVAGEAU, Jean	(H)	16	4	\$ 6,300	\$ 6,300	\$ 6,975
SAUVAGEAU, Robert	(Fr)	14	12	\$ 6,550	\$ 6,550	\$ 7,250
SEVIGNY, Laurent	(H)	16	2	\$ 5,850	\$ 5,850	\$ 6,525
SEVIGNY, Raymond	(Fr)	18	16	\$ 8,750	\$ 9,122	\$10,450
SIGMEN, Lucie	(F)	13	3	\$ 3,500	\$ 4,000	\$ 4,600
SIGMEN, Mariette	(F)	14	4	\$ 4,600	\$ 5,100	\$ 5,600
SIMARD, Claude	(H)	16	9	\$ 6,300	\$ 6,300	\$ 6,975
SIMARD, Monique	(F)	16	9	\$ 4,400	\$ 4,900	\$ 5,800
SIMARD, Normand	(H)	15	2	\$ 5,450	\$ 5,450	\$ 6,000
SIMARD, Nicole	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
SOUCY, Estelle	(Sr)	17	19	\$ 7,050	\$ 7,290	\$ 7,800
SOUILLARD, J-Paul	(H)	14	15	\$ 7,900	\$ 8,000	\$ 8,200
STOYCHEFF, Georges	(H)	13	14	\$ 7,400	\$ 7,400	\$ 7,600
VAILLANCOURT, Jocelyne	(H)	13	19	\$ 7,400	\$ 7,400	\$ 7,800
TANGUAY, Camille	(H)	13	14	\$ 7,400	\$ 7,400	\$ 7,600
TANGUAY, Daniel	(H)	13	19	\$ 7,400	\$ 7,400	\$ 7,800
TELLIER-L, Louise	(F)	15	1	\$ 5,200	\$ 5,200	\$ 5,800
TELLIER, Stella	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
TESSIER, Eliane	(Sr)	15	17	\$ 6,250	\$ 6,570	\$ 7,150
TESSIER, J-Charles	(H)	15	5	\$ 6,100	\$ 6,100	\$ 6,600
TESSIER, Mariette	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
THIBEAULT, Douglas	(H)	15	4	\$ 1,966.66	\$ 1,966.66	\$ 2,100
THIBEAULT, Rolande	(Sr)	13	11	\$ 4,150	\$ 4,680	\$ 5,850
TOURIGNY, Agathe	(F)	13	1	\$ 3,200	\$ 3,700	\$ 4,200
TOURIGNY, Céline	(F)	15	1	\$ 4,000	\$ 4,500	\$ 5,000
TOURIGNY, Michel	(H)	15	5	\$ 5,900	\$ 6,100	\$ 6,600
TRAHAN, Luc	(H)	16	13	\$ 8,100	\$ 8,570	\$ 9,000
TREMBLAY, Noël	(Fr)	16	9	\$ 6,350	\$ 6,350	\$ 6,950
TREMBLAY, Rosaire	(Fr)	16	28	\$ 7,950	\$ 8,100	\$ 9,100
TREPANIER, Guy	(H)	15	1	\$ 5,200	\$ 5,200	\$ 5,800
TREPANIER, Nicole	(F)	14	4	\$ 4,050	\$ 4,550	\$ 5,200
TRUDEL-FALARDEAU, Marguerite	(F)	13	10	\$ 4,550	\$ 5,050	\$ 6,000
TURGEON, Gilles	(Fr)	16	9	\$ 6,750	\$ 6,750	\$ 7,250
VADEBONCOEUR, Jules	(H)	17	7	\$ 7,200	\$ 7,495	\$ 8,150
VAILLANCOURT, Jocelyne	(F)	14	2	\$ 3,750	\$ 4,250	\$ 4,800
VALLÉE, Jean-Louis	(H)	15	2	\$ 5,450	\$ 5,450	\$ 6,000
VALLÉE, Madeleine	(Sr)	15	34	\$ 8,750	\$ 9,122	\$10,450
VALLIÈRES, Gilles	(H)	15	2	\$ 5,850	\$ 6,325	\$ 6,800
VEILLET, Léo	(H)	16	20	\$ 9,100	\$ 9,520	\$ 10,000
VEILLETTE, Christine	(F)	15	2	\$ 4,200	\$ 4,700	\$ 5,200
VEILLETTE, Fernande	(Sr)	14	15	\$ 5,250	\$ 5,670	\$ 6,200
VEILLETTE, Nicole	(F)	14	7	\$ 4,500	\$ 5,000	\$ 5,800
VEILLETTE, Reine	(F)	14	7	\$ 5,100	\$ 5,100	\$ 5,800
VEILLETTE, Yvonne	(Sr)	13	32	\$ 5,850	\$ 5,850	\$ 6,650
VERVILLE, Blanche Mme	(F)	13	12	\$ 5,050	\$ 5,250	\$ 6,400
VILLENEUVE, Hélène	(Sr)	14	13	\$ 4,850	\$ 5,310	\$ 6,650
VINCENT, Adrienne	(F)	13	4	\$ 3,850	\$ 4,150	\$ 4,800
WILSON, Gisele Mme	(F)	13	4	\$ 3,850	\$ 4,150	\$ 4,800

Cette annonce est publiée par l'Association Diocésaine des Commissions Scolaires, à la demande du bureau des délégués de la Commission Scolaire Régionale.

D'une capacité de 300 sièges, selon le maire

La construction d'un auditorium municipal envisagée par le conseil

Par Rejean Lacombe
 LA TUQUE — La construction d'un auditorium municipal deviendra-t-elle le projet marquant pour la présente année? C'est la question que l'on est tenté de se poser, à la suite d'une déclaration du premier magistrat de la ville de La Tuque, M. Lucien Filion, à l'effet que si la loi des travaux d'hiver était maintenue par les gouvernements supérieurs, la ville songerait sérieusement à ériger un auditorium municipal.



LES ACTIVITES les plus diverses étaient prévues lors du Festival annuel des élèves de l'école de Métiers de La Tuque. Les premières compétitions se sont déroulées à la salle des Chevaliers de Colomb. Par la suite les élèves se sont transportés au colisée municipal dans le but de terminer leur festival. On remarque ici un groupe de ces jeunes qui prenaient part à une course en raquettes sur glace.

Le Centre d'hébergement dans St-Zéphirin

Les marguilliers semblent disposés à vendre un terrain près de l'église

LA TUQUE (R.L.) — Les délégués d'hébergement pour les

Des courses d'automobiles sur glace pour la première fois ici

Le Grand Prix Labatt à la piste locale de courses dimanche

par Gaston PEPIN

Chicago et Détroit à la t.v. américaine dimanche

Les Canadiens seront privés de Harper, Harris et Richard en fin de semaine

Par la Presse Canadienne

Lorsque les Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Detroit s'affronteront à Chicago dimanche après-midi, les téléspectateurs américains verront à l'oeuvre les deux meilleures équipes actuelles dans la ligue Nationale de Hockey.

La joute sera télédiffusée en direct et en couleurs par plus de 30 stations américaines à 4 heures p.m. C'est la première d'une série de huit matches hebdomadaires aux Etats-Unis et les dirigeants de la LNH espèrent que ces parties aideront à mousser l'intérêt du hockey outre-frontières à la veille de l'expansion en 1967.

Dans les autres matches au calendrier samedi, Toronto recevra Chicago, les Canadiens visiteront les Bruins de Boston et Detroit recevra les Rangers. Dimanche, Montréal sera à New York et Toronto se rendra à Boston.

Premier rang

Les Hawks, qui font partie du circuit depuis 1966, n'ont jamais terminé le calendrier régulier au premier rang. C'est donc leur dernière chance de

réaliser leur rêve, car, avec l'avènement de l'expansion la saison prochaine, il y aura deux équipes de première place, une dans chaque division.

Après un lent début, les Red Wings ont devancé les Leafs en quatrième place mercredi.

A la suite de 10 revers successifs, le pilote Punch Imlach, des Leafs, a confirmé hier que les négociations se poursuivent avec les Bruins. Les dirigeants des deux équipes de-

viennent se rencontrer dimanche soir à Biston.

Gardner rappelé

Les Wings ont rappelé George Gardner du Pittsburgh, de la LAH, afin de remplacer le gardien substitut Hank Bassen, blessé à une jambe.

Le même, les Bruins ont rappelé Skip Krake, des Blazers d'Oklahoma City, de la ligue Centrale.

Pour leur part, les Canadiens seront privés des services de Henri Richard, blessé à un genou mercredi dernier à la suite d'une collision avec son coéquipier Claude Provost. Le pilote Toe Blake utilisera Robert Rousseau au centre tandis que Jim Roberts remplacera Terry Harper à la ligne bleue. Jean Gauthier a repris le chemin de Seattle, de la ligue de l'Ouest.

Enfin, Rod Gilbert sera probablement de retour samedi après-midi lorsque les Rangers visiteront Detroit. Gilbert a manqué la dernière joute des New Yorkais mercredi en raison d'un refroidissement au dos.



Henri Richard

TROIS-RIVIERES — La piste de courses du Club de courses Laviolette, sur le terrain de l'Exposition, sera occupée dimanche après-midi. Si la piste n'est pas occupée par les ambieurs et trotteurs des écuries de la piste locale, elle sera toutefois occupée par des automobiles-sports alors que sera présenté le Grand Prix Labatt.

Ces épreuves, les troisièmes au championnat de courses sur glace du Québec, devaient avoir lieu au Lac-à-la-Tortue. La glace, étant trop mince à certains endroits du lac, a forcé l'Association Mauricienne des clubs Auto-Sports (AMCA) à présenter ces épreuves sur la piste locale.

Les épreuves de plus de 11 heures 30 et les courses débuteront officiellement à 11h30. Au programme: cinq courses dont quatre de 20 tours et un "free for all" de 50 tours.

Ces épreuves, pour le championnat provincial, de courses sur glace, sont sanctionnées par la CASC. Elles sont organisées conjointement par les clubs de la région: CAC, CAGM, CALT, CAM et TRAC.

Des bourses de \$1.200 seront alors en jeu ainsi que des prix d'une valeur de \$300. Jean Ryan, de notre ville, est le directeur responsable de cette compétition.

C'est la première fois que des courses d'automobiles sur glace sont présentées à Trois-Rivières et dans la Mauricie. Le "Grand Prix Labatt", tel est le nom de l'événement de dimanche. Cet événement en notre ville est présenté de plus en plus de façon conjointe par les agents Guy Poirier, de notre ville, et Gaston Boucher, de Grand-Mère.

Avec les midgets, bantams et pee wee

Continuation des éliminatoires juvéniles au Colisée - Autres éliminatoires mineures

TROIS-RIVIERES — Les séries éliminatoires de la ligue juvénile se continueront demain après-midi au Colisée local dans la section "C" entre le Centre Landry et les Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine à 1 heure. Présentement, les hommes d'André Lambert mènent 1 à 0 dans cette ronde trois de cinq ayant gagné 4 à 3 après deux périodes de jeu supplémentaire, mardi dernier.

Dans la série "A", l'équipe St-Jean de Brébeuf, les champions de la saison régulière, feront face au Ste-Cécile dans une demi-finale quatre de sept. Dans la série "B", les Optimistes de St-Sacrement et le STR entreprendront une série trois de cinq, dans la troisième rencontre de l'après-midi.

Des joutes à voir

Ces séries éliminatoires de fin de saison suscitent toujours un grand intérêt parmi ceux qui suivent les processus de ces athlètes. La qualité de jeu présente vaut la peine d'être vue. D'ailleurs les amateurs de mardi dernier en savent quelque chose puisque le programme double méritait d'être vu.

Autres joutes Samedi (Colisée) 8 hres: Pee-Wee "B"; Les Forges vs Centre Landry 9 hres: Ste-Marguerite vs St-Pat's (PWB)

Après-midi 2 hres: Bantam "B"; Ste-Cécile vs STR 3 hres: Bantam "B"; Centre Landry vs Ste-Marguerite 4 hres: Bantam "B"; La Salle vs Les Forges

En soirée

8 hres: Ste-Marguerite vs Ste-Cécile (Midget) 9 hres: La Paix vs les Forges (MB)

A St-Sacrement Le club Optimiste de Trois-Rivières les parrains des clubs de hockey de la paroisse du Très-Saint-Sacrement disputent demain soir, à la patinoire, de cette paroisse, une joute hors-concours contre les jeunes joueurs de cette organisation. Le tout débutera à 8 hres 30.

Michel Boisvert, absent

Les Leafs de Trois-Rivières à Sorel dimanche après-midi

TROIS-RIVIERES (G.P.) — Trois parties sont au programme de la ligue Junior "A" de hockey du Québec, pour dimanche. A Shawinigan, les Bruins de l'endroit auront la visite des Rangers de Drummondville; à Sorel, les Eperviers seront les hôtes des Leafs de Trois-Rivières et dans la Vieille-Capitale, les Canadiens de Thetford-Mines rendront visite aux As de Québec.

Inactifs depuis le 2 de ce mois, à part quelques parties hors-concours, qu'ils sont allés disputer au Nouveau-Brunswick, en fin de semaine dernière, les Leafs de Trois-Rivières reviendront en lice dimanche sur la glace du Colisée de Sorel en croisant le fer avec les Eperviers de l'endroit.

Les Leafs ont toutefois tenu de dures pratiques durant toute la semaine et sont prêts pour les Eperviers sorois.

Les Leafs seront toutefois privés des services de Michel Boisvert, un dur travailleur, blessé au dos lors d'une partie samedi soir dernier à Moncton, contre les Seals de l'endroit.

Pendant que Sorel, qui possède une équipe redoutable, est à 11 points de la première position occupée par Thetford-Mines, Trois-Rivières est devancé par six points par les Eperviers. Les Leafs, jusqu'ici cette saison, sont ceux qui ont disputé le moins de parties. Shawinigan en a livré 42; Québec, 41; Thetford-Mines et Sorel, 40

chacun; Drummondville, 39 et enfin, Trois-Rivières, 38.

Tous les autres Leafs seront de la partie et il semble bien que l'équipe sorois sera également au grand complet. On s'attend à une rencontre enlevante entre les deux équipes au Colisée de Sorel dimanche après-midi.

37 équipes en lice dans le tournoi

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Plus de 37 équipes prendront part aujourd'hui et demain au tournoi régional de ballon sur glace à Ste-Geneviève de Batiscan. Cette compétition est tenue dans les cadres du Carnaval d'hiver de l'endroit.

Hier soir, débutait les rencontres. Elles se continueront durant toute la journée d'aujourd'hui et demain. La finale sera présentée à 7 hres demain soir. Une bourse de \$100, grâce au commanditaire O'Keefe, sera en jeu. Jean-Paul Veillette et André Boisvert en sont les promoteurs.

Au bonspiel de 'La Canadienne'

Jeudi soir — 10 heures P. Desmarais, A. H. Pascher, Th. Grigore, B. C. Crocchi, F. Sabinier, J. J. Heroux, G. Langlois, J. J. Dessain

SKI

AVIS AUX AMATEURS Les conditions sont meilleures que jamais. Ouvert tous les jours, tous les soirs. MONT GEORGES Inc. SHAWINIGAN L'endroit où la sécurité prime.

HOCKEY

CE SOIR LIGUE NATIONALE Canadien à Boston Chicago à Toronto (TV) New York à Detroit LIGUE AMERICAINNE Buffalo à Cleveland Providence à Hershey Baltimore à Pittsburgh Rochester à Springfield



Si votre BUT est l'élégance comptez sur... DIAMOND HOCKEY TROIS-RIVIERES

DIMANCHE Cadillac à New York Toronto à Boston Detroit à Chicago LIGUE JUNIOR Drummondville à Shawinigan Trois-Rivières à Sorel Thetford à Québec LIGUE PROVINCIALE SENIOR Victoriaville à Drummondville St-Hubert à Sherbrooke LIGUE MAURICAINNE Grand-Mère à St-Tite Shawinigan à La Tuque LIGUE AMERICAINNE Baltimore à Buffalo Québec à Cleveland Pittsburgh à Providence Hershey à Rochester

Connues, efficaces...



PILULE MORO

Les quatre coins du Canada représentés par 1,878 athlètes

Ouverture officielle des 1ers Jeux d'hiver canadiens

QUEBEC (PC) — Les athlètes, arrivant ici en vue de l'ouverture des premiers Jeux d'hiver canadiens ce soir, ont ravivé l'atmosphère des festivités dans la cité, qui vient à peine de terminer la célébration de son carnaval d'hiver.

Les Jeux, première tentative canadienne de présenter des compétitions interprovinciales, sera inaugurée par un feu d'artifice illustrant les 13 sports des compétitions.

Avant le feu d'artifice, les athlètes des 10 provinces, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest prendront part à une parade en direction des

édifices du parlement, où le premier ministre Lester Pearson présidera à la cérémonie d'ouverture.

A midi aujourd'hui, 1,000 des 1,878 concurrents seront arrivés en vue des Jeux qui prendront fin le 19 février. Les autres participants sont attendus au début de la semaine prochaine.

Par ailleurs, on note encore des souvenirs du carnaval qui a pris fin mardi, y compris le palais de glace qui demeurera debout jusqu'à la fin des Jeux.

Sports Les athlètes, dont 653 femmes, se disputeront les hon-



L'Hon. Lester B. Pearson

neurs au badminton, basketball, volley-ball, curling, gymnastique, hockey, lutte, nage synchronisée, patinages artistique et de vitesse, ski, tennis sur table et tir.

La nage synchronisée est réservée uniquement aux dames tandis que le hockey et la lutte sont réservés aux hommes. Les 10 autres sports sont mixtes.

Parmi les 11 centres sportifs qui seront disputés les compétitions, on en compte neuf dans un rayon de cinq milles de la ville. Les concours de ski auront lieu au Mont Ste-Anne, à

25 milles à l'est de la cité, et à Cap Rouge, à 12 milles à l'ouest.

Les compétitions commenceront dimanche avec les premiers tournois de tennis sur table à 10h30 a.m. Les autres disciplines au programme dominical sont le patinage de vitesse, le badminton, la gymnastique, la nage synchronisée et le basketball.

Les Marins de l'Université McMaster, de Hamilton, affronteront les Uskies de l'Université de la Saskatchewan, lundi, à l'ouverture du tournoi de hockey.

Sur les Cataractes de Shawinigan

Une victoire des Loups de La Tuque les rapprocherait à un point de la deuxième place

LA TUQUE (R.L.) — Les Loups de La Tuque de l'entraîneur René Lebel auront une excellente chance de s'approcher à seulement un point de la deuxième position de la ligue Mauricienne, alors qu'ils recevront dimanche après-midi, les Cataractes de Shawinigan, détenteurs de la deuxième place.

Les Loups menacent dangereusement les porte-couleurs de Shawinigan. Grâce à sa victoire de 4 à 3 aux dépens des Castors de St-Tite, jeudi soir dernier, les hommes de René Lebel se sont approchés à seu-

lement 3 points des Cataractes. De plus, La Tuque a une partie de plus à jouer que les Cats.

Ainsi, les hommes de René Lebel tenteront de poursuivre leur marche victorieuse et d'ajouter une autre victoire à leur bilan de la saison. Jusqu'à maintenant, les Loups ont triomphé au cours des quatre dernières joutes.

Lebel fera appel lors de cette rencontre importante, à ses principaux artisans des dernières victoires. Roger Beaudet, André Lahaye et Pierre Lord, qui sont considérés jusqu'à présent comme les piliers offensifs des Loups seront secondés d'une deuxième ligne qui se relève lentement d'une léthargie, soit Jean-Paul Boisvert, Russell Charland et le jeune Rejean Bouchard.

Rarement a-t-on vu depuis le début de la présente saison les Loups de La Tuque offrir un jeu de cohésion et afficher par le fait même, un tel esprit d'équipe qu'au cours des dernières joutes. Après avoir séjourné pendant plusieurs

mois dans la cave du classement, les Loups menacent maintenant les détenteurs de la deuxième place du circuit du président Léoné Gignac.

Par contre, les joueurs offensifs des Loups sont secondés admirablement bien par quatre arrières-gardes qui effectuent tout au cours de chaque rencontre, un travail impor-

tant. Maurice Plourde, Alain Villeneuve, Pierre Métras, et Jean-Guy Trottier ont à maintes reprises, contribué directement aux victoires des Loups.

Pour cette joute importante, René Lebel fera appel encore une fois à son cerbère Jacques Durand qui affiche, depuis les quatre dernières joutes une excellente performance.

Courses de poneys à la piste de courses cet après-midi

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Du nouveau sur la piste du Club de Courses Laviolette cet après-midi. En effet, des poneys bedonnants, habilement conduits par des experts, se lanceront dans la mêlée au cours d'un programme intéressant. Une carte de choix a été préparée afin de répondre aux désirs les plus difficiles.

Neuf courses sont au programme de cette après-midi. On attend la venue de plus de 45 poneys des quatre coins de la région. Si la température le permet nous pourrions voir à l'oeuvre quelques coureurs du pays de l'Oncle Sam.

Parmi les conducteurs à qui l'on concède de belles chances de remporter les honneurs signalons le gend John Pothier. Ce dernier a préparé avec soin ses poneys à cette compétition mais Marcel 'Zag' Janvier lui réserve des surprises. Ce dernier a suivi un entraînement spécial à son camp d'élevage de St-Nicolas. Il y a aussi les jum'aux Alexis et Isidore Caouette, mieux connus dans les milieux, sous le nom de Paul Thibeault, qui, avec leur attelage, pourraient réserver des surprises.

Classement

Table with 3 columns: Team, GP, Pts. Rows include LIGUE JR A DU QUÉBEC and LIGUE NATIONALE.

GBS GENERAL BEARING SERVICE LIMITEE Distributeur de ROULEMENTS à BILLES ou à ROULEAUX Nouvelle adresse: 665, Des Forges (coin St-Denis) Trois-Rivières Tél.: 378-8233

BELOIT modèle L-146 Chargeuse Cette nouvelle chargeuse BELOIT peut être installée sur votre propre camion. Elle peut charger le bois de 4 à 8 pieds, les billots et les arbres en longueur avec un grappin spécial. Sa capacité de levage à 20 pieds est de 3,300 lbs., à 10 pieds, 7,200 lbs. et à 6 pieds, 12,250 lbs. Elle est de construction très robuste. Nous avons aussi le modèle L-136 d'une capacité moindre. Ces chargeuses sont manufacturées à Sorel, P.Q., ce qui nous permet de vous donner un service très rapide. Pour plus d'informations, communiquez avec votre distributeur. CLEMENT & FRERE Ltée 700, Boul. Ouest Louiseville, P.Q. 228-2701 MAURICE CLEMENT Division forestière

HOCKEY Ligue Junior "A" ARENA SHAWINIGAN Dim. 12 fév. 2:15 hres p.m. GARY KULCHESKI RANGERS DE DRUMMONDVILLE VS BRUINS DE SHAWINIGAN BILLETTS EN VENTE: Aréna Shawinigan, Librairie Sauvageau, Hôtel Château de la Mauricie, Restaurant Chez Rolland.

S'ils l'emportent sur Drummondville qu'ils reçoivent demain

Le 4e rang aux Bruins de Shawinigan?

en pantoufles SPORTS

La piste du terrain de l'Exposition sera pour une des rares fois employée en pleine saison hivernale. Cette piste, choyée par notre conseil municipal durant la saison estivale pour les courses de chevaux, est enfin employée pour d'autres activités louables... Il était temps qu'on crée ce précédent et mette au service de la population et des promoteurs une piste inutilisée durant l'hiver.

Disons que demain les amateurs de courses d'automobiles seront servis à souhait avec la présentation du Grand Prix Labatt. Ces épreuves provinciales sont sanctionnées par la CASC. Elles sont organisées en collaboration avec les clubs de la région: CAC, CAGM, CALT, CAM et TRAC. Des compétiteurs reconnus comme Peter Roberts, de Granby, Dave Greenblatt, de Montréal, détenteur du premier rang et autres démontreront leur valeur.

Courses d'auto-neige

Un autre événement sera présenté à cette piste alors qu'une fois de plus les trotteurs et ambleurs céderont leur terrain aux compétiteurs d'auto-neige. En effet, une course d'auto-neige sera présentée le 12 mars prochain avec les meilleurs conducteurs provinciaux. Claude Lafontaine, du secteur des Vieilles Forges, nous déclarait que plus de \$2000 en bourses seront distribués avec un tirage de quatre auto-neige. Cette course Laurentide comprendra quatre catégories. L'organisation est faite par les membres des Loisirs des Vieilles Forges, Inc. D'autres nouvelles suivront plus tard...

Hockey mineur

Les joutes éliminatoires du hockey mineur ont débuté. Ces rencontres suscitent un plus grand intérêt parmi les responsables et les partisans. Dans le juvénile, les séries débutent demain après-midi avec trois rencontres au Colisée. Ces rencontres devraient présenter du jeu intéressant. Dans le midget, les séries se continueront ce soir au Colisée et ailleurs pour les autres sections. La majorité des rencontres seront présentées au Colisée mais devant le grand nombre d'équipes, plusieurs joutes sont disputées à l'extérieur. C'est dommage car souvent beaucoup de patineurs ne répondent pas aux desirs des clubs pour différents motifs comme l'éclairage, les buts plus ou moins fixes, un public un peu plus libre et des arbitres prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Cependant nous avons à regretter une chose. Durant la saison régulière, plusieurs jeunes recrues comme arbitres ont fait un travail intéressant mais la plupart de ceux-ci n'ont pas l'expérience des compétitions surtout des séries de fin de saison. Nous croyons que l'arbitre-en-chef des ligues mineures pourrait convaincre quelques officiels d'expérience à venir donner un coup de main à ces recrues qui méritent d'arbitrer mais nous les voyons plutôt comme juges de lignes pour un certain nombre. Ainsi, nous assisterons à des meilleures rencontres et nous n'aurons pas à regretter des décisions difficiles à encaisser comme nous en avons vu depuis une semaine. Ces jeunes arbitres ont besoin d'être épaulés et suivis pour leur aider dans leur lourde tâche.

Claude MONGRAIN

Eclatante victoire de 8-3 des Rockets de St-Célestin

Les trois parties de dimanche, à l'aréna de Nicolet, ont été d'une extrême importance pour toutes les équipes, car les semi-finales approchent et chaque club a une chance de se classer. La première rencontre mettra aux prises les Lions de St-Grégoire et les Atomiques de Gentilly. Dans la deuxième joute, les As de St-Zéphirin feront face aux Jets de Nicolet. En soirée, la victoire sera disputée entre les Rockets de St-Célestin et les Marins de Notre-Dame de Pierreville.

Roger Bergeron et Pierre Bouchard ont compté respectivement deux et trois buts. Les autres marqueurs du St-Célestin ont été Roger Bergeron avec deux et Roger Guillemette avec un.

Gérald Grondin, des Atomiques, a enregistré deux buts pour les siens. Roger Robitaille a compté l'autre but du Gentilly.

L'officiel de la rencontre, Rosaire Rancourt, a décerné une dizaine de punitions mineures. La joute a cependant été dénuée de rudesse.

Classement	G	P	N	Pts	
St-Zeph	16	3	0	117	57
St-Grégoire	13	8	0	104	92
St-Célestin	10	11	0	110	127
Nicolet	8	12	0	92	89
Gentilly	7	12	1	88	125
N-D, Pierr.	6	3	1	94	113

Les Lions, champions des Camarades

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Les Lions, malgré une défaite de 3 à 1 aux mains des Braves de la ligue Camarades ont conservé la première place. Réjean Marchand, Roger Lemire et Clément Masson ont compté pour les gagnants pendant que Roland Ducharme a réussi celui des Lions. Paul Guilbert s'est aussi fait valoir pour les Braves.

Dans une autre rencontre, les Loups ont pris la mesure des Castors par 4 à 3. Pierre Desilets (R) a été le meilleur compteur des gagnants avec deux filets. André Landry et Maurice Grondin ont marqué les autres. Jean-Paul Doucet s'est aussi fait valoir. Michel Hébert, Raymond Richard et Jean-Marie Massicotte ont compté les autres. B. St-Onge a aussi été appelé à se signaler.

Classement	G	P	N	Pts
Lions	3	1	2	8
Loups	3	3	0	6
Braves	2	2	2	6
Castors	1	3	2	4

Meilleurs compteurs	
R	BAPIS
R. Lemire	7 4 11
R. Ducharme	9 1 10
A. Landry	5 4 9

Cerberes	
R	PJ EC Pts
R. Bruneau	6 12 200
J. Huot	6 16 206
A. Toupin	5 14 208
J.-P. Doucet	4 16 400

SHAWINIGAN (J.E.) — Les Bruins de Shawinigan pourront s'assurer mathématiquement la possession de la quatrième position du classement final, de la ligue de hockey Junior "A" du Québec dimanche après-midi, à l'aréna de la ville de l'électricité, alors qu'ils recevront la visite des Rangers de Drummondville.

En effet, une victoire des Bruins leur donnerait 40 points, soit sept de plus que les As de Québec, au cinquième rang. Les As et les Bruins ont encore trois parties à disputer. Les Bruins pourraient également finir la saison en quatrième place si les As perdent dimanche aux mains des Canadiens de Thetford-Mines.

Pour que les As parviennent à supplanter les Bruins au quatrième rang, il leur faut remporter leurs trois dernières parties et que les Bruins perdent les trois qui leur restent à disputer.

Mais une victoire demain rejeterait toutes les hypothèses et confirmerait la possession de la quatrième place aux Bruins. Une défaite des As donne également le quatrième rang aux hommes de l'instructeur Claude Dolbec.

Si les Bruins évoluent contre les Rangers, comme ils l'ont fait avec les champions de la saison régulière, les Canadiens de Thetford Mines, jeudi soir, ils remporteront la victoire. La réputation de champions des Canadiens n'a pas impressionné les Bruins qui ont eu le meilleur du jeu.

Toutefois, le club de Claude Dolbec ne devra pas pocher par excès de confiance. Les Rangers ont défait les As de Québec cette semaine, et ils pourraient bien encore mêler les cartes dimanche.

Le club local est combattu à l'extrême depuis un certain



Michel Tousignant

pour les séries éliminatoires. La possession de la quatrième place assurerait les Bruins de rencontrer les Canadiens en série semi-finale. Et on sait que les champions ont perdu par 4 à 3, en temps supplémentaire aux mains des Bruins, jeudi.

Au bonspiel national des Policiers-Pompiers

Le quatuor de Jean-Marie Hubert à Winnipeg les 31 mars, 1er, 2, et 4 avril

TROIS-RIVIERES (G.P.) — Pour la quatrième année consécutive, la ville de Trois-Rivières, sera représentée au bonspiel national des Policiers-Pompiers à Winnipeg les 31 mars, 1er, 2, et 4 avril.



LE QUATUOR de Jean-Marie Hubert qui représentera Trois-Rivières au bonspiel national des Policiers-Pompiers à Winnipeg les 31 mars, 1er, 2, 3 et 4 avril prochain. De gauche à droite: Jean-Claude Dumont, lead; Clément Massicotte, 2e; Fernand Thibeault, 2e et le skip Jean-Marie Hubert.

Instructeur-en-chef au Mont-Tremblant

Le fameux skieur trifluvien Ernie McCullough au club Richelieu du Cap de la Madeleine

CAP DE LA MADELEINE (G.P.) — Lors de leur dernier dîner hebdomadaire, les membres du Club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine ont eu le plaisir d'entendre le fameux skip et instructeur-en-chef du Mont-Tremblant, le trifluvien Ernie McCullough.

Présenté par Claude Landry, et remercié par Fernand Béjanger, McCullough est instructeur-en-chef du Centre de ski de Mont-Tremblant depuis 1954. Il a naturellement parlé de ski.

McCullough, considéré le plus brillant skieur à être sorti de la Mauricie, a débuté sur les skis à l'âge de 4 ans. Fait assez curieux, dès l'âge de 14 ans, McCullough, qui commençait à faire sa marque, attirait l'attention non dans le slalom comme il le fait depuis plus de 20 ans, mais dans le domaine du saut. Dans des tournois de saut, catégorie juvénile, McCullough remporta les com-

missions tenues à Montréal, Québec, Ottawa et Trois-Rivières.

C'est vers 1945 que McCullough commença à impressionner par ses performances dans le slalom. Il débuta dans le slalom, pour le simple plaisir de la chose, et lors d'une compétition pour la Vallée de St-Maurice, cette année-là, il se classa au deuxième rang. C'est à ce moment que McCullough décida de faire carrière dans le slalom.

Dans les années de 1947, 1948 et 1949, il eut la chance de concourir contre les as du ski tels les français Emile Allais, Emile Orellier et les membres de l'équipe olympique de Franco qui'il devança dans les compétitions des Laurentides. Kanda-har en plus d'établir un record en la piste du Mont Tacheureu.

En 1950, il fut instructeur de l'équipe olympique américaine à Sun Valley, Idaho. Il décrocha de plus, ce qu'on peut con-

sidérer le "grand slam" du ski en gagnant les compétitions internationales tenues dans le Utah, à Aspen, Colorado, dans le Montana et à Sun Valley.

Considéré professionnel, il ne peut donc faire partie de l'équipe olympique du Canada.

Parlant des skieurs canadiens, McCullough a dit que les nôtres manquaient de formation et d'entraînement en comparaison de ce que peuvent bénéficier les skieurs européens. Il s'est dit heureux des performances de la jeune canadienne Nancy Greene, de Rossland, en Colombie-Britannique. Selon McCullough, Nancy Greene doit ses éclatantes victoires autant sur le continent européen que canadien, à sa grande détermination et à l'entraînement rigoureux auquel elle se plie.

Le dîner hebdomadaire du club Richelieu du Cap-de-la-Madeleine, était alors présidé par son président, M. le Docteur Jean-Noël Toupin.

Notre-Dame et Dupuis et Frères à St-Jérôme

TROIS-RIVIERES (C.M.) Les clubs Notre-Dame et Dupuis représenteront Trois-Rivières au tournoi Pee Wee de St-Jérôme aujourd'hui. L'an dernier, l'équipe Chez Tarte du Cap-de-la-Madeleine, avait décroché les grands honneurs. Cette année, les champions ne seront pas présents à cette importante compétition.

L'équipe Dupuis de Jean Martin, jouera à 11 heures 30 contre le Pointe Gatineau, suivie à 11h45 de la joute entre les Dominos de Notre-Dame et le Hud.

Se marathon de Québec à Donnacona demain

DONNACONA (E.L.) — C'est demain qu'aura lieu le 5e marathon de courses à pieds à relais Québec-Donnacona. Cinquante coureurs de différents coins de la province participeront à cette classique annuelle sanctionnée par l'Association athlétique amateur du Canada.

Parmi les principaux favoris de demain, on remarque les Andy Boychuck, membre de l'équipe canadienne des Jeux de l'Empire; Bob Saby, champion de l'Est du Canada et de l'Ontario pour les six milles et John Marvett, détenteur du record de la première étape du marathon Québec-Donnacona.

Le départ sera donné en face de l'édifice de la Canada Steamships Lines à Québec, à midi, par le maire de la Ville-Capitale, M. Gilles Lamontagne. On attend les premiers coureurs à Donnacona vers 3 heures.



Ernie McCullough, instructeur-en-chef au Mont-Tremblant

GROS GIN MARCHAND

LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITÉE

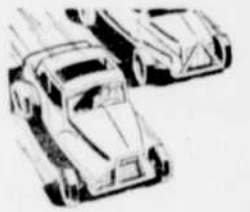
En effet, une équipe de notre ville, celle du skip Jean-Marie Hubert, a remporté les honneurs d'un bonspiel éliminatoire provincial, genre rotation, sur les glaces du club Laviolette. Le quatuor Hubert formé en plus de Fernand Thibeault, 2e; Clément Massicotte, 2e et Jean-Claude Dumont, lead, est demeuré invincible dans les cinq parties qu'il a eues à disputer.

Pour le skip Jean-Marie Hubert, ce sera sa 4e participation dans le bonspiel national des Policiers-Pompiers. Fernand Thibeault y participera pour la deuxième fois pendant que Massicotte et Dumont en seront à leur première tentative.

Six équipes ont participé à ce bonspiel éliminatoire: deux de Trois-Rivières; deux de Montréal; une de Shawinigan et une du Cap-de-la-Madeleine. Cette dernière équipe a toutefois brillé par son absence. Shawinigan a terminé au deuxième rang avec une fiche de 4-1; Gilles Leroux, Trois-Riv-

GRAND PRIX LABATT

Bonne chance aux Conducteurs!



GRAND PRIX LABATT, décerné au vainqueur de la grande course d'automobiles, sur glace, au terrain de l'exposition. Cet événement aura lieu DIMANCHE et durera toute la journée.

Gracieuseté de

TROIS-RIVIERES CHRYSLER LTEE

LE PLUS GROS DEPOSITAIRE DE PRODUITS CHRYSLER AU COEUR DU QUEBEC

2525 RUE ROYALE — TROIS-RIVIERES, Qué. TEL.: 374-2453

Bienvenue

A STE-GENEVIEVE DE BATISCAN

TOURNOI DE BALLON BALAI REGIONAL O'KEEFE

Actuellement en cours sur la patinoire du collège à Ste-Genevieve



Camille Le Bon

vous invite à vous détendre et à voir "Le bon" côté des choses.



Bière O'Keefe Ale

Succès aux organisateurs du "GRAND PRIX LABATT"



Vous faut-il quelques raisons pour venir voir la Volvo?

1. La Volvo accélère plus vite que les autres compactes de prix populaires.
2. La Volvo donne plus de 30 milles au gallon.
3. La Volvo est virtuellement indestructible.
4. La Volvo est maintenant disponible avec une transmission automatique.
5. La Volvo est plus avantageuse pour vous, donc venez la voir.



Garage J. FRIGON

2 PLACES D'AFFAIRES POUR VOUS SERVIR

154, Boul. Est Louiseville 228-9001
3851, Boul. Royal Trois-Rivières 378-5833

Le Canadien français éprouve un sentiment de frustration dans la Confédération (M. Wagner)

Dupuis Frères

AVIS

Avis par les présentes est donné conformément aux Articles 1571, 1571a et 1571c, du Code Civil de la Province de Québec, que par acte de vente reçu devant Me A. EARL LIMMEL, notaire, le cinq janvier mil neuf cent soixante-sept (1967) et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières sous le No. 253451, que J. L. FORTIN, LIMITEE a transporté à DUPUIS FRÈRES, LIMITEE tous ses comptes à recevoir.

DUPUIS FRÈRES, LIMITEE

par: JEANNETTE PERRAS
secrétaire générale

QUEBEC (J.R.) — "Sur le plan fédéral, on ne saurait nier que le Québec éprouve encore un sentiment de frustration à l'égard du pouvoir central. Il n'est pas exagéré de dire en effet que, malgré de sensibles améliorations en ces dernières années, le climat fédéral actuel nous convient encore très mal et cela pour des motifs variés."

C'est en ces termes que l'ancien ministre de la Justice, Me Claude Wagner, a brossé un tableau de la situation du Québec dans la Confédération. Selon M. Wagner, le Canadien français du Québec qui se tourne vers Ottawa a en effet, l'impression très nette qu'il n'est pas encore un partenaire à part entière dans le régime fédéral. Il va plus loin en disant qu'il a l'intime conviction de n'être pas encore chez lui à Ottawa.

"Il est blessé dans son amour-propre d'avoir toujours l'air de quémander alors qu'il exige la reconnaissance des droits de sa langue et de sa culture et qu'on les lui accorde au compte-gouttes, soit en se faisant tirer l'oreille, soit

trop souvent à des fins purement électorales."

M. Wagner ajoute que le Canadien français du Québec comprend mal le triste sort réservé à ses frères dans les autres provinces du Canada.

En un mot, M. Wagner maintient que le Canadien français du Québec regrette enfin qu'Ottawa n'ait jamais réalisé la promesse contenue implicitement dans l'entente de 1867: celle d'être à l'image même du Canada et de respecter, pour cela, la dualité culturelle dans les lois, dans la conception et l'exécution des décisions gouvernementales et, plus généralement, dans l'administration du pays.

L'ancien ministre de la Justice dit également qu'on peut par ailleurs se demander si Ottawa a réellement voulu prendre les mesures nécessaires pour modifier la situation et vraiment encouragé la participation des Canadiens français à la direction des grandes affaires de l'Etat fédéral. C'est alors que M. Wagner a dit que l'on doit souhaiter que l'heureuse initiative de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme réussisse à briser ce cercle vicieux qui empoisonne l'atmosphère et qui tend à donner un caractère de permanence au sentiment de frustration du Canadien français.

Mais selon M. Wagner, il y a un autre grief, essentiel aussi celui-là, c'est qu'à l'égard du pouvoir central, réside dans l'actuel système de répartition des ressources financières du pays.

M. Wagner propose donc une solution:

"Oui, je crois au fédéralisme canadien qui, dans la recherche constante et sérieuse d'un équilibre sans cesse renouvelé, qui tiendra pleinement compte de la dualité culturelle des deux communautés fondatrices du pays."

"Je crois en l'avenir prestigieux de cette fructueuse association de nos deux peuples. Je crois au Canada".

Voeu de la Chambre de Commerce

QUEBEC (J.R.) — Le ministre de l'Éducation, M. Jean Jacques Bertrand, vient de rendre public un voeu exprimé par la Chambre de Commerce de Trois-Rivières-Ouest, de mandant au gouvernement "de prendre ses responsabilités pour régler le conflit actuel qui existe dans l'enseignement".

Dans la lettre expédiée au ministre le 25 janvier dernier, la Chambre de Commerce exprime l'avis: "Que tout le monde devrait payer pour l'éducation des jeunes de la province et non seulement une partie de la population".

St-Hyacinthe

Dans une lettre du 10 janvier 1967 adressée au ministre de l'Éducation, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, fédération de Saint-Hyacinthe "demande instamment la médiation du gouvernement pour que, dans le plus bref délai possible, le conflit, qui s'éternise entre l'Association des éducateurs catholiques et les commissions scolaires régionales et locales, se règle à la plus grande satisfaction de tous".

Beauceville

A la suite de la grève des professeurs de la région de Beauceville, les commissaires d'écoles prient le premier ministre dans une lettre du 29 décembre 1966 de "prendre la situation en main immédiatement (...) afin de mettre fin à la situation déplorable qui les afflige".



Edouard Lacharité



Léo St-Pierre



Joseph A. Veillette



Gilbert Biron



Jean-Louis Gagnon



Justin Désy



André Marchand



Alcide Béland



Adrien Perron



Charles E. Lambert

Chauffez-vous économiquement!

Faites confiance à ces spécialistes— et à Shell

Rendement maximum, grande propreté, livraisons rapides, service hors-pair: l'huile à chauffage Shell vous offre de nombreux avantages.

Il est facile d'être bien chauffé, moins facile de l'être économiquement. Nul n'a plus d'expérience dans ce domaine que Shell et les spécialistes que Shell met à votre disposition.

Des hommes expérimentés
Les gens de Shell sont prêts à répondre à votre appel, en tout temps. Ils sont équipés pour mener à bien toutes les révisions et réparations qui s'imposent de temps en temps sur une installation de chauffage.

Rendement = économie
L'huile à chauffage Shell est pure. Un procédé chimique spécial élimine, au cours de sa fabrication, les éléments (en particulier les composés sulfurés) qui nuisent à la combustion. L'huile à chauffage Shell brûle mieux, donc plus économiquement.

Propreté
Une huile à chauffage pure brûle complètement, sans laisser de résidus.

L'huile à chauffage Shell n'encrasse pas votre brûleur. Celui-ci chauffe mieux, à meilleur compte, et dure plus longtemps. Mentionnons aussi que l'huile à chauffage Shell est presque inodore.

Service hors ligne
Dès que vous aurez besoin de vous approvisionner en huile à chauffage, faites appel à votre détaillant Shell. Il est à votre entière disposition et est en mesure de vous faire bénéficier d'un service rapide et impeccable.

- | | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Edouard Lacharité
(A. H. Lacharité Inc.)
790 Hertel
Trois-Rivières
Tél: FR 4-4615 | Léo St-Pierre et Frère
622 Gervais
Trois-Rivières
Tél: FR 4-1072 | Joseph-A. Veillette
1605, boul. Normand
Trois-Rivières
Tél: FR 4-8050 | Gilbert Biron
475 Beauchemin
Cap-de-la-Madeleine
Tél: FR 5-6848 | Jean-Louis Gagnon
400, père Castonguay
Cap-de-la-Madeleine
Tél: FR 4-5812 |
| Justin Désy
St-Séverin
Co. Champlain
Tél: 364-2370 | André Marchand
St-Tite
Co. Champlain
Tél: 364-3340 | Alcide Béland
(Coriveau & Frère Inc.)
616, 4e ave.
Shawinigan
Tél: LE 6-4456 | Adrien Perron
2693, rue Ste-Angèle
Shawinigan
Tél: LE 9-9217 | Charles-E. Lambert
705, 53e ave.
Shawinigan-Sud
Tél: LE 6-2111 |

Si vous souffrez de SURDITE...

voyez ce minuscule micro circuit



c'est une nouvelle oreille intérieure le nouveau FIDELITY 609



Il faut le voir pour y croire le nouveau F-609



Mme E.-H. Rainville
Audiologiste diplômée en prothèse auditive.

Mes 23 ans de service en Mauricie à ceux qui souffrent de surdité sont pour vous une garantie.



Mme E.-H. RAINVILLE

835, Des Ursulines Tél. 378-2131
Trois-Rivières.

DECOUPEZ CE COUPON

S. V. P. me faire parvenir, sans obligation de ma part, plus de détails concernant ce petit appareil de haute fidélité.

Nom
Adresse
Ville

CONGELATEURS

De toutes dimensions dans toutes les qualités et aux prix habituels.

La rareté sera aussi intense en 1967.

Pour renseignements ou rendez-vous s'adresser à:

Emilien Lefebvre

Meubles — Téléviseurs en couleurs
Spécialiste en appareils électriques

ST-PROSPER

TELEPHONE: 220

Confort au Foyer

